

Formation IFRS

IFRS 9 Instruments financiers



Cycle de formation inter-entreprises
Session 2022-2023

Objectifs de la formation

IFRS



Agenda...

Introduction

01

Définitions

02

Règles de classification des
instruments financiers

03

Comptabilisation initiale

04



Agenda...

Evaluation ultérieure

05

Règles en matière de
reclassification

06

6

07

Dépréciation

08



Agenda...

Conséquences du COVID-19

09

Comptabilité de couverture

10

Dérivés incorporés

11



Instruments financiers

- Introduction

1



Pourquoi IFRS 9 est un sujet important?



Les normes à traiter...

Présentation & Evaluation

Les règles de présentation, de reconnaissance et de mesure des instruments financiers sont actuellement régies par les normes suivantes: IAS 32 « Instruments financiers : Présentation ».

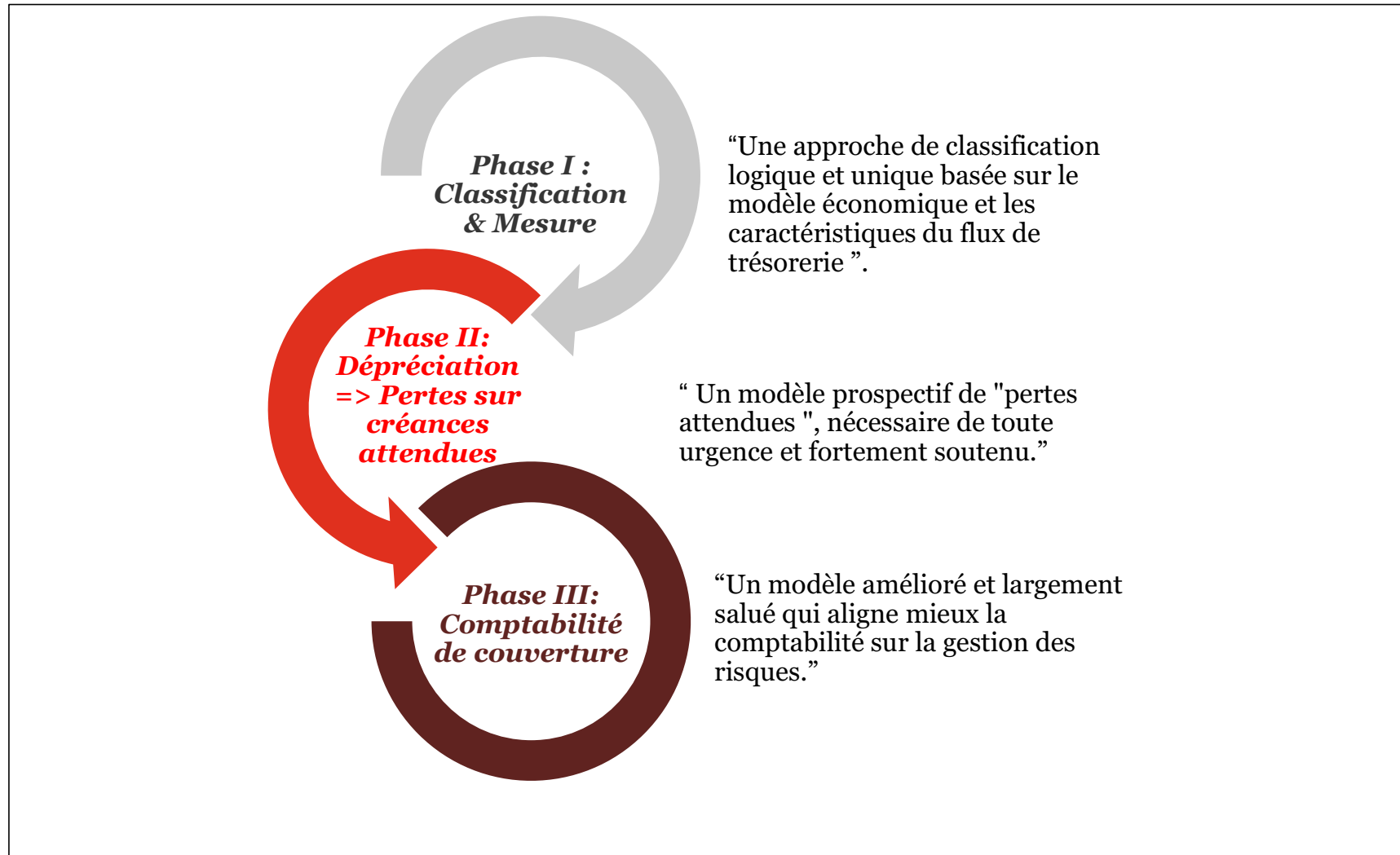
Nouvelle norme IFRS 9

IFRS 9 « Instruments financiers » est la nouvelle norme sur les instruments financiers entrée en vigueur le **01 Janvier 2018**. Cette norme a remplacé la totalité de l'IAS 32.

Informations à fournir

IFRS 7 définit les informations à fournir pour les instruments financiers.

IFRS 9 en bref...



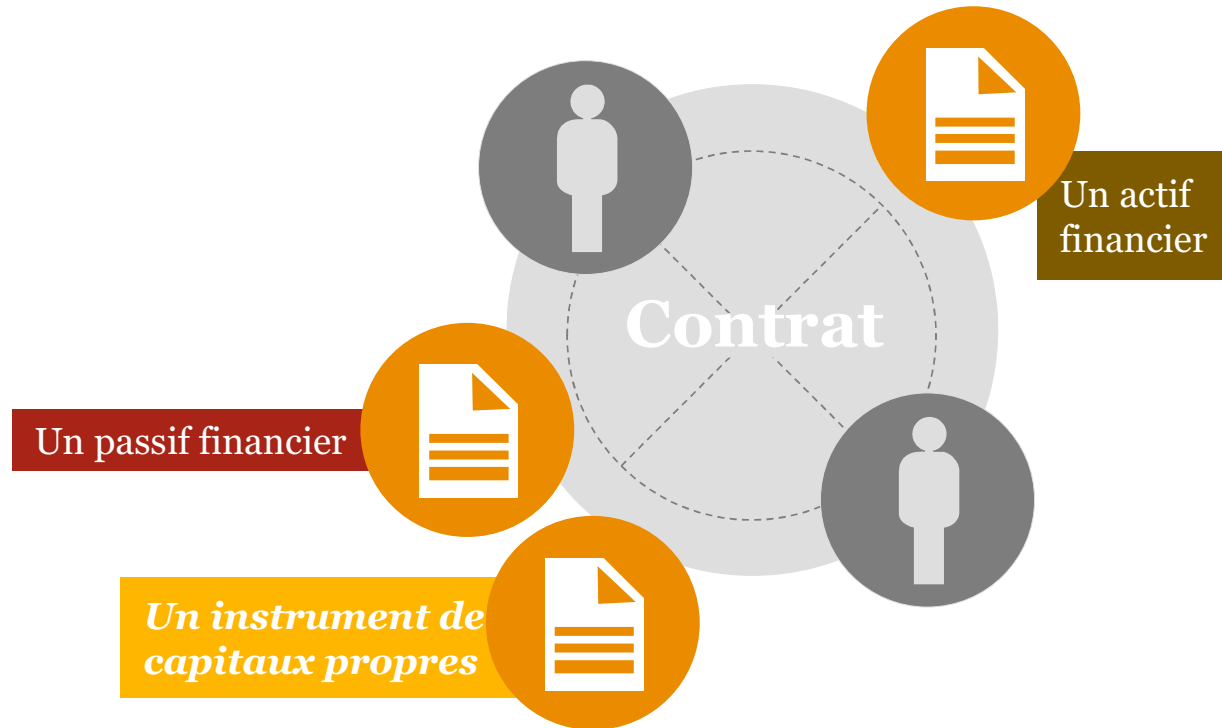
Instruments financiers

- Définitions

2



Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité (IAS32- §11).



Un actif financier est tout actif qui est:

De la trésorerie;

Un instrument de capitaux propres d'une autre entité;

Un droit contractuel de:

⇒ De recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou

⇒ D'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement favorables à l'entité;

Un contrat qui sera ou qui peut être réglé en en instruments de capitaux propres de l'entité elle-même.



Un passif financier est tout passif qui est

- *une obligation contractuelle de :*
- *Un instrument non dérivé:*
- *Un instrument dérivé:*

Remettre de la trésorerie à une autre entité;

Echanger des actifs financiers ou des passifs financiers à des conditions potentiellement défavorables

⇒ Pour lequel l'entité est ou pourrait être tenue de livrer un nombre variable de ses instruments de capitaux propres;

⇒ Qui sera ou qui peut être réglé autrement que par l'échange d'un montant fixe de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de l'entité elle-même.



Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

Les contrats dérivés qui résultent uniquement en la livraison d'un montant fixe de cash ou de tout autre actif financier contre un nombre fixe des instruments de capitaux propres de l'entité sont classés en tant qu'instruments de capitaux propres.



Définition d'un instrument dérivé

Instruments dérivés

Un dérivé est un instrument financier ou tout autre contrat :

Dont la JV varie en fonction des variations de la valeur d'un sous-jacent

Qui requiert un investissement initial nul ou du moins nettement inférieur à l'investissement nécessaire pour acquérir le sous-jacent

Et

Qui est réglé à une date future



Définition d'un instrument dérivé

Notion de sous-jacent...

Les dérivés peuvent avoir des sous-jacents (ou « variables ») aussi divers que notamment :

- un taux d'intérêt par exemple l'Euribor, le Libor, TMM ;
- une devise étrangère par exemple le cours de change TND/USD ;
- le cours d'une action par exemple le prix d'une action cotée au CAC 40 ;
- un indice boursier par exemple le cours Dow Jones;
- le cours d'une matière première par exemple le prix du baril de pétrole brut ou le cours du cuivre;

Il faut que le sous-jacent soit une variable financière non liée à l'une des parties au contrat

=> Sinon, il ne s'agit pas d'un dérivé entrant dans le champs d'application de la norme IFRS 9. C'est le cas par exemple, lors que le contrat est indexé sur la variation de l'EBITDA d'une des entités contractantes.



Swap de taux d'intérêt	Un contrat par lequel deux parties décident d'échanger les taux d'intérêt. Le montant notionnel n'est pas généralement inclus dans l'échange.
Cap	Droit d'emprunter, à un taux d'intérêt plafond préalablement fixé, un certain montant, pour une durée donnée, moyennant le paiement d'une prime.
Floor	Droit de prêter, à un taux d'intérêt plancher préalablement fixé, un certain montant, pour une durée donnée, moyennant le paiement d'une prime.
Contrat à terme de devise	Un contrat d'acheter ou de vendre un montant en monnaie étrangère selon un cours à terme fixé et à une échéance prédéterminée.
Option sur action	Droit d'acheter (call) ou de vendre (put), un certain nombre d'actions d'une société, à un prix déterminé appelé prix d'exercice, à une date d'échéance donnée.



Illustrations.....

Illustration : Contrat d'échange à des conditions potentiellement favorables

Une entité A conclut un contrat d'achat à terme de 1.000 € contre 1.100 \$ avec une entité B.

Si on suppose qu'actuellement le cours de change s'établit à $1\text{€} = 1,2\text{\$}$, le contrat à terme est favorable à l'entité A et constitue donc un actif financier pour A et un passif financier pour l'entité B.

Illustrations.....

Illustration : Echange d'instruments de Capitaux propres à des conditions potentiellement favorables

Une entité A détient un call portant sur les actions d'une entité B cotée avec un prix d'exercice de 5 UM par action et expirant dans 90 jours.

Ce dérivé procure à l'entité A un droit contractuel d'acheter à 5 UM les actions d'une autre entité si le prix de marché de l'action dépasse le prix d'exercice dans 90 jours. Etant donné que l'entité A réalisera un profit si elle exerce son droit dans ces circonstances, l'échange est qualifié comme étant potentiellement favorable à l'entité A. Dès lors, l'option est considérée comme un actif financier et ce à partir du jour où elle devenue partie au contrat.

Source: IFRS Manual of Accounting (www.inform.pwc.com)

Illustrations.....

Illustration : Contrats portant sur des instruments de capitaux propres de l'entité

Une entité A émet une option qui donne droit à son détenteur le droit d'acquérir 100 actions A en contrepartie d'un montant de 100 KUM. La période d'exercice de l'option est de 3 ans.

Est-ce que l'option émise par A est qualifiée d'instrument de capitaux propres ou un passif financier?



Illustrations.....

Illustration : Contrats portant sur des instruments de capitaux propres de l'entité

Cette option est qualifiée comme un instrument de capitaux propres étant donnée que le contrat prévoit l'émission d'un nombre fixe d'instruments de capitaux propres contre un montant fixe de trésorerie (« Fixed for Fixed »). En fixant le nombre des actions et le montant de la transaction, l'investisseur va subir le risque lié à la variation de la juste valeur des actions de l'entité A.



Illustrations.....

Illustration : Contrats portant sur des instruments de capitaux propres de l'entité

Une entité A reçoit 1M U.M en échange de sa promesse d'échanger un nombre de ses propres instruments de capitaux propres dans une date future de sorte à ce que la valeur des actions à la date de règlement soit égale à 1M U.M. Par exemple, si le prix de l'action à la date de règlement était de 5 U.M, l'entité A aurait alors une obligation de transférer 200.000 actions propres.

Est-ce que ce contrat est qualifié comme instrument de capitaux propres ou un passif financier?

Illustrations.....

Illustration : Contrats portant sur des instruments de capitaux propres de l'entité

Le jour où l'entité A délivre ses actions propres, l'investisseur est indifférent quant au choix de recevoir 1M U.M ou son équivalent en actions propres de l'entité puisque les actions reçus pourraient être vendues et la même contrepartie en trésorerie seraient alors reçue. Par conséquent, l'entité A utilise ses actions propres en tant que monnaie de transaction de manière à ce que l'investisseur n'ait pas droit à l'intérêt résiduel total. Ainsi, le contrat est un passif financier.

Illustrations.....

Illustration : Contrats portant sur des instruments de capitaux propres de l'entité

Une entité A émet une option pour émettre un nombre fixe de ses actions propres à un prix déterminé. Les termes de l'option précisent que le prix d'exercice de l'option varie suivant le prix de marché de l'action comme suit :

Prix de l'action	Ratio de conversion
0 à 10 U.M	10 actions à 1 U.M par action
11 à 20 U.M	10 actions à 1,5 U.M par action

Est-ce que l'option émise par A est qualifiée d'instrument de capitaux propres ou un passif financier?

Illustrations.....

Illustration : Contrats portant sur des instruments de capitaux propres de l'entité

La variabilité du prix d'exercice, en tant que fonction du prix de l'action de l'entité, résulte en un montant variable de trésorerie pour un nombre défini d'actions. Le critère exigeant des contreparties fixes n'est respecté. L'option est par conséquent classée comme étant un passif financier et non en tant qu'instrument de capitaux propres.



Exemples d'actifs et de passifs financiers...

Actifs financiers	Passifs financiers	Instrument de capitaux propres
<ul style="list-style-type: none">▪ Un dépôt de trésorerie dans une banque ou dans un établissement financier;▪ Prêts accordés à la clientèle▪ Les créances clients;▪ Les effets à recevoir;▪ Titres de participations▪ Les créances obligataires.	<ul style="list-style-type: none">▪ Un dépôt de trésorerie pour une banque ou un établissement financier;▪ Les dettes fournisseurs;▪ Les effets à payer;▪ Les emprunts;▪ Les dettes obligataires;▪ Autres passifs courants	<ul style="list-style-type: none">▪ Actions ordinaires non remboursables au gré du porteur;▪ Instruments imposant à l'entité une obligation de remettre une QP de ses actifs nets à une autre partie uniquement lors de la liquidation;▪ Actions préférentielles;▪ Bons de souscription ou options d'achat permettant au porteur de souscrire ou d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de l'entité émettrice contre un montant fixe ou déterminable.



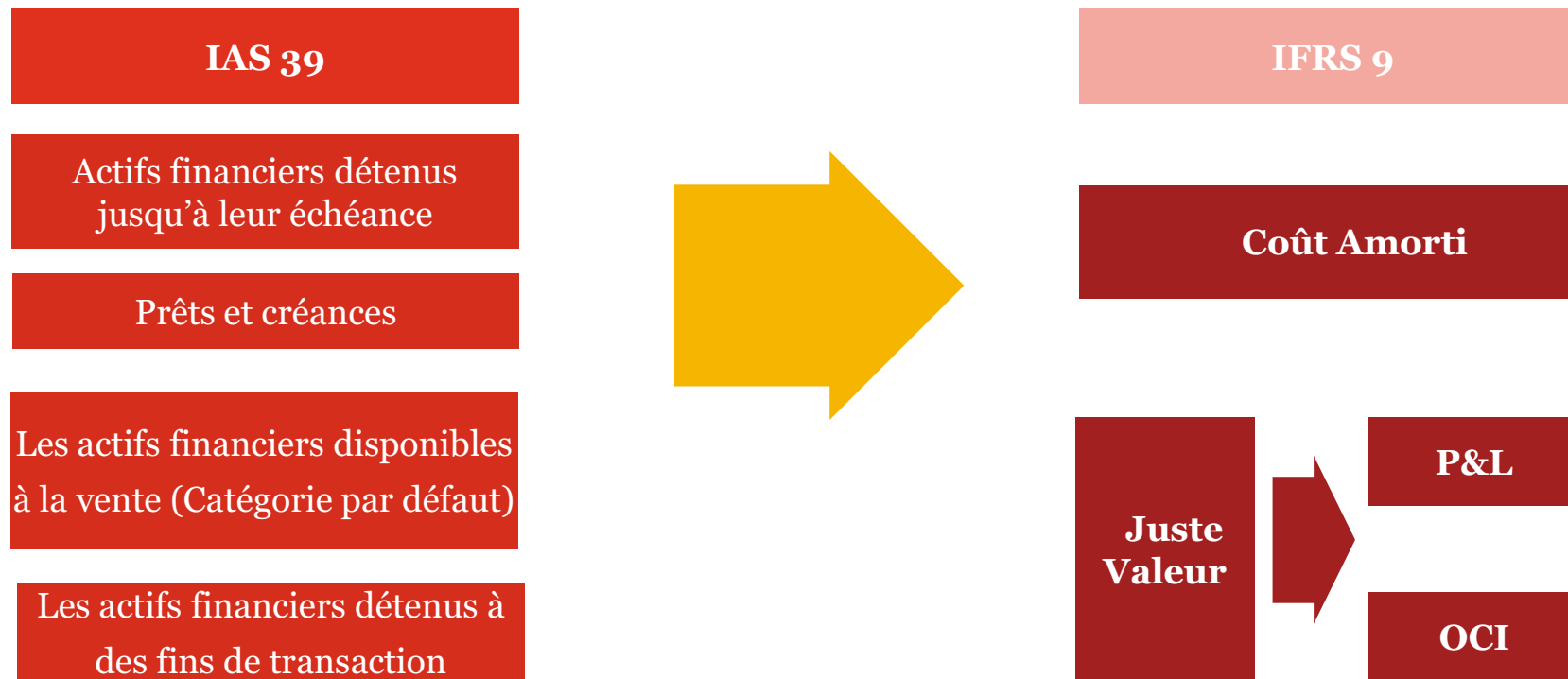
Instruments financiers

- Règles de classification des instruments financiers

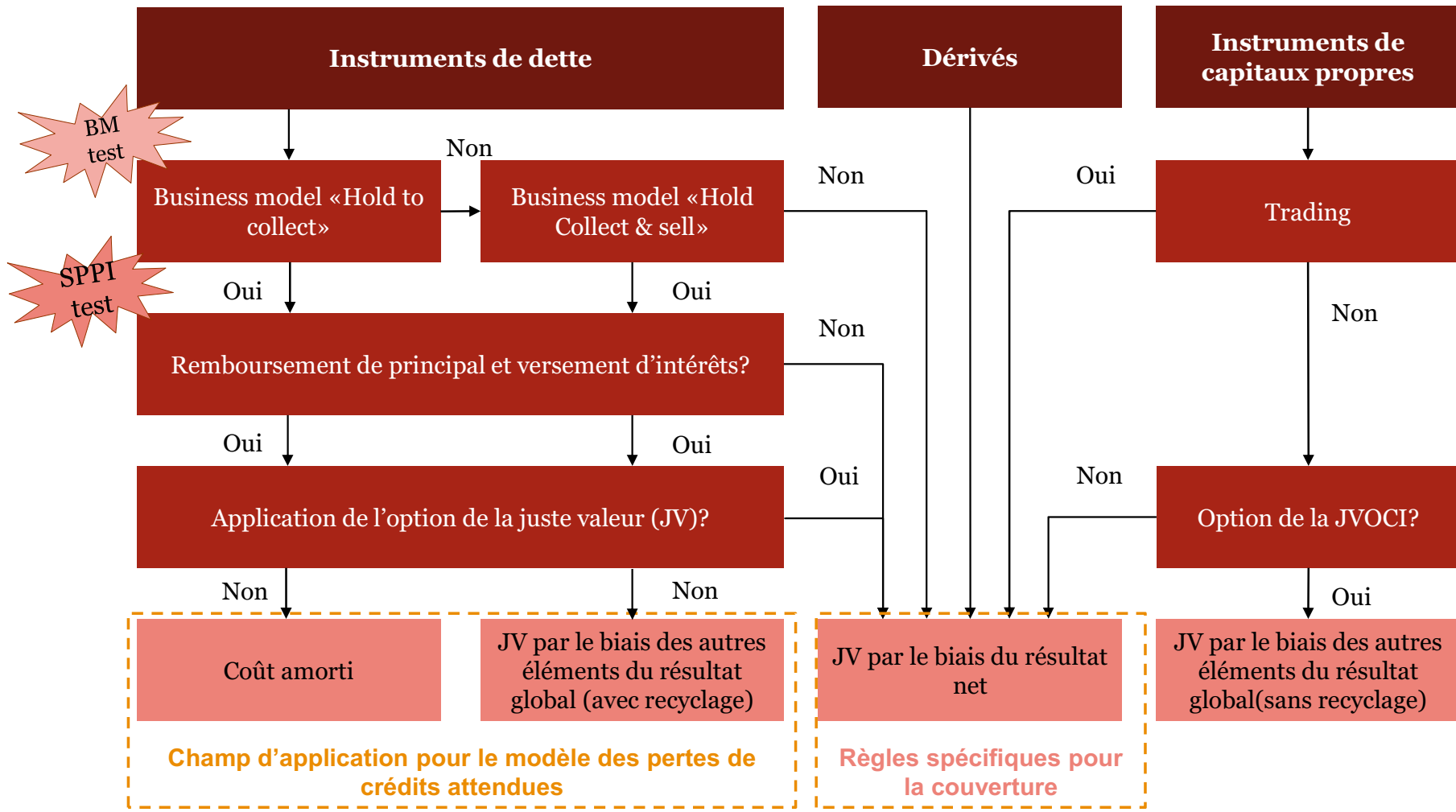
3



Classification & Evaluation des actifs financiers...



Critères de classification et de mesure sous IFRS9



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Récap sur le modèle économique

Test de connaissance

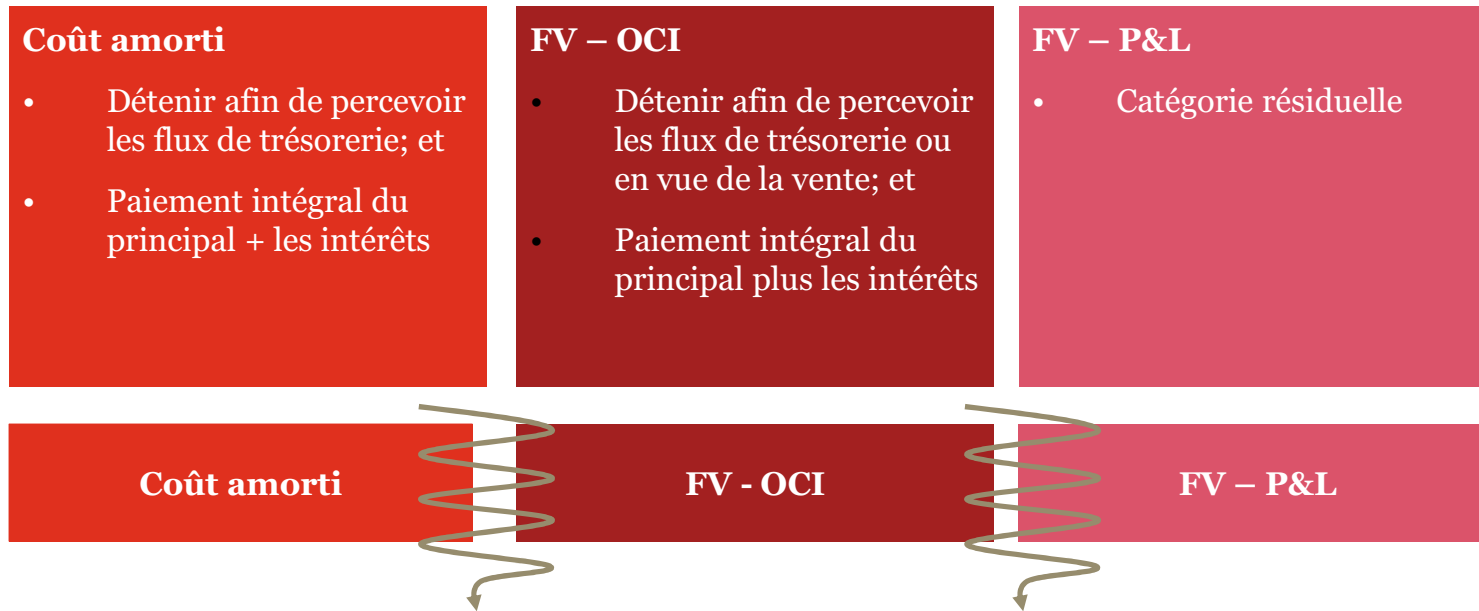
Les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ?

		Vrai	Faux
A1.	JV par le biais du résultat net est la catégorie résiduelle selon IFRS 9.	Vrai	
A2.	Le modèle économique est déterminé selon une approche fondée sur un classement instrument par instrument		Faux
A3.	Les cessions des actifs financiers interdisent le modèle dont l'objectif est la collecte des flux de trésorerie.		Faux
A4.	Les modifications des modèles économiques sont comptabilisées de manière prospective.	Vrai	

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Aperçu sur les trois catégories



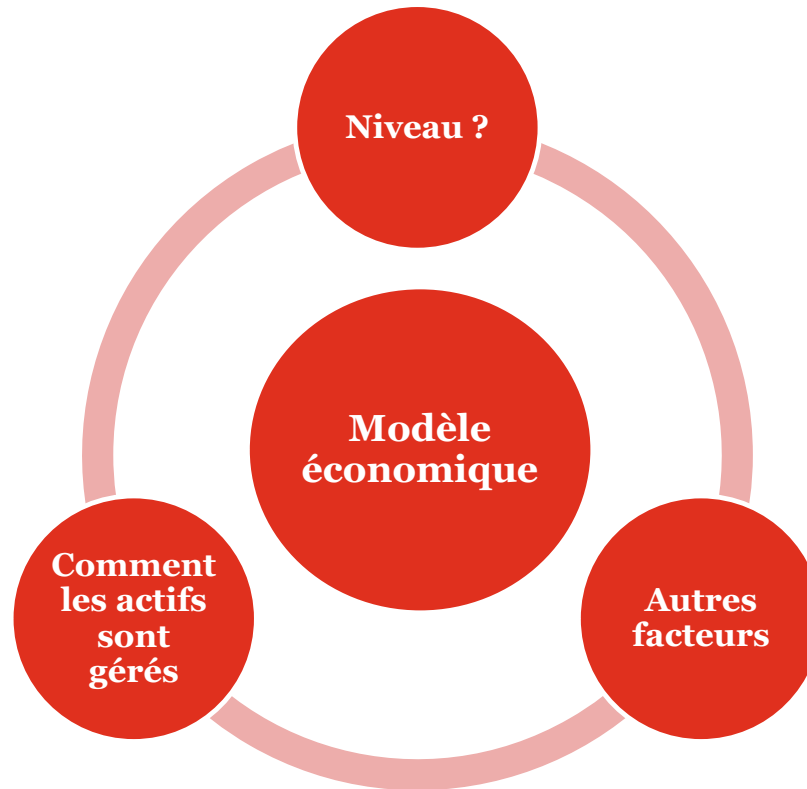
La principale question est de savoir où ces lignes se situent



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Facteurs à considérer:



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Facteurs à considérer : Le niveau...

- *Il ne s'agit pas d'une approche de classification instrument par instrument ;*
- *Il est, peut être, plus approprié de séparer un portefeuille d'actifs financiers en sous-portefeuilles afin de refléter le niveau avec lequel une entité gère ces actifs financiers.*



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Facteurs à considérer : Comment les actifs sont gérés?

- *Toutes les preuves pertinentes valables à la date de l'évaluation sont prises en comptes, telles que:*
 - *Comment la performance du Business Model et les actifs financiers détenus sont évalués et reportés au Management de l'entité;*
 - *La gestion du risque affectant la performance du Business Model et la manière dont ces risques sont gérés;*
 - *Comment le Management est rémunéré.*

Exemple

- La manière dont une entité surveille la qualité de crédit des actifs financiers et son objectif en matière de gestion des actifs financiers peut indiquer qu'il s'agit de collecter les flux de trésorerie contractuels.
- L'entité évalue la performance des actifs sur la base des revenus d'intérêts gagnés et des pertes de crédit réalisées.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Autre facteurs

- Évaluation non effectuée sur la base de scénarios auxquels l'entité ne s'attend pas raisonnablement, tels que les scénarios du " pire cas " ou du " cas de stress ".
- Si le flux de trésorerie est **réalisé d'une façon différente des attentes de l'entité** à la date de l'évaluation du modèle économique, cette situation:
 - Ne donne pas lieu à une erreur d'une période antérieure ; et
 - Ne **change pas la classification des actifs financier détenus dans ce modèle économique**

Tant que l'entité a tenu compte de toute l'information pertinente disponible au moment de l'évaluation du modèle économique.

- Pour les actifs financiers nouvellement créés/achetés, l'entité doit prendre en compte les informations sur la manière dont les flux de trésorerie ont été réalisés dans le passé pour les actifs similaires, ainsi que toutes les autres informations pertinentes.

Exemple

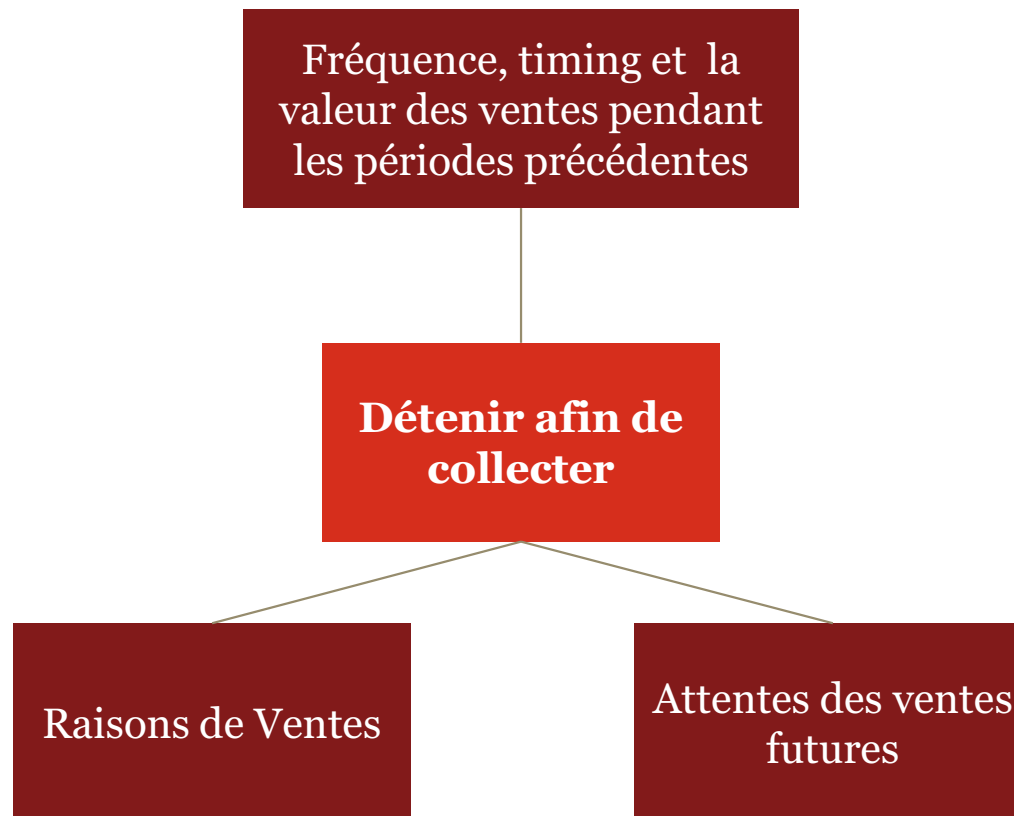
- Les entités financières détiennent des actifs financiers pour faire face à leur besoin en liquidité dans les scénarios de stress. Les entités n'anticipent jamais la vente de ses actifs sauf dans des cas extrêmes. Cela ne doit pas impacter l'évaluation du modèle économique de l'entité.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Modèle économique : Détenir afin de collecter (« HTC »)

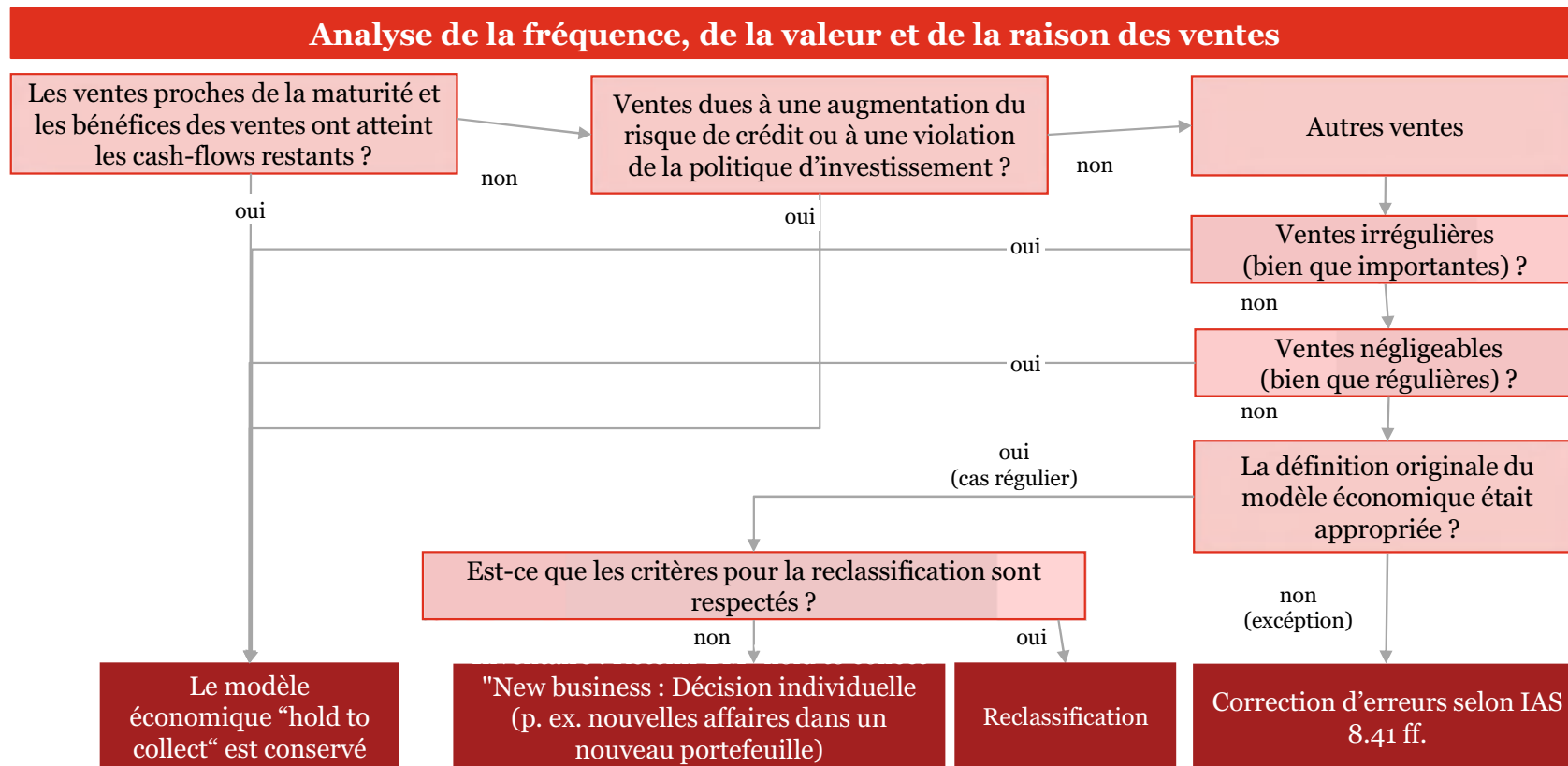
Points d'attention spécifiques



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

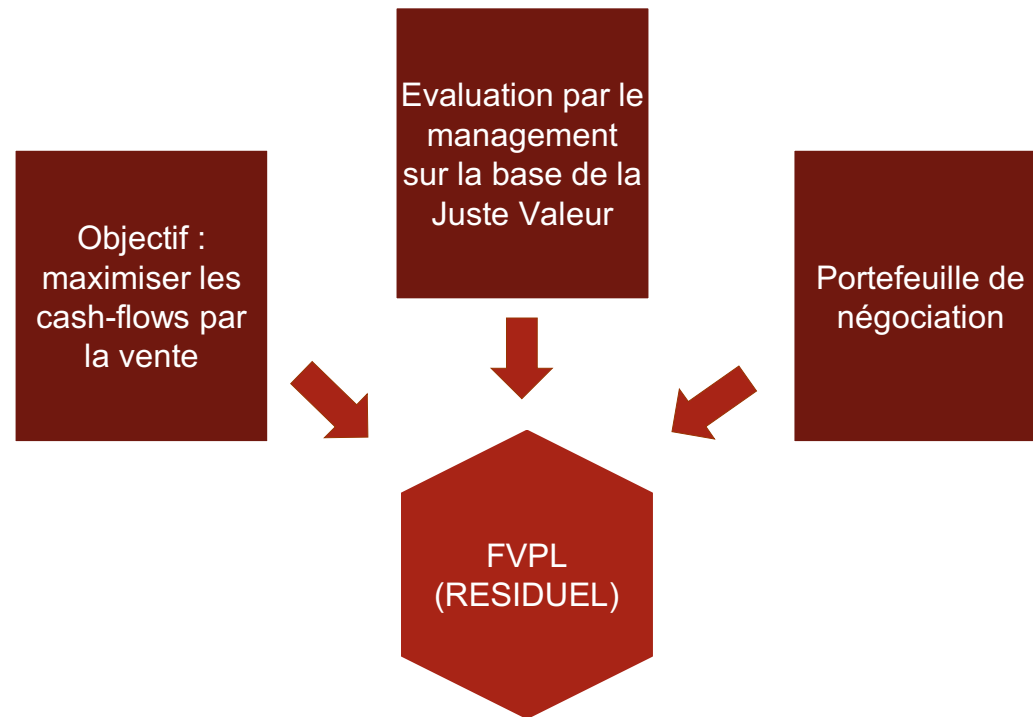
Modèle économique : Détenir afin de collecter (« HTC »)

Points d'attention spécifiques



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Modèle économique : Autres modèles économiques
Facteurs à considérer



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Modèle économique : Autres modèles économiques Choix de FVPL pour réduire les décalages comptables

B4.1.27: “Autorisé à condition que cela donne des informations plus pertinentes”

Exemple (B4.1.30)

Une entité a des passifs en vertu de contrats d'assurance dont l'évaluation intègre des informations actuelles (comme l'autorise le paragraphe 24 d'IFRS 4), et des actifs financiers qu'elle considère comme liés et qui, autrement, seraient évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti.

B4.1.31 : Un **décalage raisonnable** est autorisé, à condition que chaque transaction soit désignée comme étant évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net lors de sa comptabilisation initiale et qu'il soit prévu à ce moment-là que toutes les transactions restantes se réaliseront.



B4.1.32 : Il ne serait pas acceptable de ne désigner qu'une partie des actifs financiers et des passifs financiers à l'origine de l'incohérence comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si cela ne permettait pas **d'éliminer l'incohérence** ou de la réduire sensiblement et d'aboutir ainsi à des informations d'une pertinence accrue.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Situation 1:

Une entité détient des placements afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Ses besoins de financement sont prévisibles et l'échéance de ses actifs financiers concorde avec ses besoins de financement estimés. L'entité effectue des activités de gestion du risque de crédit dans le but de minimiser les pertes de crédit. Par le passé, l'entité a généralement procédé à des ventes lorsque le risque de crédit d'actifs financiers avait augmenté de telle façon que ces actifs ne respectaient plus les critères en matière de crédit spécifiés dans l'énoncé de la politique de placement de l'entité. De plus, des ventes, non fréquentes, ont eu lieu en raison de besoins de financement imprévus.

Les rapports présentés aux principaux dirigeants sont axés sur la qualité de crédit des actifs financiers et sur le rendement contractuel. L'entité surveille également, entre autres informations, la juste valeur des actifs financiers.

Quel serait le modèle économique de ces actifs financiers?

Hold to Collect

Hold to Collect & Sell

Hold to Sell



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Hold to Collect

Même si l'entité tient compte, entre autres informations, de la juste valeur des actifs financiers du point de vue de la liquidité (c'est-à-dire de la somme qu'elle obtiendrait si elle les vendait), son objectif est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.

Le fait de procéder à des ventes ne va pas à l'encontre de cet objectif si ces ventes visent à répondre à une augmentation du risque de crédit des actifs, par exemple, si les actifs ne respectent plus les critères en matière de crédit spécifiés dans l'énoncé de la politique de placement de l'entité.

Le fait de procéder à des ventes non fréquentes résultant de besoins de financement imprévus (p. ex., en situation de crise) ne va pas non plus à l'encontre de cet objectif, même si ces ventes sont importantes sur le plan de la valeur.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Situation 2:

Une entité suit un modèle économique consistant à acquérir des portefeuilles d'actifs financiers, tels que des prêts. Ces portefeuilles peuvent comprendre ou non des actifs financiers dépréciés. Si les sommes dues sur un prêt ne sont pas versées en temps voulu, l'entité s'efforce de réaliser les flux de trésorerie contractuels par divers moyens: par exemple, en joignant le débiteur par courrier, par téléphone ou de quelque autre façon. L'entité a pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels; elle ne gère aucun de ces prêts avec l'objectif de réaliser des flux de trésorerie en les vendant. Dans certains cas, l'entité conclut des swaps de taux d'intérêt afin d'échanger contre un taux d'intérêt fixe le taux d'intérêt variable de certains actifs financiers d'un portefeuille.

Quel serait le modèle économique de ces actifs financiers?

Hold to Collect

Hold to Collect & Sell

Hold to Sell

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Hold to Collect

L'objectif du modèle économique suivi par l'entité est de détenir les actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. L'analyse resterait valable même si l'entité ne s'attendait pas à percevoir la totalité des flux de trésorerie contractuels (par exemple, si certains des actifs financiers étaient dépréciés lors de la comptabilisation initiale). Par ailleurs, le fait de conclure des contrats dérivés afin de modifier les flux de trésorerie d'un portefeuille ne constitue pas en soi un changement de modèle économique pour l'entité.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Situation 3:

Un établissement financier détient des actifs financiers pour faire face à ses besoins de liquidités en cas de situation de crise (p. ex., en cas de retraits massifs de dépôts bancaires). L'entité ne prévoit de vendre ces actifs que dans une telle situation. L'entité surveille la qualité de crédit de ces actifs financiers et les gère dans l'objectif d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Elle évalue la performance des actifs sur la base des produits d'intérêts gagnés et des pertes de crédit subies.

Quel serait le modèle économique de ces actifs financiers?

Hold to Collect

Hold to Collect & Sell

Hold to Sell

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Hold to Collect

L'objectif du modèle économique suivi par l'entité est de détenir les actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. L'analyse resterait valable même si, lors d'une situation de crise passée, l'entité avait procédé à des ventes d'une valeur importante pour faire face à ses besoins de liquidités. De même, le fait de procéder de façon récurrente à des ventes d'une valeur peu importante n'est pas incompatible avec l'objectif de détenir les actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.

Par contre, si une entité détient des actifs financiers pour faire face à ses besoins quotidiens de liquidités et que, pour ce faire, elle doit procéder fréquemment à des ventes d'une valeur importante, l'objectif du modèle économique qu'elle suit n'est pas de détenir les actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Situation 4:

Une entité prévoit qu'elle effectuera des dépenses d'investissement dans quelques années. Elle place ses excédents de trésorerie dans des actifs financiers à court et à long terme pour pouvoir financer ces dépenses le moment venu. Un bon nombre de ces actifs financiers ont une durée de vie contractuelle qui excède la durée du placement prévue par l'entité.

Quel serait le modèle économique de ces actifs financiers?

Hold to Collect

Hold to Collect & Sell

Hold to Sell

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Hold to Collect & Sell

L'objectif du modèle économique est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers. L'entité doit continuellement décider si c'est en percevant les flux de trésorerie contractuels ou en vendant les actifs financiers qu'elle pourra maximiser le rendement du portefeuille jusqu'à ce qu'elle ait besoin des fonds investis.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Situation 5:

Un assureur détient des actifs financiers pour financer des passifs d'assurance. Il utilise les flux de trésorerie contractuels générés par les actifs financiers pour régler les passifs d'assurance au fur et à mesure de leur exigibilité. Afin de s'assurer que les flux de trésorerie contractuels tirés des actifs financiers seront suffisants pour régler ces passifs, l'assureur procède régulièrement à d'importants achats et ventes pour rééquilibrer son portefeuille d'actifs et pour faire face aux besoins de flux de trésorerie qui se présentent.

Quel serait le modèle économique de ces actifs financiers?

Hold to Collect

Hold to Collect & Sell

Hold to Sell

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Evaluation du modèle économique

Hold to Collect & Sell

L'objectif du modèle économique est de financer les passifs d'assurance. Pour atteindre cet objectif, l'entité perçoit les flux de trésorerie contractuels à mesure qu'ils deviennent exigibles et vend des actifs financiers afin que son portefeuille d'actifs conserve le profil recherché. Ainsi, tant la perception de flux de trésorerie contractuels que la vente d'actifs financiers sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

Récap sur le test SPPI

Test de connaissance

Les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ?

		Vrai	Faux
A5.	L'évaluation du SPPI est requise pour tous les actifs financiers		Faux
A6.	Les Intérêts sont une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, risques de crédit et autres risques liés aux prêts...	Vrai	
A7.	Les paiements d'intérêts indexés sur le prix de l'or correspondent aux critères du paiement unique du principal et intérêts.		Faux
A8.	Les actifs financiers convertibles en un nombre déterminé d'actions ordinaires correspondent aux critères du paiement unique du principal et intérêts.		Faux

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI - critère

Intérêts



Intérêt



Considération de la
valeur temps de
l'argent



Considération pour
les risques de crédit

(B4.1.7A) *flux de trésorerie contractuel, qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêts sur le principal en circulation, sont compatibles avec l'arrangement de prêt de base*

- *Dans un arrangement de prêt de base, la contrepartie de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit sont généralement les éléments d'intérêt les plus importants..*
- *Cependant, dans un tel arrangement, les intérêts peuvent également inclure d'autres risques de crédit de base (par exemple: risque de liquidité) et des coûts (par exemple: frais administratifs) associés à la détention de l'actif financier pendant une période donnée.*
- *En outre, les intérêts peuvent inclure une marge bénéficiaire conforme à un accord de prêt de base.*

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPP – Zones de dilemmes

Valeur temps de l'argent modifié

Contrat permettant la modification du calendrier ou le montant des flux de trésorerie

Pouvoir discrétionnaire de la banque pour ajuster le taux d'intérêt



Intérêts négatifs et 0 intérêts



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPP – Exemples

Exemples de caractéristiques SPPI

- La plupart des options de remboursement anticipé ou de prorogation (sous certaines conditions);
- Caps (taux plafonné);
- Floors (taux plancher);
- Collars (taux plafonné et avec plancher);
- Indexation sur l'inflation de la devise d'émission de l'instrument.

Exemples de caractéristiques non SPPI

- Parts d'OPCVM;
- Instrument perpétuel dont le versement des coupons peut être suspendu en cas de difficultés financières de l'émetteur;
- Obligations convertibles en actions.

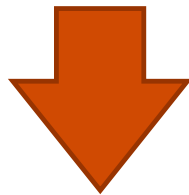


Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI – Analyse des clauses de remboursement anticipé

Critères IFRS 9

Les caractéristiques du contrat dans son ensemble sont SPPI si le montant remboursé est représentatif des montants d'intérêts et de principal restant à payer, et inclut le cas échéant une « compensation raisonnable ».



Si non SPPI, comptabilisation du contrat
dans son ensemble en JVTPL
→ **impact très significatif**
même si la juste valeur de l'option est nulle



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI – Périmètre et méthodologie des « Benchmark Tests »

Rémunération de taux totalement « basique »

- ▶ Taux fixe
- ▶ Taux variable, avec un taux de référence révisé selon une fréquence alignée sur un taux de référence (TMM révisé chaque mois)



- ✓ Pas d'analyse quantitative nécessaire
- ✓ Caractéristiques SPPI sous réserve de l'analyse des éventuelles clauses de RA ou de prorogation

Exemples :

- ▶ Taux de référence révisé selon une fréquence non alignée avec un taux de référence (par exemple révision du taux annuellement)
- ▶ Taux moyen...



- ✓ Analyse quantitative nécessaire
- ✓ Comparaison avec un actif « benchmark » (i.e. avec une fréquence de resetting alignée avec le taux de référence)

Rémunération de taux « complexe »

- ▶ OCA
- ▶ Indexation à un prix de matière première
- ▶ Reverse floater (indexation inverse)...



- ✓ Pas d'analyse quantitative nécessaire
- ✓ Classement direct en JV par résultat



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI – Critère

Exemple



Une entité (le titulaire) investit dans des obligation appartenant au gouvernement pour un montant de 10 millions d' euro, avec une échéance de dix ans, en payant un taux fixe de 1%

Analyse



SPPI:

Ceci est un exemple d'un instrument financier dans lequel le flux monétaire contractuel est un paiement unique du principal et d'intérêt sur le montant principal.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI – Critère

Exemple



Une entité (le titulaire) investit 10 Million d'euro dans des obligations appartenant au gouvernement Néerlandais, avec une maturité de 10 en payant un taux fixe de -0,80%.

Analyse



SPPI:

Ceci est un exemple d'un instrument financier dans lequel les flux de trésorerie contractuel est un paiement de principal et d'intérêts sur le montant principal. Le fait que le taux d'intérêts est négative n'y change rien.

Exemple



L'instrument A est une obligation ayant une date d'échéance stipulée. Les remboursements de principal et les versements d'intérêts sur le principal restant dû sont indexés sur un indice d'inflation de la monnaie dans laquelle l'instrument est libellé.

Analyse



SPPI:

Les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Le fait d'indexer les remboursements de principal et les versements d'intérêts sur le principal restant dû sur un indice d'inflation sans effet de levier permet de remettre à jour la valeur temps de l'argent. En d'autres termes, le taux d'intérêt de l'instrument reflète l'intérêt «réel». Ainsi, les intérêts constituent une contrepartie pour la valeur temps de l'argent associée au principal restant dû.



Exemple



L'instrument A est une obligation ayant une date d'échéance stipulée. Les intérêts sur le principal restant dû sont indexés sur l'évolution de l'EBITDA de l'entité émettrice.

Analyse



SPPI:

Lorsque les versements d'intérêts sont indexés sur une variable financière de l'entité, telle que la performance du débiteur (par exemple, son résultat net) ou un indice boursier, les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. En effet, les flux de trésorerie contractuels représentent ainsi un rendement qui n'est pas compatible avec un contrat de prêt de base.

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI – Critère

Exemple



L'instrument C est une obligation ayant une date d'échéance stipulée et portant intérêt à un taux de marché variable. Ce taux d'intérêt variable est plafonné.

Analyse



SPPI:

Les flux de trésorerie contractuels générés par: a) un instrument à taux d'intérêt fixe, et b) un instrument à taux d'intérêt variable correspondent dans les deux cas à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, tant que les intérêts versés au cours de la durée de vie de l'instrument représentent une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument pendant la durée de celui-ci et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, de même qu'une marge.

Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI – Éléments de la valeur temps de l'argent (modifiés)

Exemple



Est-ce que ces instruments auraient des résultats différents par rapport au Test SPPI?

- *Un instrument financier avec un taux d'intérêt de 2% est réinitialisé à un taux plus élevé si le débiteur manque un certain nombre de paiements.*

Analyse



Oui:

Il est plus probable que les flux de trésorerie contractuels, au cours de la vie de l'instrument vont représenter uniquement le montant du principal et de l'intérêt sur le montant résiduel du principal, en raison de la relation entre les paiements non effectués et la hausse du risque de crédit.



Critères de classification et de mesure sous IFRS9

SPPI – Éléments de la valeur temps de l'argent (modifiés)

Exemple



Une obligation avec une maturité fixée à une certaine date et qui rapporte un taux d'intérêt variable. Ce taux d'intérêt variable est plafonné à 10%. Peut-on considérer qu'il s'agisse d'un SPPI si on sait qu'il existerait une différence significative entre cet instrument et son benchmark lorsque les taux d'intérêts atteindraient 15%.

Analyse



Cela peut être considéré comme SPPI:

Les flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec un taux d'intérêt fixe et d'un instrument avec taux variables sont des SPPI tant que l'intérêt reflète une considération pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé à l'instrument, pour les autres risques et coûts liés aux prêts ainsi que pour la marge de profit.

Cas spécifique : Cadre des accords de rétrocession « Contrat de portage »

Les accords de rétrocessions sont des accords par lesquels le souscripteur participe au capital d'une entreprise pour une période prédéfinie et cède ses actions à échéance en contrepartie d'une rémunération. En général les accords de rétrocession sont souscrits via les fonds communs de placements (FCP) ou via des sociétés d'investissement à capital risque (SICAR).

Les banques ont recours à ces accords vu les avantages fiscaux qu'ils prévoient.

Parmi les conditions pour bénéficier de l'avantage fiscal, l'interdiction de s'accorder sur une valeur de sortie au préalable. Cependant, malgré l'absence formelle d'un tel accord des « Gentleman Agreement » existent en pratique. Ces accords prévoient un prix de sortie convenu à l'avance permettant de garantir un taux de rendement fixe pour l'investisseur.



Analyse de la classification selon la norme IFRS 9

Deux cas de figure s'ouvrent pour classer ces actifs en IFRS :

1- Cas de non respect de l'accord de r trocession :

Si selon l'historique de la Banque, la condition de racheter   une  poque et dans des conditions pr vues au contrat les titres, n'est pas respect e, la soci t  n'est plus un simple porteur, mais un v ritable actionnaire.

Les titres seront qualifi s comme des **instruments de capitaux propres**  valu s soit   la **FVTPL** ou **FVOCI** (m thode   choisir par le management de la banque). Le souscripteur en ce cas estime la JV de ces titres en d veloppant une technique d' valuation appropri e (par exemple la m thode de la DCF). Il est   noter que la valeur math matique n'est pas consid r e comme une juste valeur en vertu de la norme IFRS 13.



Analyse de la classification selon la norme IFRS 9

Deux cas de figure s'ouvrent pour classer ces actifs en IFRS :

2- Cas de respect de l'accord de rétrocession selon l'historique de la Banque :

Dans le cas du respect de l'accord de rétrocession et en application du principe de la prééminence du fond sur la forme, ces titres seront qualifiés comme des **instruments de dette**.

Dans ce cas, ce contrat de portage est **assimilé à un prêt garanti par les titres**.

Deux possibilités se présentent pour la classification de ces instruments de dette :

Option 1 : Prix de cession convenu à l'avance

Si le prix de cession convenu à l'avance ces titres seront qualifiés comme des instruments de dette évalués au **coût amorti** si le BM est HTC ou à la **JVOCI** si le BM est HTCS.

Dans les deux cas ces contrats de retrocession, considérés comme des instruments de dettes, seront inclus dans le champ d'application du test de dépréciation selon le modèle ECL.

Option 2 : Prix de cession correspond à la juste valeur à la date de rétrocession

En absence d'un accord préalable sur le prix de cession, échec du test SPPI, ces titres seront qualifiés comme des instruments de dette évalués à la **FVTPL**.



Exemple pratique : Contrat de portage

Selon un protocole d'accord entre une Banque et un FCP, le cessionnaire a décidé de faire appel à l'investisseur dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société ABC.

La Banque a donné son accord pour souscrire à l'augmentation du capital de la société ABC pour un montant de 2 500 000 DT, correspondant à 25 000 Actions d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune à libérer du quart à la souscription.

La Banque s'engage définitivement et irrévocablement à céder les 25 000 Actions qu'elle détient dans le capital de la société ABC au FCP lequel s'engage, définitivement et irrévocablement de s'en rendre acquéreur.

Pendant toute la période de détention des actions de la société ABC, la banque s'engage à déléguer ses pouvoirs de représentation au sein des assemblées générales de la société ABC au cessionnaire et à accepter d'être engagée par les votes de ce dernier.

Est ce qu'il s'agit d'instrument de capitaux propres ou d'un instrument de dette ?



Exemple pratique : Contrat de portage

Selon l'historique de la société la condition de racheter, à une époque et dans des conditions prévues au contrat les titres, est toujours respectée.

Le contrat de rétrocession prévoit que le prix de vente sera déterminé par un expert indépendant, désigné par le cessionnaire 3 mois avant l'échéance. Celui-ci établira le prix de cession suivant l'une des méthodes d'évaluation généralement admise la plus appropriée au cas d'espèce selon le calendrier et les conditions suivantes :

Date de libération	Nombre d'actions	Date de rétrocession	
16/03/2012	6 250	au cours du 3eme trimestre 2016	15/07/2016
16/03/2012	6 250	au cours du 3eme trimestre 2017	15/07/2017
16/03/2012	6 250	au cours du 3eme trimestre 2018	15/07/2018
16/03/2012	6 250	au cours du 3eme trimestre 2019	15/07/2019

Quel est la classification de cet instrument de dette ?



Exemple pratique : Contrat de portage

Un « Gentleman Agreement » existe et prévoient un prix de sortie convenu à l'avance permettant de garantir un taux de rendement fixe pour la Banque.

Le détail de l'opération de rétrocession se présente comme suit :

Nombre d'actions	Valeur Nominal	Date de rétrocession	Prix de cession/action	Prix de Cession Contractuel	+/- Value Comptabilisé
6 250	100	15/07/2016	113,52	709 500	84 500
6 250	100	15/07/2017	116,52	728 250	103 250
6 250	100	15/07/2018	119,52	747 000	122 000
6 250	100	15/07/2019	122,52	765 750	140 750

+/- Value Comptabilisé = (Prix de cession/action - Valeur Nominal) x Nombre d'actions

Quel est la classification de cet instrument de dette ?



Exemple pratique : Contrat de portage

Le tableau en ci-dessous, récapitule les encaissements prévus dans le « Gentleman Agreement » ainsi que la défalcation en principal et intérêt avec mention du taux de rendement effectif de 3%.

Date de libération	Échéance	Nbj de jours	Prix de cession « Gentleman Agreement »	Remboursement en Principal	Remboursement En intérêt	Taux de rendement effectif
16/03/2012	15/09/2016	1 645	709 500	625 000	84 500	3,00%
16/03/2012	15/09/2017	2 010	728 250	625 000	103 250	3,00%
16/03/2012	15/09/2018	2 375	747 000	625 000	122 000	3,00%
16/03/2012	15/09/2019	2 740	765 750	625 000	140 750	3,00%
		Total	2 950 500	2 500 000	450 500	3,00%

Conclusion

Cet instrument est comptabilisé en tant qu'actif financier au coût amorti si son BM est HTC ou en tant qu'actif financier à la JVOCI recyclable si son BM est HTCS.

Distinction entre passif financier et instrument de capitaux propres

L'émetteur d'un instrument financier doit classer l'instrument en tant que passif ou en instrument de capitaux propres, conformément, à la **substance de l'accord** contractuel lors de la comptabilisation initiale et non à sa forme ou son apparence juridique, en tenant compte des définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres (*IAS 32.15*).

L'émetteur d'un instrument financier non dérivé doit examiner les termes de l'instrument pour déterminer s'il contient à la fois un élément de passif et un élément de capitaux propres. Si tel est le cas, il doit classer séparément les différentes composantes de l'instrument (*IAS 32.28*).



	Obligation de règlement du principal en trésorerie	Obligation de règlement pour les coupons/dividendes	Règlement en un nombre fixe d'actions	Classification
Actions ordinaires	X	X	N/A	Instrument de capitaux propres
Titres participatifs préférentiels avec un dividende fixe à 5% chaque année (si les bénéficiaires distribuables le permettent) et remboursables au bout de 5 ans.	✓	✓	X	Passif financier
Obligations convertibles en un nombre fixe d'actions	✓	✓	✓	Passif financier pour l'obligation et instrument de capitaux propres pour l'option de conversion
Obligations convertibles en un nombre fixe d'actions	✓	✓	✓	Passif financier pour l'obligation et instrument de capitaux propres pour l'option de conversion



Instrument financiers composés

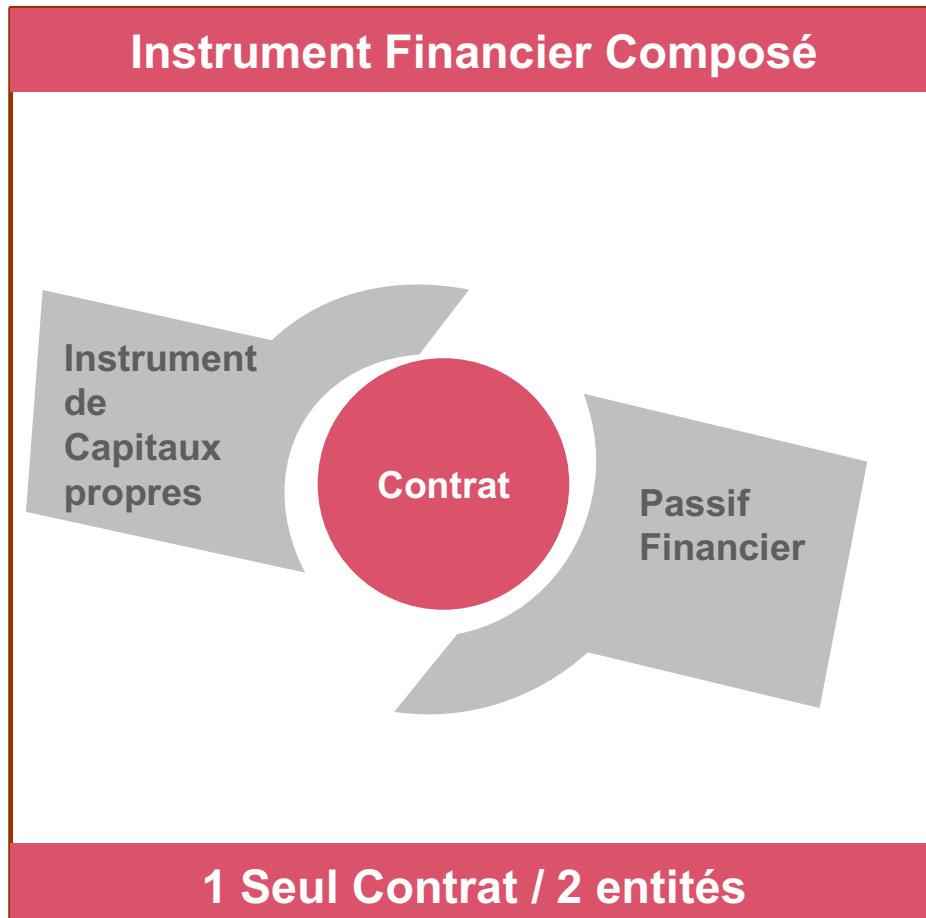
**Composante
Passif**

**Composante CP
(Option)**

Valeur des paiements futurs
actualisée à un taux d'intérêt
d'un passif financier similaire
n'incluant pas une option

Différence entre la valeur
totale de l'instrument
composé et la valeur attribuée
à la composante dette

Définition des instruments financiers composés « IFC »



Instrument financier composé

Définition:

Un instrument financier composé est tout instrument comprenant – du point de vue de l'émetteur- une composante dette et une composante capitaux propres. Il ne peut s'agir que d'un instrument émis IAS 32.28.

Instrument financier = Composante dette + Capitaux propres

Comptabilisation :

- La composante dette est comptabilisée selon les dispositions d'IFRS 9, c'est-à-dire au coût amorti avec calcul d'un TIE.
- La composante capitaux propres (l'option de conversion, par exemple) est maintenue à son coût d'entrée, sans réévaluation ultérieure (IAS 32.AG34)

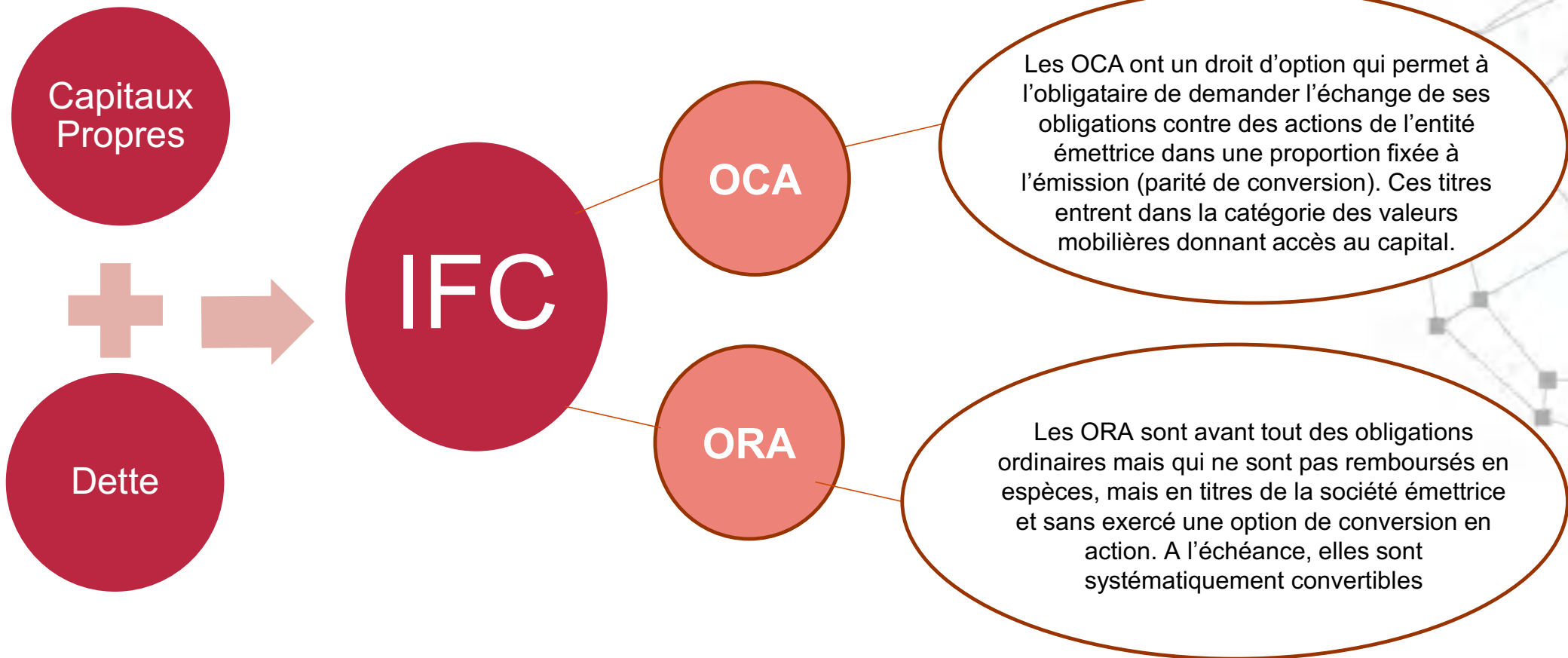
Remarque:

Un IFC n'est pas un instrument hybride:

Instrument hybride = Contrat hôte (dette/commande) + **Dérivé incorporé** (n'est pas un instrument de capitaux propre) => Traité selon IFRS 9

Définition des instruments financiers composés « IFC »

Typologie des instruments financiers composés « IFC » :



Distinction entre passif financier et instrument de capitaux propres

Illustration : Obligations convertibles chez l'émetteur

La société X émet le 01/01/2001 une obligation convertible en actions dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Nominal de 1000 €
- Échéance 31/12/2010
- Coupon annuel 10%
- La conversion se fait en actions ordinaires de la société X au taux fixe de 10 actions pour une obligation
- Les frais d'émission sont négligés

Pour une dette de durée équivalente sans option de conversion, la société X aurait payé un taux d'intérêt de 11%.

Distinction entre passif financier et instrument de capitaux propres

Illustration : Obligations convertibles chez l'émetteur

À la date d'émission, la société X enregistre les montants suivants :

➤ Valeur actuelle des flux d'intérêt (à 11%)	588
➤ Valeur actuelle du remboursement en principal (à 11%)	352
➤ Total de la composition dette	941
➤ Montant reçu au titre de l'émission	1 000
➤ Valeur de la composante capitaux propres (= reliquat)	59

Le montant passé en capitaux propres ne fait l'objet d'aucune réévaluation ultérieure.

La dette est évaluée au coût amorti et la différence entre le montant de la dette à l'émission (941) et le montant de remboursement (1000) est réalloué sur chaque période selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Distinction entre passif financier et instrument de capitaux propres

Illustration : Obligations convertibles chez l'émetteur

Année	Valeur à l'ouverture	Charge d'intérêt à 11%	Intérêt payé en cash	Valeur à la clôture
1	941,1	103,5	100,0	944,6
2	944,6	103,9	100,0	948,5
3	948,5	104,3	100,0	952,8
4	952,9	104,8	100,0	957,7
5	957,7	105,3	100,0	963,0
6	963,0	105,9	100,0	968,9
7	969,0	106,6	100,0	975,6
8	975,6	107,3	100,0	982,9
9	982,9	108,1	100,0	991,0
10	991,0	109,0	100,0	1000,0

Distinction entre passif financier et instrument de capitaux propres

Illustration : Obligations convertibles chez l'émetteur

Remboursement à l'échéance	Banque	Obligation	Résultat	Capitaux propres
0 – Émission de l'obligation	1 000	941		59
Périodes de 1 à 10 Intérêts payés sur obligation (10*100)	1 000		1 000	
Amortissement (coût amorti)		59	59	
Remboursement	1 000	1 000		



Distinction entre passif financier et instrument de capitaux propres

Illustration : Obligations convertibles chez l'émetteur

Conversion à l'échéance	Banque	Obligation	Résultat	Capitaux propres
o – Émission de l'obligation	1 000	941		59
Périodes de 1 à 10 Intérêts payés sur obligation (10*100)	1 000		1 000	
Amortissement (coût amorti)		59	59	
Conversion		1 000		1 000

Distinction entre passif financier et instrument de capitaux propres

Illustration : Obligations convertibles chez l'émetteur

Conversion à période 3	Banque	Obligation	Résultat	Capitaux propres
o – Émission de l'obligation	1 000	941		59
Périodes de 1 à 3 Intérêts payés sur obligation (3*100)	300		300	
Amortissement (coût amorti)		11,7	11,7	
Conversion		952,7		952,7

Exemple 2

Courant le mois de Janvier N, l'entité Z émet un emprunt obligataire en actions de 1 000 titres d'une valeur nominale de 120 TND remboursable in fine dans 5 ans.

Le taux d'intérêt contractuel est de 9%, et le taux normal de marché lors de l'opération d'émission est de 12%.

La parité de conversion est de 3 obligations pour 1 action d'une valeur nominale de 120 TND. Pour le bouclage de cette opération d'émission, l'entité Z a supporté des frais d'émission de l'ordre de 5 000 dinars.

Hypothèse 1 : A l'échéance 300 obligations sont converties en actions.

Hypothèse 2 : Pour encourager la conversion anticipée, l'entité s'engage à verser un montant de 10 dinars par obligation convertie avant l'échéance.

A cet effet, 100 obligations ont été converties suite à l'annonce de l'avantage de la conversion anticipée, et 200 obligations ont été converties à l'échéance.

Questions :

L'opération d'émission de l'emprunt obligataire comment est-elle traitée selon les normes IFRS, lors de l'émission, courant la période contractuelle, et à la date de remboursement pour les deux hypothèses ?

Exemple 2

En se basant sur la substance économique de l'opération, cet emprunt convertible en actions émis par l'entité Z est un instrument financier composé.

Selon IAS 32.28, il doit être séparé en une part de dettes financières et une part en capitaux propres. A cet effet, l'entité Z doit suivre la démarche suivante pour le traitement de cette opération à la date d'émission:

Etape 1: Détermination de la composante passif financier

La composante dette doit correspondre à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie (coupons d'intérêts et remboursement) exprimés au taux normal du marché qui est ici 12%.

La valeur de la composante dettes financières s'élève à **107 023 dinars** comme présente le tableau suivant:

	N 1	N 2	N 3	N 4	N 5	Total
Cash Flux annuel	10 800	10 800	10 800	10 800	130 800	174 000
Cash-flow actualisés au taux de marché 12%	9 643	8 610	7 687	6 864	74 219	107 023

Etape 2: Détermination de la composante instrument des capitaux propres

Selon les dispositions de l'IAS 32 la valeur de l'option de conversion qui représente l'instrument des capitaux propres est la différence entre le montant nominal de l'émission qui est de 120 000 dinars et celui de la dette qui est de 107 023 dinars, soit **12 977 dinars**.

Exemple 2

Etape 3: Comptabilisation de l'opération de l'emprunt

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(B)		Trésorerie	120 000	
	(B)	Autres capitaux propres		12 977
	(B)	Emprunt Obligataire convertible		107 023

Etape 4 : affectation des frais d'émission supportés

Les frais d'émission doivent être répartis proportionnellement à la valeur de l'option et à celle de la dette (IAS 32.38)

- QP des frais pour la partie passif financier : $5\,000 * 107\,023 / 120\,000 = 4\,459$ dinars
- QP des frais pour la partie instrument de capitaux propres : $5\,000 * 12\,977 / 120\,000 = 541$ dinars

Etape 5: Comptabilisation des frais d'émission supportés

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(B)		Autres capitaux propres	541	
(B)		Emprunt Obligataire convertible	4 459	
	(B)	Trésorerie		5 000



Exemple 2

Etape 6: Evaluation ultérieure de la composante passif financier

En tant que passif financier, cette composante est évaluée ultérieurement au coût amorti selon la norme IFRS 9. A cet effet, il y a lieu de déterminer le taux d'intérêt effectif « TIE » pour la détermination de la charge financière à constater à la fin de chaque exercice.

Le TIE est le taux qui égalise le montant net de trésorerie encaissé (la composante passif financier), soit 102 564 dinars, avec les paiements annuels jusqu'à la date de remboursement en utilisant la fonction Excel TRI.

Le TIE s'élève à 13.146% comme se présente d'après le tableau suivant:

Année	0	1	2	3	4	5
Cash Flux annuel	102 564	(10 800)	(10 800)	(10 800)	(10 800)	(130 800)

En tenant compte du TIE déterminé, l'entité Z procède à la détermination de la charge financière annuelle ainsi que de la dette à la fin de la période comme suit:

Année	Dette début de période	Charge d'intérêt de la période	Coupons	Dette fin de période
1	102 564	13 483	- 10 800	105 246
2	105 246	13 836	- 10 800	108 282
3	108 282	14 235	- 10 800	111 717
4	111 717	14 686	- 10 800	115 603
5	115 603	15 197	- 10 800	120 000

Exemple 2

Etape 7: Constatation de la charge financière

A la fin de chaque exercice, l'entité Z enregistre le coupon d'intérêt et constate l'écoulement de l'effet temps en ajustant la composante du passif financier à la fin de chaque exercice.

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(R)		Charge financière N	13 483	
	(B)	Trésorerie		10 800
	(B)	Emprunt Obligataire convertible		2 683

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(R)		Charge financière N+1	13 836	
	(B)	Trésorerie		10 800
	(B)	Emprunt Obligataire convertible		3 036

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(R)		Charge financière N+2	14 235	
	(B)	Trésorerie		10 800
	(B)	Emprunt Obligataire convertible		3 435



Exemple 2

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(R)		Charge financière N+3	14 686	
	(B)	Trésorerie		10 800
	(B)	Emprunt Obligataire convertible		3 886

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(R)		Charge financière N+4	15 197	
	(B)	Trésorerie		10 800
	(B)	Emprunt Obligataire convertible		4 397

En ce qui concerne l'option de conversion, il s'agit d'un instrument de capitaux propres qui est traité ultérieurement selon l'IAS 32.AG34 (aucune perte ou profit n'a pour objet d'ajuster la composante capitaux propres, cette partie reste enregistrée selon le coût initial)



Exemple 2

Etape 8: Règlement des obligations à l'échéance (Hypothèse 1 : Conversion de 300 obligations)

Les titres d'emprunt qui ne sont pas convertibles et faisant l'objet de règlement s'élèvent 700 obligations à une valeur nominale unitaire de 120 dinars.

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(B)		Emprunt Obligataire convertible	84 000	
	(B)	Trésorerie		84 000

Etape 9: Détermination et enregistrement de la conversion (Hypothèse 1 : Conversion de 300 obligations)

La conversion porte sur 300 obligations avec une parité de 3 obligations contre une action convertie.

Nombre d'actions objet de l'augmentation du capital = $300 / 3 = 100$ actions

Valeur de l'augmentation du capital social = $100 * 120 = 12\ 000$ dinars

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(B)		Emprunt Obligataire convertible	36 000	
(B)		Autres capitaux propres	12 436	
	(B)	Capital social		12 000
	(B)	Prime d'émission		36 436

Lors de la conversion, l'entité décomptabilise la composante passif et la comptabilise en capitaux propres. La composante capitaux propres initiale reste comptabilisée en capitaux propres (bien qu'elle puisse être transférée d'un poste de capitaux propres à un autre). Aucun profit ni perte n'est généré lors de la conversion à l'échéance (IAS32.AG32)

Exemple 2

Etape 8: Règlement des obligations à l'échéance (Hypothèse 2 : Changement des termes du contrat)

Le changement des termes du contrat d'émission initial pour encourager la conversion, soit en offrant un rapport de conversion plus favorable ou en ayant une contrepartie supplémentaire en cas de conversion avant la date d'échéance est traité en se référant aux dispositions du paragraphe AG35 de la norme IAS 32.

→ Conversion de 100 obligations avant la date d'échéance

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(B)		Autres capitaux propres	4 000	
	(B)	Capital social		4 000
(R)		Charge / Conversion anticipée	1 000	
	(B)	Trésorerie		1 000

→ Conversion de 200 obligations à l'échéance et règlement du reliquat de l'emprunt obligataire

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(B)		Emprunt Obligataire convertible	84 000	
	(B)	Trésorerie		84 000

Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
(B)		Emprunt Obligataire convertible	36 000	
(B)		Autres capitaux propres	8 436	
	(B)	Capital social		8 000
	(B)	Prime d'émission		36 436



Instruments financiers

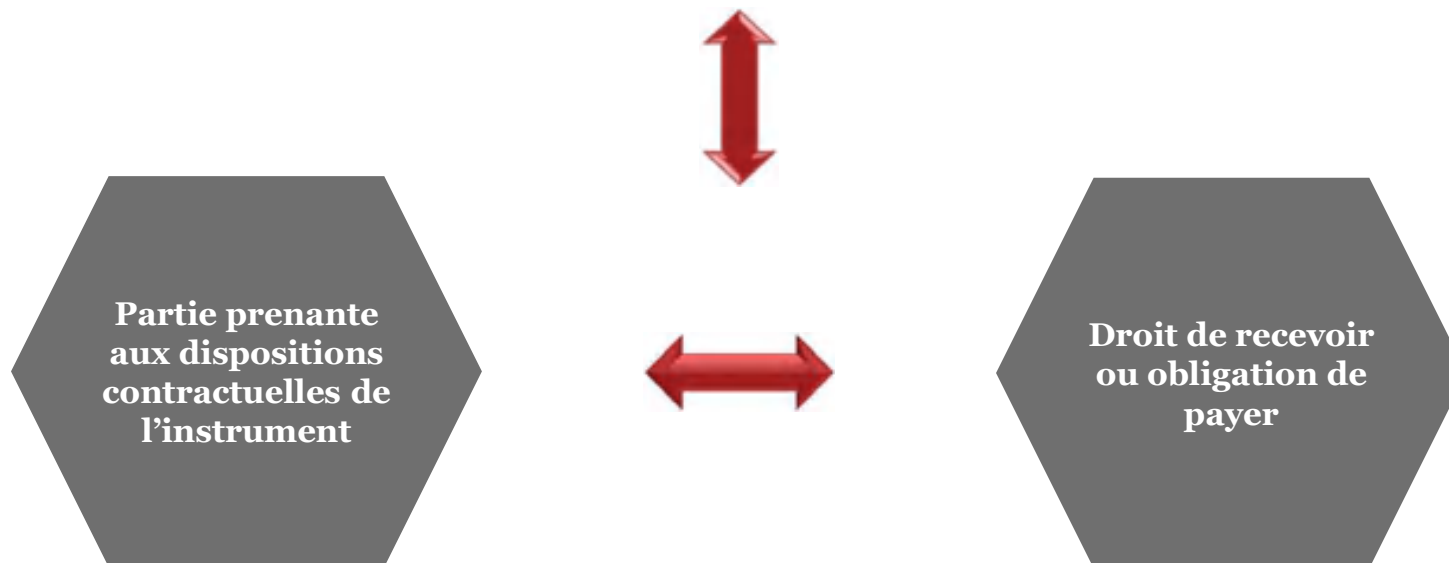
- Comptabilisation initiale

4



Comptabilisation initiale

Comptabilisation d'un actif ou passif financier



Comptabilisation initiale

$$\begin{array}{c} \text{Coût d'entrée} \\ = \\ \text{JV de la contrepartie donnée} \\ + \\ \text{Coûts de transaction inclus dans la valeur d'entrée} \\ \text{sauf instruments financiers en JV par résultat} \end{array}$$

Les coûts de transaction lors de la mise en place d'une dette doivent être déduits de la dette inscrite dans l'état de la situation financière et amortis (selon le taux de profit effectif).

Coûts de transaction

Les coûts de transaction englobent:

- (a) les honoraires et commissions versés aux mandataires (y compris les membres de leur personnel agissant comme agents de placement), conseils, courtiers et contrepartistes,
- (b) les prélèvements des agences réglementaires et des bourses de valeurs,
- (c) les droits et taxes de transfert.

Les coûts de transaction excluent les primes de remboursement ou d'émission de dette, les coûts de financement, les coûts d'administration internes et les coûts de possession



Comptabilisation initiale

Exemple- Prêts au personnel à un taux faible

Des prêts à un taux préférentiel de 2% sont octroyés au personnel pour un montant de 1.000 UM sur une durée de 3 ans. Ces prêts sont remboursables in fine. Le taux de marché pour des prêts de mêmes caractéristiques octroyés à des personnes présentant le même risque de crédit aurait été de 5%.

La juste valeur de ces prêts à la date d'octroi serait estimée à 918, calculée comme suit:

En UM	N	N+1	N+2	Total
Flux	20	20	1 020	1 060
Facteur d'actualisation	1,05	1,10	1,16	
Flux actualisé	19	18	881	918

Les prêts seront constatés initialement à leur juste valeur de 918. La différence sera constatée en charges constatées d'avance et sera amortie sur la durée du prêt. L'amortissement sera considéré comme avantage accordé au personnel.

Comptabilisation initiale

Exemple- Prêts au personnel à un taux faible

Le tableau suivant récapitule l'impact du traitement comptable :

En UM	N	N+1	N+2	Total
Produit financier contractuel	20	20	20	60
Produit financier effectif (1)	45	47	50	142
Charge de personnel (2)	27,33	27,33	27,33	82

(1) : le produit financier effectif est calculé comme suit:

N : $918 * 5\%$

N+1 : $(918+25) * 5\%$

N+2 : $(918+25+27) * 5\%$

(2) : Amortissement linéaire (82/3)



Instruments financiers

- Evaluation ultérieure

5



Évaluation postérieure des actifs financiers

Coût
amorti

OU

Juste
Valeur



**JV par le biais du
résultat net**



**JV par le biais
des autres
éléments du
résultat global**



Évaluation postérieure des actifs financiers

Coût amorti

Coût amorti

=

Coût d'entrée (comptabilisation initiale)
– Remboursement en principal
+ ou – amortissement cumulé des différences entre coût d'entrée et montant du remboursement à l'échéance
– Réduction pour dépréciation ou non recouvrabilité

Coût amorti calculé selon la méthode du taux de profit effectif

=

Taux qui égalise valeur actualisée des flux futurs attendus et coût d'entrée



Commissions incluses dans le taux d'intérêt effectif

Lorsqu'elle applique la méthode du taux d'intérêt effectif, l'entité détermine les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier. Exemples:

- (a) les commissions de montage (d'étude) reçues par l'entité relativement à la création ou à l'acquisition d'un actif financier.
- (b) les commissions d'engagement reçues par l'entité pour l'émission d'un prêt et qu'il est probable que l'entité conclura un contrat de prêt. Si l'engagement vient à échéance sans que l'entité ait effectué le prêt, la commission est comptabilisée en produits des activités ordinaires à l'échéance
- (c) les commissions de montage versées pour l'émission de passifs financiers évalués au coût amorti



Commissions incluses dans le taux d'intérêt effectif

Les commissions qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier et qui sont comptabilisées selon IFRS 15 comprennent :

- (a) les commissions demandées pour la gestion d'un prêt ;
- (b) les commissions d'engagement pour l'émission d'un prêt lorsque qu'il est peu probable qu'un contrat de prêt soit conclu ;
- (c) les commissions de syndication reçues par l'entité qui organise le montage d'un prêt et qui ne conserve aucune créance au titre du prêt (ou qui conserve une créance au même taux d'intérêt effectif que les autres participants pour un risque comparable)



Évaluation postérieure des actifs financiers

Exemple du coût amorti

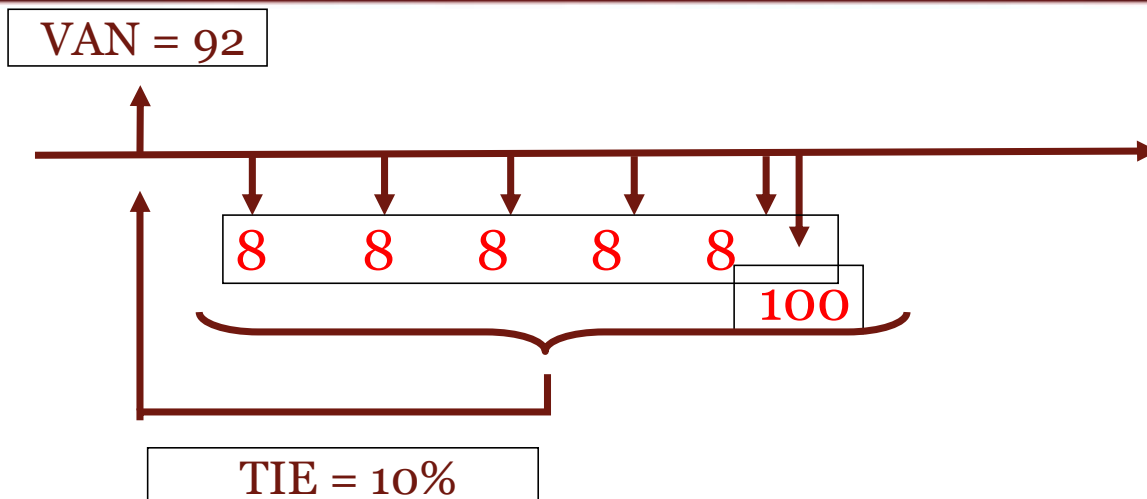
Émission d'une obligation de 100 M€ le 1^{er} janvier

Coupons annuels de 8% par an sur 5 ans

Prime d'émission : 6 M€

Coûts de transaction : 2 M€

Calcul du TIE :
Coût d'entrée (VAN) t_0 – actualisation frais financiers $t_0 = 0$



Évaluation postérieure des actifs financiers

Exemple du coût amorti

	Obligation		Banque		Résultat
01.01.N	92		92		
31.12.N	1,2	Oblig = 93,2	8		9,2 10% de 92
31.12.N+1	1,32		8		
.					9,32 10% de 93,2
.					
31.12.N+5	Solde 100				



Évaluation postérieure des actifs financiers

Illustration: Prêt au coût amorti

Le 1^{er} janvier 2000, une entité A procède à l'acquisition d'une obligation à sa juste valeur de 1 000 KUM (en tenant compte des coûts de transactions).

L'obligation a une valeur nominale de 1 250 KUM et un taux d'intérêt contractuel fixe de 4,7% et remboursable au pair en totalité le 31 décembre 2005.

L'obligation est classée parmi les actifs financiers évalués au coût amorti.



Évaluation postérieure des actifs financiers

Illustration: Prêt au coût amorti

Le taux de rendement effectif qui égalise l'investissement initial aux flux de trésorerie futurs est de 10% :

Échéance	Coût amorti en début de période	Intérêt au taux effectif	Cash-flow	Coût amorti en fin de période
31/12/2000	1 000	100	59	1 041
31/12/2001	1 041	104	59	1 086
31/12/2002	1 086	109	59	1 136
31/12/2003	1 136	113	59	1 190
31/12/2004	1 190	119	59	1 250

Évaluation postérieure des actifs financiers

Illustration: Prêt au coût amorti

Le taux de rendement effectif qui égalise l'investissement initial aux flux de trésorerie futurs est de 10% :

Échéance	Cash flow	Taux d'actualisation (10%)	Cash flow actualisé
31/12/2000	59 (1250*4,7%)	1,100	53
31/12/2001	59	1,210 (1,1 ²)	49
31/12/2002	59	1,331 (1,13)	44
31/12/2003	59	1,464 (1,14)	40
31/12/2004	1 309 (1250+59)	1,611 (1,15)	814
Investissement initial			1 000

Évaluation postérieure des actifs financiers

Illustration: Prêt au coût amorti

	Actif financier	Banque	Produits financiers
01/01/2000	1 000	1 000	
Coût amorti			
31/12/2000	41	59	100
31/12/2001	45	59	104
31/12/2002	50	59	109
31/12/2003	54	59	113
31/12/2004			
Intérêts	60	59	119
Remboursement	1 250	1 250	

Évaluation postérieure des actifs financiers

Illustration: Evaluation à la FVOCI

Une entité achète au cours de l'exercice N un portefeuille d'obligations pour sa juste valeur de 500 000 UM. Les obligations sont classées initialement dans la catégorie Actifs financiers FVOCI (HTC&S). Au 31/12/N, la JV est estimée à 490.0000.

La perte de valeur selon le modèle ECL au 31/12/N a été estimée à 6 000 UM.

Au 31 décembre N+1, la juste valeur est estimée à 495 000. La perte de valeur est toujours estimée à 6 000 UM.

Au 31 décembre N+2, la juste valeur est estimée à 480 000. La perte de valeur selon le modèle ECL a été estimée à 20 000 UM (cumulée).



31/12/N	Débit	Crédit
Autres éléments du résultat global (OCI)	10 000	
Obligations (FVOCI)		10 000
Perte de valeur (P&L)	6 000	
Autres éléments du résultat global (OCI)		6 000
31/12/N+1	Débit	Crédit
Obligations (FVOCI)	5 000	
Autres éléments du résultat global (OCI)		5 000
31/12/N+2	Débit	Crédit
Autres éléments du résultat global (OCI)	15 000	
Obligations (FVOCI)		15 000
Perte de valeur (P&L)	14 000	
Autres éléments du résultat global (OCI)		14 000



Instruments financiers

- Règles en matière de reclassification

6



Critère de Reclassification

Reclassification sauf si l'entité change son modèle économique

- Cela ne devrait pas être très fréquent
- Les changements devraient être approuvés par un niveau élevé du management (management clé selon la définition de la norme IAS 24, Parties liées)
- Doivent être des changements importants aux opérations de l'entité
- Doit être démontrable à des parties externes



Un **changement dans les objectifs du modèle économique de l'entité** doit être effectué avant la date de reclassification.

Exemples de non changement dans le Modèle économique

- Changement d'intention lié à des actifs financiers particuliers (même dans des circonstances de changements importants dans les conditions du marché).
- La disparition temporaire d'un marché particulier pour un actif financier.
- Transfert des actifs financiers entre des départements d'une même entité avec des modèles économiques différents.



Critère de Reclassification

Règles de comptabilisation en matière de reclassification

	Coût amorti	FVOCI	FVTPL
Coût amorti		JV à la date de reclassification et la différence par rapport à la valeur comptable est comptabilisée en OCI	JV à la date de reclassification et la différence par rapport à la valeur comptable est comptabilisée en résultat
FVOCI	L'actif est reclassé à la JV à la date de reclassement. Les montants accumulés en OCI sont par la suite ajustés en contrepartie de la JV de l'actif.		Reclassement en résultat des gains et des pertes antérieurement comptabilisés en OCI
FVTPL	JV à la date de reclassification devient le coût	Poursuite de la comptabilisation à la JV	

Critère de Reclassification

Illustration : Reclassement du coût amorti vers la juste valeur

Une entité achète au cours de l'exercice N un portefeuille d'obligations pour sa juste valeur de 500 000 UM. Les obligations sont classées initialement dans la catégorie Actifs financiers au coût amorti (HTC). Une perte de valeur de 6 000 UM a été constatée au 31/12/N (selon le modèle ECL). Au cours de l'exercice N+1, L'entité modifie le modèle économique pour la gestion des obligations:

Hypothèse 1 : Coût amorti/FVTPL

L'entité décide de classer ces obligations dans la catégorie FVTPL (trading). A la date de reclassement, la JV des obligations est estimée à 490 000 UM.

Hypothèse 2 : Coût amorti/FVOCI

L'entité décide de classer ces obligations dans la catégorie FVOCI (HTC&S). A la date de reclassement, la JV des obligations est estimée à 490 000 UM.



Critère de Reclassification

Illustration : Reclassement du coût amorti vers la juste valeur

Hypothèse 1 : Coût amorti/FVTPL

Tout gain ou toute perte résultant d'une différence entre le coût d'acquisition amorti du portefeuille d'obligations et la juste valeur du portefeuille d'obligations est comptabilisé en résultat lors du reclassement.

	Débit	Crédit
Placements- Obligations (FVTPL)	490 000	
Obligations (Coût amorti)		500 000
Provision pour dépréciation des obligations	6 000	
Perte sur actifs financiers à la FVTPL (P&L)	4 000	

Hypothèse 2 : Coût amorti/FVOCI

Tout gain ou toute perte résultant d'une différence entre le précédent coût amorti du portefeuille d'obligations et sa juste valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Le taux d'intérêt effectif et l'évaluation des pertes de crédit attendues ne sont pas ajustés à la suite du reclassement.

Le risque de crédit lors de la comptabilisation initiale continue d'être utilisé pour évaluer les variations du risque de crédit.

	Débit	Crédit
Obligations (FVOCI)	490 000	
Obligations (Coût amorti)		500 000
Autres éléments du résultat global (OCI)	4 000	
Provision pour dépréciation des obligations	6 000	

P

Critère de Reclassification

Illustration : Reclassement du coût amorti vers la juste valeur

Une entité achète au cours de l'exercice N un portefeuille d'obligations pour sa juste valeur de 500 000 UM.

Hypothèse 1 : FVTPL/Coût amorti

Les obligations sont classées initialement dans la catégorie Actifs financiers en FVTPL (Trading).

Au cours de l'exercice N+1, l'entité modifie le modèle économique pour la gestion des obligations. L'entité décide de classer ces obligations dans la catégorie Coût amorti (HTC). A la date de reclassement, la JV des obligations était de 490 000 UM. Par ailleurs, une perte de valeur de 4 000 UM a été estimée à la date de reclassement.

Hypothèse 2 : FVOCI/Coût amorti

L'entité décide de classer ces obligations dans la catégorie FVOCI (HTC&S). A la date de reclassement, la JV des obligations est estimée à 490 000 UM. Par ailleurs, une perte de valeur de 6 000 UM est déjà comptabilisée à la date de reclassement. Il n'y a pas de perte de valeur additionnelle à constater à la date de reclassement.



Critère de Reclassification

Illustration : Reclassement du coût amorti vers la juste valeur

Hypothèse 1 : FVTPL/Coût amorti

À la date de reclassement, la juste valeur du portefeuille d'obligations devient la nouvelle valeur comptable brute et le taux d'intérêt effectif est déterminé en fonction de cette valeur comptable brute.

Les exigences de dépréciation s'appliquent à l'obligation à compter de la date de reclassement.

Pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues, le risque de crédit du portefeuille des obligations à la date de reclassement devient le risque de crédit auquel les variations futures du risque de crédit seront comparées.

	Débit	Crédit
Obligations (Coût amorti)	490 000	
Placements- Obligations (JVTPL)		490 000
Perte de valeur sur obligations (P&L)	4 000	
Provision pour dépréciation des obligations		4 000

Hypothèse 2 : FVOCI/Coût amorti

	Débit	Crédit
Obligations (Coût amorti)	490 000	
Placements- Obligations (FVOCI)		490 000
Obligations (Coût amorti)	10 000	
Provision pour dépréciation des obligations		6 000
Autres éléments du résultat global (OCI)		4 000

Critère de Reclassification

Illustration : Reclassement entre les deux catégories de la juste valeur

Une entité achète au cours de l'exercice N un portefeuille d'obligations pour sa juste valeur de 500 000 UM.

Hypothèse 1 : FVTPL/FVOCI

Les obligations sont classées initialement dans la catégorie Actifs financiers en FVTPL (Trading). Au cours de l'exercice N+1, L'entité modifie le modèle économique pour la gestion des obligations. L'entité décide de classer ces obligations dans la catégorie FVOCI (HTC&S). A la date de reclassement, la JV des obligations était de 490 000 UM. Par ailleurs, une perte de valeur de 4 000 UM a été estimée à la date de reclassement.

Hypothèse 2 : FVOCI/FVTPL

L'entité décide de classer ces obligations dans la catégorie FVOCI (HTC&S). Au cours de l'exercice N+1, L'entité modifie le modèle économique pour la gestion des obligations. L'entité décide de classer ces obligations dans la catégorie FVTPL (Trading). A la date de reclassement, la JV des obligations est estimée à 490 000 UM.



Critère de Reclassification

Illustration: Reclassement entre les deux catégories de la juste valeur

Hypothèse 1 : FVTPL/FVOCI

Le portefeuille d'obligations continue d'être évalué à la juste valeur. Toutefois, aux fins de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, la juste valeur du portefeuille d'obligations à la date de reclassement devient la nouvelle valeur comptable brute et le taux d'intérêt effectif est déterminé en fonction de cette nouvelle valeur comptable brute.

Les exigences de dépréciation s'appliquent à compter de la date de reclassement.

Pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues, le risque de crédit du portefeuille d'obligations à la date de reclassement devient le risque de crédit auquel les variations futures du risque de crédit seront comparées.

	Débit	Crédit
Obligations (FVOCI)	490 000	
Placements- Obligations (JVTPL)		490 000
Perte de valeur sur obligations (P&L)	4 000	
Autres éléments du résultat global (OCI)		4 000

Critère de Reclassification

Illustration: Reclassement entre les deux catégories de la juste valeur

Hypothèse 2 : FVOCI/FVTPL

Le portefeuille d'obligations continue à être évalué à la juste valeur. Toutefois, le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres vers le résultat en tant qu'ajustement de reclassement

	Débit	Crédit
Placements- Obligations (FVTPL)	490 000	
Obligations (FVOCI)		490 000
Perte de valeur sur obligations-Ajustement de reclassification (P&L)	10 000	
Autres éléments du résultat global (OCI)		10 000

Instruments financiers

- Décomptabilisation

7



Décomptabilisation des actifs financiers

Actifs financiers

Conditions de sortie d'un actif :

Les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent

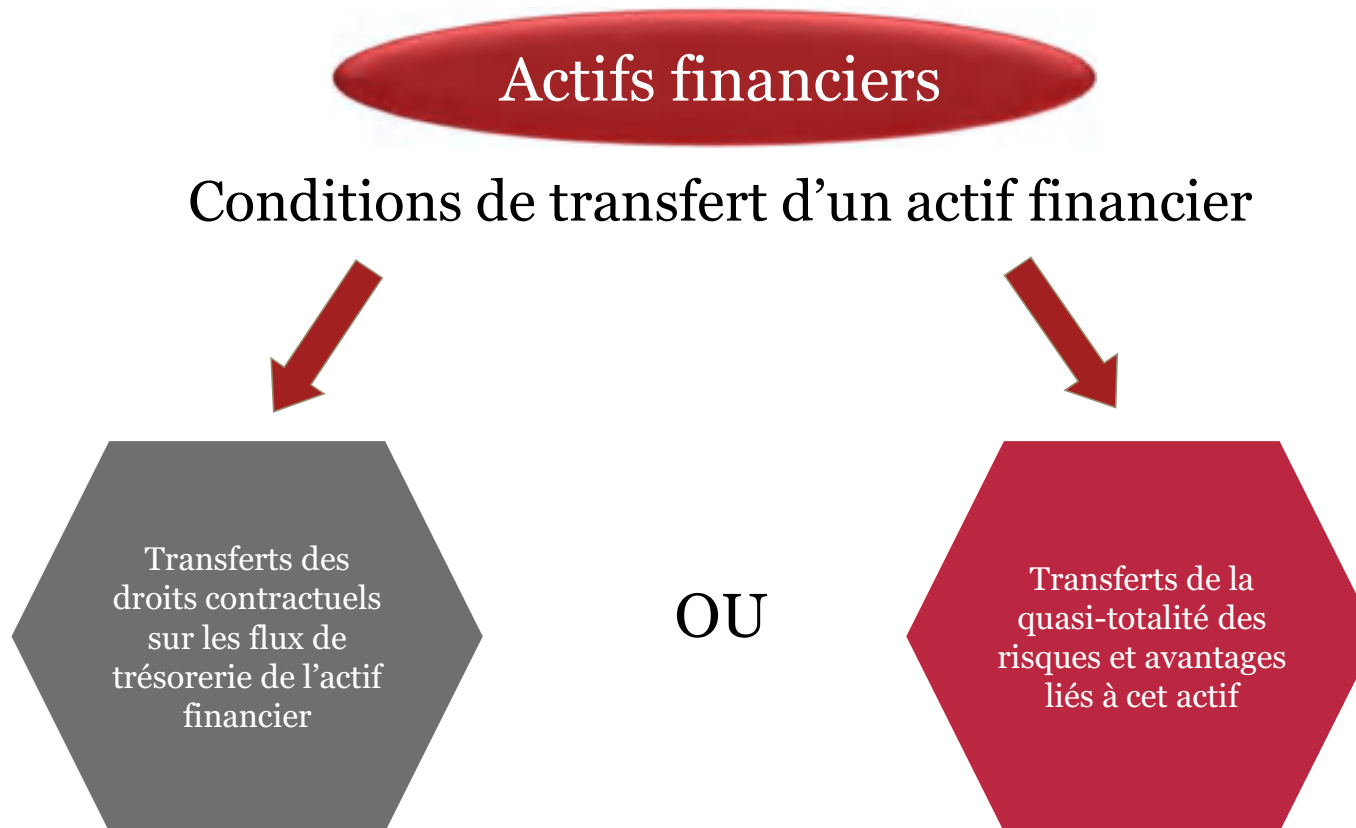
OU

L'entreprise transfère l'actif financier et ce transfert respecte les conditions de décomptabilisation



S'applique à un actif ou une portion d'actifs après processus de consolidation (le cas échéant)

Décomptabilisation des actifs financiers



Décomptabilisation des actifs financiers

Principales incidences comptables découlant de la décomptabilisation

- ❑ Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, toute différence entre la valeur comptable et la contrepartie reçue (y compris les gains et pertes comptabilisés en capitaux propres) sont inclus dans le résultat net.
- ❑ Si une partie de l'actif est décomptabilisée, la valeur comptable de l'actif est allouée entre la partie qui est maintenue dans l'état de la situation financière et la partie décomptabilisée sur la base des justes valeurs relatives à la date de transfert.



Décomptabilisation des actifs financiers

Exemples

Escompte et cession de créances professionnelles sans recours	Décomptabilisation des créances
Escompte et cession de créances professionnelles avec recours	Les créances sont maintenues car le cédant garde le risque sur les impayés
Affacturation, le cédant transfère le risque de non-paiement au factor	Décomptabilisation des créances
Affacturation, le cédant garde le risque de non-paiement au factor	Les créances sont maintenues car le cédant garde le risque sur les impayés
Cession d'actifs avec octroi d'une option de vente à un prix fixé à l'avance qui n'est pas la juste valeur de l'actif à la date d'exercice de l'option	Maintien des titres et annulation du résultat de cession Comptabilisation de l'opération comme un emprunt garanti



Décomptabilisation des actifs financiers

Illustration – Opération de titrisation des créances

Question

Les opérations de titrisation permettent-elles une sortie des créances cédées du bilan du cédant ?

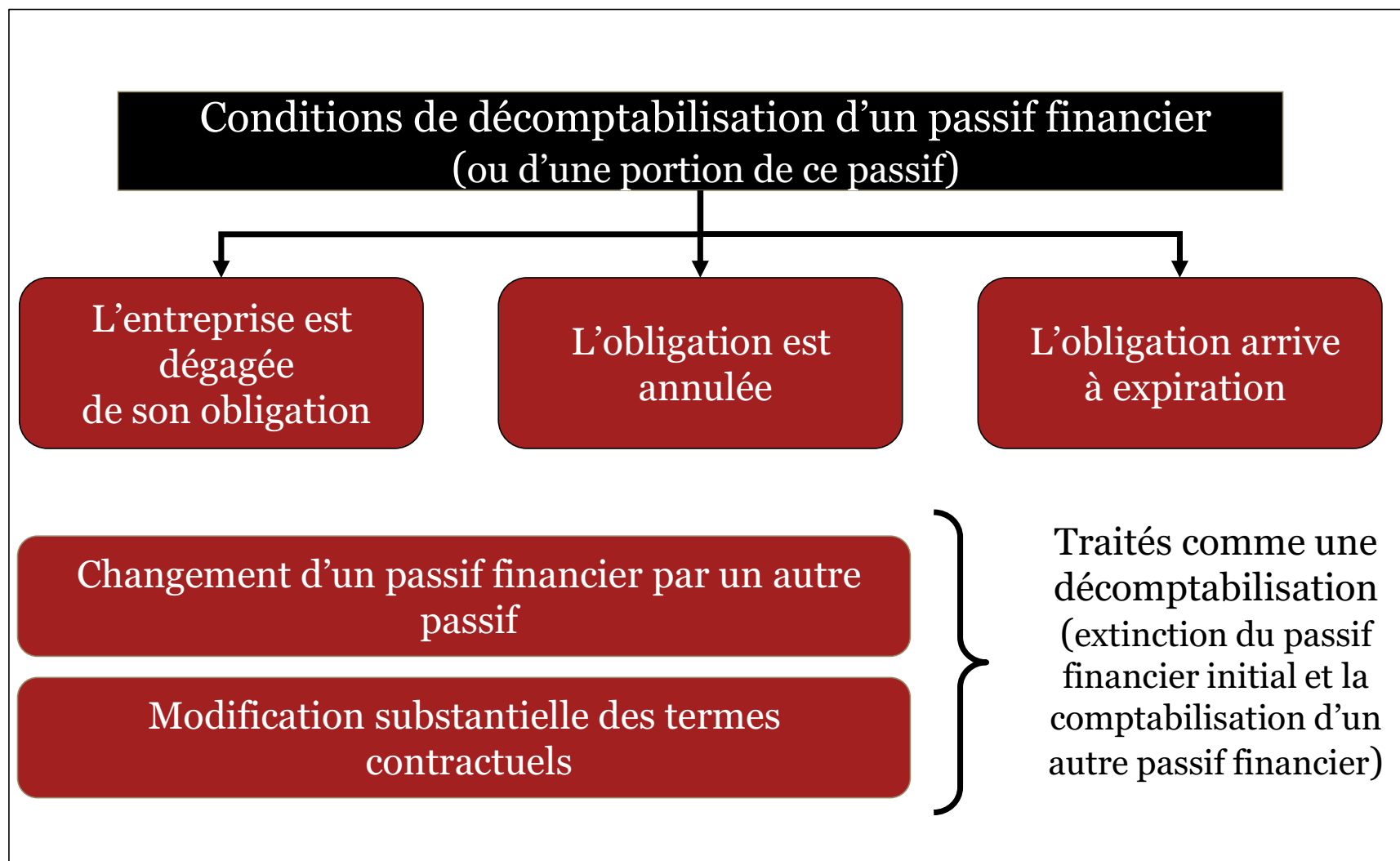
Réponse

Cela dépend. L'analyse doit être faite au cas par cas sachant que pour permettre la sortie des créances du bilan du cédant, l'opération :

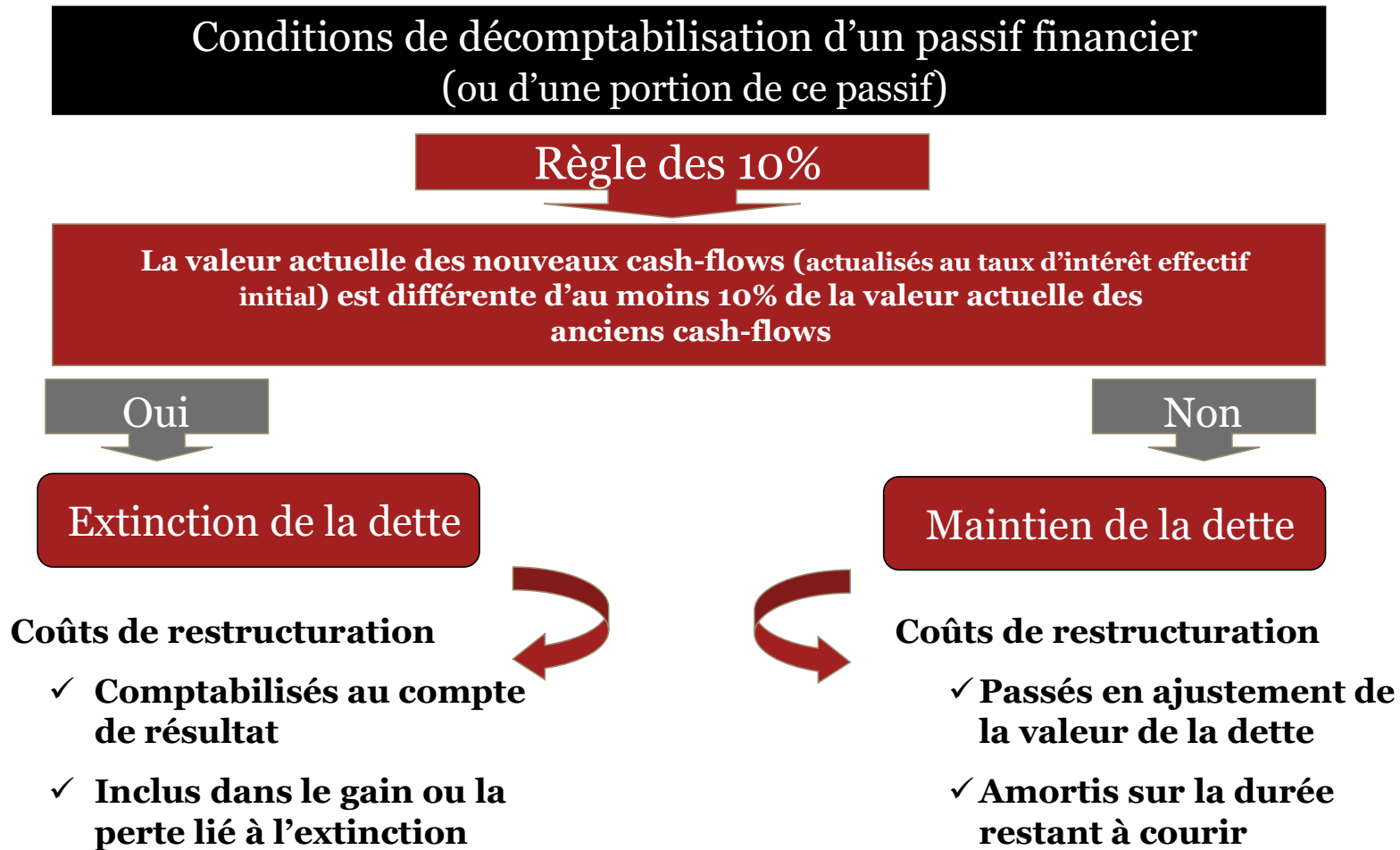
- ne doit pas aboutir au contrôle d'une entité structurée par le cédant selon IFRS 10 ; et
- doit respecter les critères de décomptabilisation d'un actif financier selon IAS 39.



Décomptabilisation des passifs financiers



Décomptabilisation des passifs financiers



Décomptabilisation des passifs financiers

Illustration – Restructuration d'un emprunt

Question

Une entreprise contracte une dette de 100MEUR remboursable in fine à un taux de 6% sur une durée de 7 ans et dont les coûts de transaction s'établissent à 2MEUR. Le taux d'intérêt effectif (TIE) de cette dette s'établit à 6,36%.

En année 2, la dette est renégociée avec un taux d'intérêt de 4%, un montant à rembourser de 130MEUR, une durée allongée de 2 ans et des coûts de transaction de 3MEUR.



Décomptabilisation des passifs financiers

Illustration – Restructuration d'un emprunt

Le tableau d'amortissement de l'emprunt se présente ainsi:

<i>Année</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>
<i>Coût amorti début de période</i>	98	98,24	98,49	98,75	99,04	99,34	99,66
<i>Charge d'intérêt effective</i>	6,24	6,25	6,27	6,28	6,3	6,32	6,34
<i>Coupon (cash)</i>	6	6	6	6	6	6	6
<i>Coût amorti fin de période</i>	98,24	98,49	98,75	99,04	99,34	99,66	0

Décomptabilisation des passifs financiers

Illustration – Restructuration d'un emprunt

Valeur des flux de trésorerie futurs selon les nouvelles conditions, actualisés au TIE de la dette d'origine

Année	3	4	5	6	7	8	9
Dette suite renégociation (1)	4	4	4	4	4	4	134
Discount Factor au TIE initial	0,94	0,88	0,83	0,78	0,73	0,69	0,65
Cash flows actualisés	3,76	3,54	3,32	3,13	2,94	2,76	87,01
VNC actualisée	106,46						

Décomptabilisation des passifs financiers

Illustration – Restructuration d'un emprunt

La différence entre la VNC d'origine et révisée est inférieur à 10%

VNC de la dette d'origine au 31/12/N+2	98,49
VNC actualisée au 31/12/N+2	106,46
Différence	7,97
Pourcentage	8%



Décomptabilisation des passifs financiers

Illustration – Restructuration d'un emprunt

La valeur nette comptable de la dette (en année 2) sera ajustée des frais de renégociation de 3MEUR et s'établit à 95,49MEUR. Le taux d'intérêt effectif ajusté ressort à 8,21%. L'impact de la renégociation est ainsi lissé via la révision du taux d'intérêt effectif sur la durée résiduelle de l'emprunt.

Année	3	4	5	6	7	8	9
Coût amorti début de période	95,49	99,33	103,49	107,99	112,86	118,13	123,83
Charge d'intérêt effective	7,84	8,16	8,5	8,87	9,27	9,7	10,17
Coupon (cash)	4	4	4	4	4	4	134
Coût amorti fin période	99,33	103,49	107,99	112,86	118,13	123,83	0

Scope de l'ECL

<p><i>Actifs financiers au coût amorti (HTC)</i></p> 	<p><i>Engagements de crédit</i></p> 	<p><i>Actifs financiers en JVOCI (HTC&S)</i></p>
<p><i>Créances résultant des contrats de leasing (IFRS 16)</i></p> 	<p><i>Actifs contractuels (IFRS 15)</i></p> 	<p><i>Garanties financières</i></p> 



Modèle Général ECL

Changement dans la qualité de crédit depuis sa comptabilisation initiale



Stage 1

Stage 2

Stage 3

Actifs Performants

Actifs sous performants
(Actifs avec une hausse
significative du risque de crédit)

Actifs non-performants
(Actifs dépréciés)

Entre 0 et 30 jours d'impayés

Entre 31 et 90 jours d'impayés

Plus de 90 jours d'impayés

Reconnaissance des pertes attendues

Pertes de crédit attendues sur
12 mois (PD = 12M)

Pertes de crédit attendues sur la
durée de vie (PD = DV)

Pertes de crédit attendues sur
la durée de vie (PD = 100%)

Pertes de crédit
attendues

=

PD -Probabilité de
défaut (12m/DV/100%)

x

EAD - Exposition au
moment du défaut

x

LGD –Taux de perte
estimée

Produits d'intérêts

Taux d'intérêt effectif sur la valeur comptable brute

Taux de profit effectif sur la
valeur comptable nette



Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit et définition de défaut

Evaluation basée sur une PD de 12 mois	<ul style="list-style-type: none">• Une PD de 12-mois peut être utilisée si le résultat n'est pas supposé être différent de la PD sur la durée de vie (actifs à faible risque de crédit).
30 jours impayés	<p>Le risque de crédit a significativement augmenté depuis la comptabilisation initiale lorsque les flux de trésorerie sont impayés depuis plus de 30 jours => Présomption réfutable. Une analyse complète et bien documentée nécessaire si réfutée</p>
Evaluation du portefeuille	<ul style="list-style-type: none">• Une évaluation au niveau individuel ou du portefeuille est permise (requis si une hausse du risque de crédit n'est pas visible sur une transaction individuelle)
Définition de défaut	<ul style="list-style-type: none">• Pour déterminer le risque de défaillance, l'entité doit appliquer une définition de « défaillance » qui correspond à celle utilisée aux fins de la gestion interne du risque de crédit pour l'instrument financier pertinent et tenir compte des facteurs qualitatifs. existe cependant une présomption réfutable selon laquelle le moment où la défaillance survient ne peut se situer plus de 90 jours après celui où l'actif financier devient en souffrance, à moins que l'entité dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage
Intégration des informations prospectives	<ul style="list-style-type: none">• Des informations prospectives raisonnables et justifiables devraient être intégrées dans l'appréciation de la PD sans devoir engager de coûts ou d'efforts excessifs. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des informations davantage prospectives que celles sur les situations de retard de paiement (sur une base individuelle ou collective) sans devoir engager de coûts ou d'efforts excessifs, l'entité peut utiliser les informations sur les comptes en souffrance pour déterminer s'il y a eu des augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

Modèle Général ECL- Méthode basée sur les PD

Le calcul de la ECL sur 12 mois est basé sur les paramètres de risque PD, LGD et EAD.

$$\text{Expected Credit Loss} = \text{Probability of Default} \times \text{Exposure at Default} \times \text{Loss Given Default}$$

PD **EAD** **LGD**

Exemple:

$$2 \text{ EUR} = 4\% \times 100 \text{ EUR} \times 50\%$$

Modification des actifs financiers (Restructuration-Forbearance)

Conditions de décomptabilisation d'un actif financier
(ou d'une portion de cet actif)

Critère

Est-ce qu'il y a eu un changement substantiel dans les termes du contrat?
(Pas de précisions apportées par IFRS 9 : Choix de méthode comptable et beaucoup d'entités appliquent le même guide de passifs financiers)

Oui

Extinction de l'actif

Comptabilisation de l'actif à sa nouvelle JV (par référence au taux de marché applicable à un actif similaire). La différence entre la JV et la VCN est comptabilisée en résultat.

Coûts de restructuration: Comptabilisés au compte de résultat

Non

Maintien de l'actif

Recalcul de la VCN de l'actif selon le TIE d'origine (appliqué aux nouveaux cash flow). La différence est passée immédiatement en résultat.

Coûts de restructuration : Passés en ajustement de la valeur de l'actif et amortis sur la durée restant à courir (ajustement du TIE)


Instruments financiers

- Dépréciation

8



Scope et modèle général de l'ECL

<p><i>Actifs financiers au coût amorti (HTC)</i></p> 	<p><i>Engagements de crédit</i></p> 	<p><i>Actifs financiers en JVOCI (HTC&S)</i></p>
<p><i>Créances résultant des contrats de leasing (IFRS 16)</i></p> 	<p><i>Actifs contractuels (IFRS 15)</i></p> 	<p><i>Garanties financières</i></p> 



Présentation du modèle de dépréciation d'IFRS 9 "ECL"

Changement dans la qualité de crédit depuis sa comptabilisation initiale



Stage 1

Stage 2

Stage 3

Actifs Performants

*Actifs sous performants
(Actifs avec une hausse
significative du risque de crédit)*

*Actifs non-performants
(Actifs dépréciés)*

Entre 0 et 30 jours d'impayés

Entre 31 et 90 jours d'impayés

Plus de 90 jours d'impayés

Reconnaissance des pertes attendues

Pertes de crédit attendues sur
12 mois (PD = 12M)

Pertes de crédit attendues sur la
durée de vie (PD = DV)

Pertes de crédit attendues sur
la durée de vie (PD = 100%)

Pertes de crédit
attendues

=

PD -Probabilité de
défaut (12m/DV/100%)

x

EAD - Exposition au
moment du défaut

x

LGD –Taux de perte
estimée

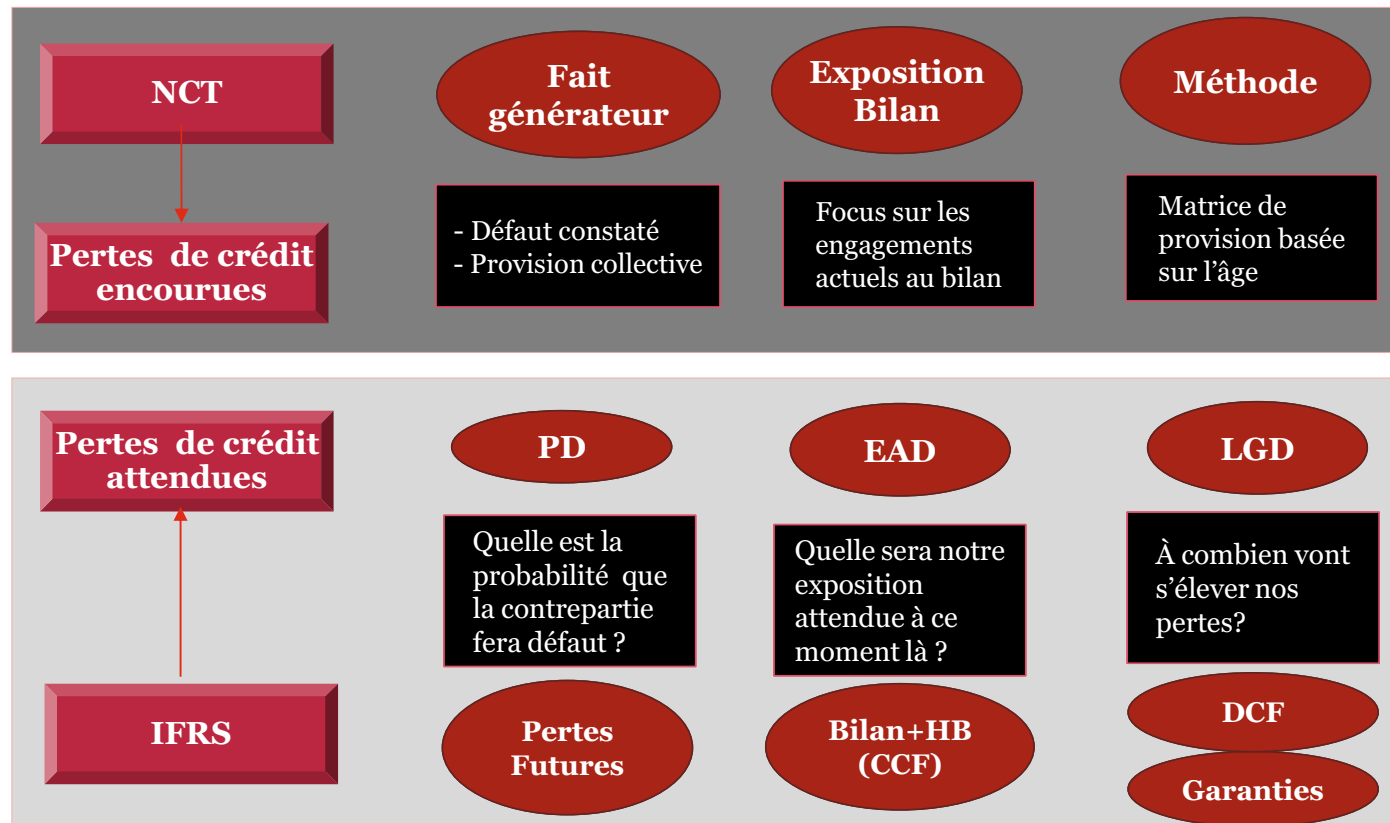
Produits d'intérêts

Taux de profit effectif sur la valeur comptable brute

Taux de profit effectif sur la
valeur comptable nette



NCT vs IFRS: Divergences conceptuelles entre un modèle de «Pertes de crédit encourues» vs un modèle de «Pertes de crédit attendues»



L'impact de l'IFRS 9 Test

A votre avis, Quelle partie de l'implémentation du modèle ECL est la plus compliquée?

- a) La disponibilité des données
- b) Evaluation du niveau de risque de crédit et augmentation significative du risque de crédit
- c) Plusieurs scénarios prospectifs
- d) Modèle de calcul
- e) Système d'information
- f) Autre



L'impact de l'IFRS 9

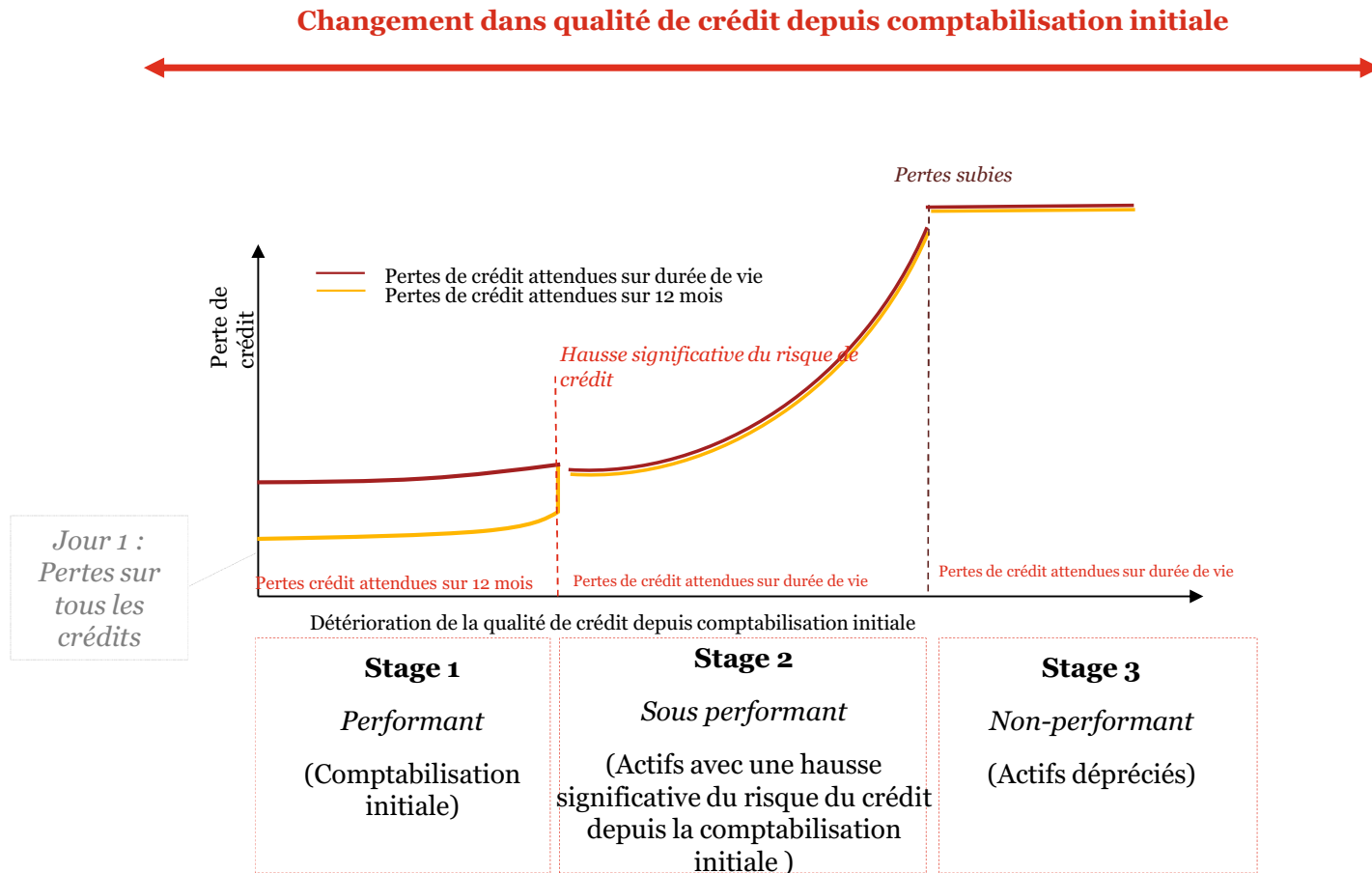
Test

C2: Selon vous, à quel point les provisions pour dépréciation des banques vont elles augmenter à la suite de l'adoption de l'IFRS 9?

- a) 0 – 10%
- b) 10 – 20%
- c) 20 – 30%
- d) 30 – 40%
- e) 40% +

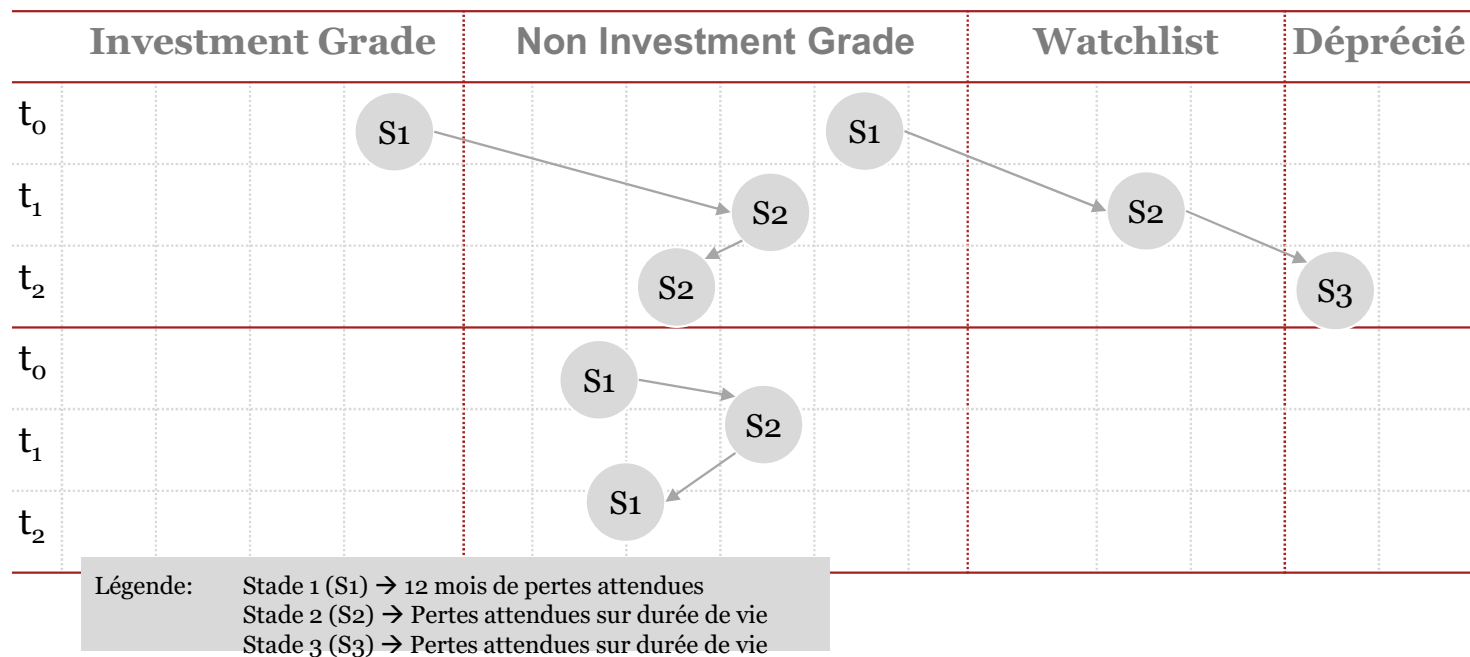


Modèle de dépréciation en trois étapes



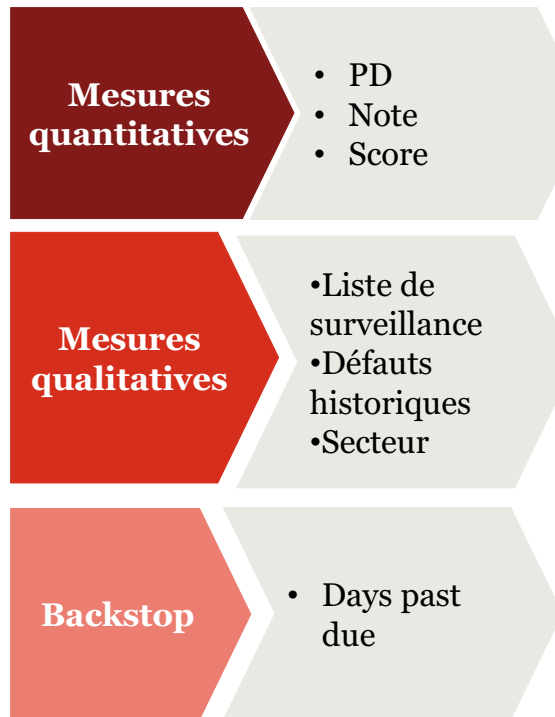
Modèle de dépréciation en trois étapes

- Les changements relatifs aux risques de crédits doivent être suivis au niveau des prêts individuels ou du portefeuille (comptabilisation initiale vs. date de reporting)
- Le passage d'un stade à l'autre est provoqué par le changement du risque de crédit relatif, et non pas par le risque de crédit absolu à la date du reporting.
- Il est primordial de comprendre les changements dans le portefeuille et de les communiquer à toutes les parties prenantes, aussi bien internes qu'externes.



Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Approche à 3 piliers



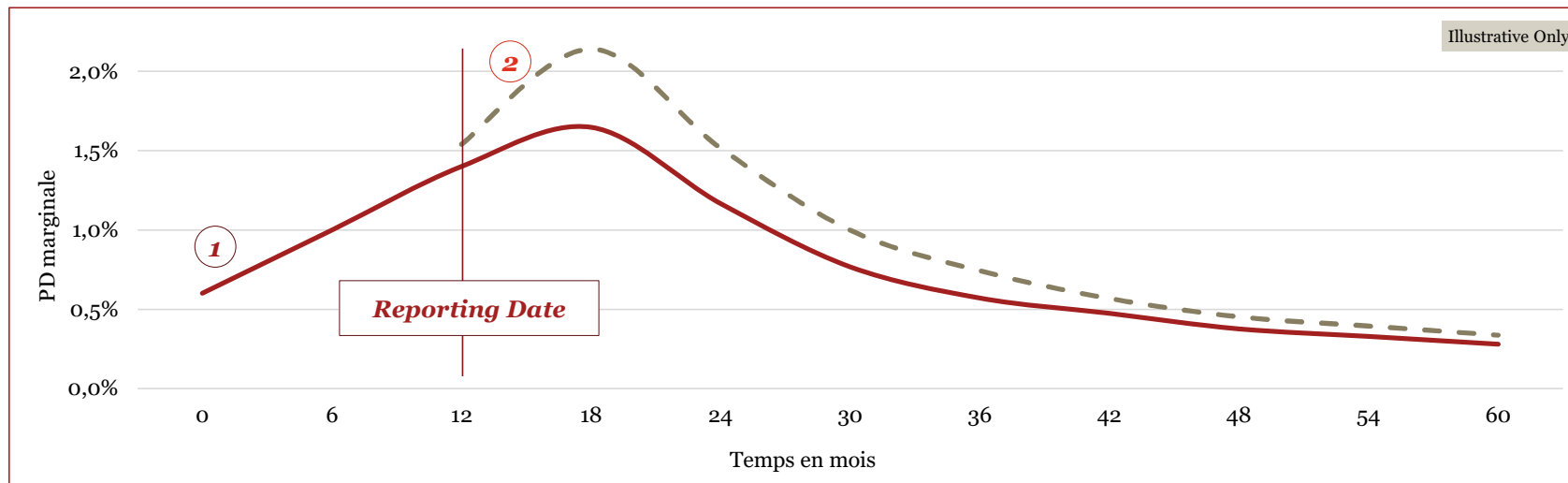
Extrait IFRS 9:

« Dans certains cas, les informations qualitatives et les informations quantitatives non statistiques dont on dispose peuvent suffire pour établir qu'un instrument financier remplit le critère de comptabilisation d'une correction de valeur pour pertes correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Autrement dit, il n'est pas nécessaire que les informations découlent d'un modèle statistique ou d'un processus de notation du crédit pour pouvoir déterminer s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit qu'un instrument financier comporte. Dans d'autres cas, par contre, il se peut que l'entité doive prendre en considération d'autres informations, notamment des informations provenant de ses modèles statistiques ou de ses processus de notation du crédit. Par ailleurs, l'entité peut fonder son évaluation sur les deux types d'informations, c'est-à-dire les facteurs qualitatifs que le processus de notation interne ne prend pas en considération et une catégorie de notation interne spécifique à la date de clôture, compte tenu des caractéristiques du risque de crédit lors de la comptabilisation initiale, si les deux types d'informations sont pertinents. » (B5.5.18)

« Quelle que soit la façon dont une entité apprécie les augmentations importantes du risque de crédit, il existe une présomption réfutable que le risque de crédit associé à un actif financier a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis **plus de 30 jours**. » (5.5.11)

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Approche à 3 piliers - Quantitatif



Pour savoir s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, il faut comparer

- 1. PD résiduelle sur la durée de vie attendue au début**
- 2. PD résiduelle obtenue au moment du reporting**

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Evaluation basée sur une PD de 12 mois	<ul style="list-style-type: none">• Une PD de 12-mois peut être utilisée si le résultat n'est pas supposé être différent de la PD sur la durée de vie (actifs à faible risque de crédit).
30 jours impayés	<p>Le risque de crédit a significativement augmenté depuis la comptabilisation initiale lorsque les flux de trésorerie sont impayés depuis plus de 30 jours => Présomption réfutable. Une analyse complète et bien documentée nécessaire si réfutée</p>
Evaluation du portefeuille	<ul style="list-style-type: none">• Une évaluation au niveau individuel ou du portefeuille est permise (requis si une hausse du risque de crédit n'est pas visible sur une transaction individuelle)
Définition de défaut	<ul style="list-style-type: none">• Pour déterminer le risque de défaillance, l'entité doit appliquer une définition de « défaillance » qui correspond à celle utilisée aux fins de la gestion interne du risque de crédit pour l'instrument financier pertinent et tenir compte des facteurs qualitatifs. existe cependant une présomption réfutable selon laquelle le moment où la défaillance survient ne peut se situer plus de 90 jours après celui où l'actif financier devient en souffrance, à moins que l'entité dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage
Intégration des informations prospectives	<ul style="list-style-type: none">• Des informations prospectives raisonnables et justifiables devraient être intégrées dans l'appréciation de la PD sans devoir engager de coûts ou d'efforts excessifs. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des informations davantage prospectives que celles sur les situations de retard de paiement (sur une base individuelle ou collective) sans devoir engager de coûts ou d'efforts excessifs, l'entité peut utiliser les informations sur les comptes en souffrance pour déterminer s'il y a eu des augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.



Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Critères d'agrégation (Approche portefeuille)

Type
d'instrument

Type
d'instrument de
garantie

Date de
comptabilisation
initiale

Secteur
d'activité

Emplacement
géographique de
l'emprunteur

Durée à courir
jusqu'à
l'échéance;

Note de
risque de
crédit

...



Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Approche à 3 piliers - Qualitatif

Une liste d'informations non exhaustives, qui peut être pertinente, pour évaluer les variations du risque de crédit:

Changements dans les indicateurs du marché extérieur
Changement Radical dans les taux de change

Changement dans la valeur des garanties avec changement de l'intention de payer
Chute du prix de l'immobilier

Autres facteurs qualitatifs
Maladie d'un PDG d'une entreprise familiale

Changement dans l'approche de gestion des crédits bancaires
Restructuration d'un département ctx

Changement dans le rating des crédits (interne/externe)

Changement dans le résultat d'exploitation
La rentabilité d'une PME tombe

Attentes de restructuration
Les demandes des clients pour restructurer le prêt

Changements dans le business
Un concurrent étranger fort entre sur le marché du client

Changement de réglementation, environnement économique ou technique
Réduction des subventions gouvernementales aux agriculteurs

Exemples de calcul de l'ECL selon IFRS 9

(IG-8)
PD approach

(IG-9)
Loss rate approach

(IG-12)
Provision matrix approach

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

ECL-Approche PD

Point de départ : 12 mois Perte de crédit prévue (12m – ECL)

Le calcul de la ECL sur 12 mois est basé sur les paramètres de risque PD, LGD et EAD.

Expected Credit Loss = Probability of Default x Exposure at Default x Loss Given Default

Exemple:

2 EUR = 4% x 100 EUR x 50%

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

ECL-Approche PD Approche Taux de perte (« Loss rate approach »)

	Non échu	1-30 jours de retard de paiement	31-60 jours de retard de paiement	61-90 jours de retard de paiement	> 90 jours de retard de paiement
Pertes de crédit	0,30%	1,60%	3,60%	6,60%	10,60%
Intégration des informations prospectives	20%	20%	20%	20%	20%
Pertes de crédit ajustées	0,36%	1,92%	4,32%	7,92%	12,72%
Exposition (valeur comptable brute)	15 000 000	7 500 000	4 000 000	2 500 000	1 000 000
Pertes de crédit attendues sur la durée de vie du prêt	54 000	144 000	172 800	198 000	127 200

Contexte

- Votre banque octroi des prêts hypothécaires à ses clients dans différentes régions de Tunisie
- La plupart de ces prêts hypothécaires sont des prêts amortissables sur une maturité de 15-25 ans.
- Votre banque suit une politique stricte de ne pas octroyer de prêts à des particuliers avec un risque de crédit élevé.

Situation

- Dans la région Cap bon, des inondations ont causé des dommages à de nombreuses maisons. (le rapport officiel des urgences tunisiennes estime qu'une maison sur cinq a été endommagée).
- Votre banque n'a pas de système automatique de notation du comportement des emprunteurs mis en place. Le seul contrôle utilisé est basé sur les jours de retards de paiement.

Considérations clés

- Questions à se poser:
 1. Evaluation collective ou individuelle?
 2. Un certain seuil de manquement (retards de paiements) peut-il être un indicateur d'une hausse significative de risqué de crédit?
 3. Une modification de la valeur de leur maison impacterait-elle la volonté des clients à la rembourser ?





Extrait du système une semaine avant inondations								
Client ID	Région	Valeur initiale de la maison	Encours initial	LTV initiale	Nbr années jusqu'à maturité	Valeur actuelle de la maison	Valeur encours	LTV actuel
A	Cap Bon	350.000	275.000	79%	19,5	350.000	270.000	77%
B	Tunis	300.000	280.000	93%	12	315.000	170.000	54%
C	Cap Bon	500.000	350.000	70%	2	600.000	65.000	11%
Extraits du système après réévaluation des maisons de la région Cap Bon								
Client ID	Région	Valeur initiale de la maison	Encours initial	LTV initiale	Nbr années jusqu'à maturité	Valeur actuelle de la maison	Valeur encours	LTV actuel
A	Cap Bon	350.000	275.000	79%	19,5	200.000	270.000	135%
B	Tunis	300.000	280.000	93%	12	315.000	170.000	54%
C	Cap Bon	500.000	350.000	70%	2	350.000	65.000	19%

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Exemple 2

Contexte

- Votre banque octroie des prêts à des PME au Luxembourg.
- La plupart de ses clients contractent des prêts pour des petites entreprises familiales.
- Votre banque suit une politique stricte de ne pas octroyer de prêts à des particuliers avec un risque de crédit élevé.

Situation

- L'Union Européenne a imposé certaines sanctions à La Russie suite à un conflit politique. La Russie a répondu en refusant toutes importations européenne au sein de leur territoire.
- Vous savez que certaines des PME , étant surtout dans le domaine agricole et ayant contracté un emprunt, exportent principalement en Russie.

Considérations clés

- Questions à se poser:
 1. Evaluation collective ou individuelle?
 2. Quelles sont vos estimations sur le déroulement du conflit ?
 3. Au niveau des PME ayant contracté l'emprunt, qu'elle est l'importance du marché Russe en termes de ventes et profits sur leur business?
 4. Les clients sont-ils flexibles et ont-ils la capacité de modifier leur business model en général et leurs marches cibles ?



Actifs financiers modifiés

Cas des restructuration des prêts

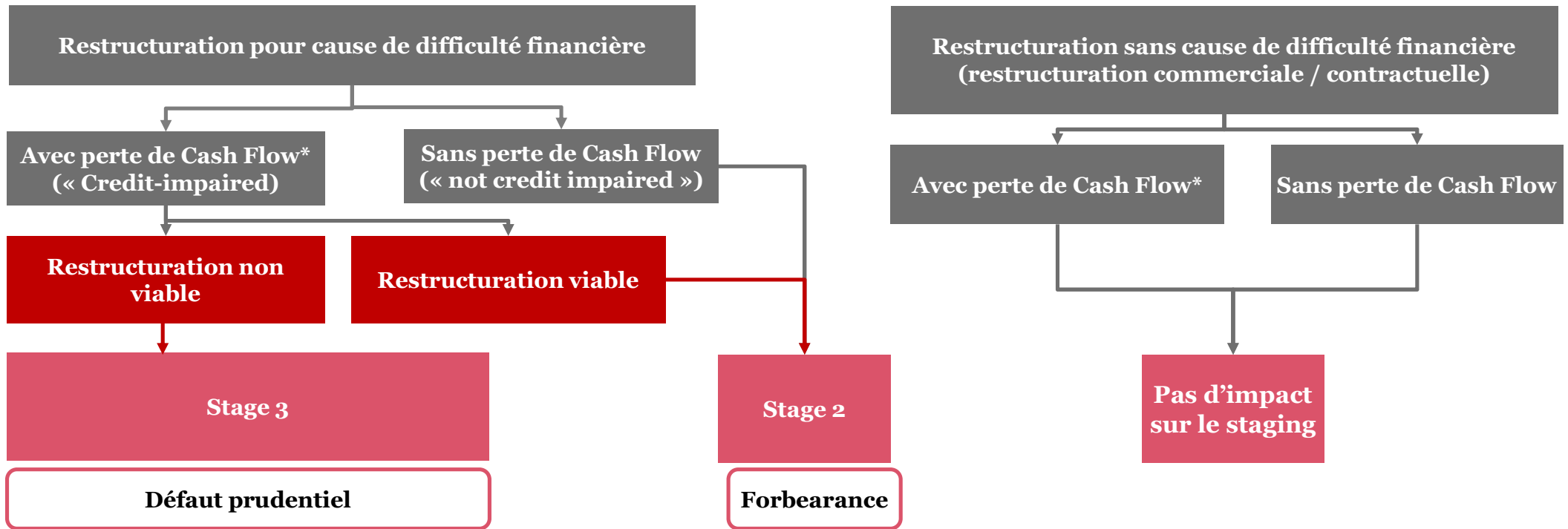
Si les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ont été renégociés ou modifiés, l'entité doit apprécier conformément s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit associé à l'instrument financier, en comparant:

- a) le risque de défaillance à la date de clôture (d'après les modalités contractuelles modifiées); et
- b) le risque de défaillance lors de la comptabilisation initiale (d'après les modalités contractuelles initiales non modifiées).



Restructuration des prêts : impact sur le staging

Restructuration de prêt



* 1% de NPV est considéré comme une perte de CF en prudentiel (règles bâloises)

« Cooling off period » a définir pour l'appréciation du stage post restructuration.

Modèle d'estimation des pertes de crédit attendus

Méthode générale de provisionnement

L'entité doit évaluer les pertes de crédit attendues sur un instrument financier d'une façon qui reflète:

- a) un montant objectif et fondé **sur des pondérations probabilistes**, qui est déterminé par l'évaluation d'un éventail de résultats possibles;
- b) la valeur temps de l'argent; et
- c) les informations raisonnables et justifiables sur les événements passés, la conjoncture actuelle et les prévisions de la conjoncture économique future, qu'il est possible, à la date de clôture, d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.



Modèle d'estimation des pertes de crédit attendus

Pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie **par pondération probabiliste**, des pertes de crédit (c'est-à-dire de la valeur actualisée de tous les manques à gagner en flux de trésorerie) **sur la durée de vie attendue** d'un instrument financier. Un manque à gagner en flux de trésorerie est la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus à une entité aux termes du contrat et les flux de trésorerie que l'entité s'attend à recevoir. Comme les pertes de crédit attendues tiennent compte du montant et du calendrier des paiements, il y a perte de crédit même lorsque l'entité s'attend à être payée intégralement mais en retard par rapport à l'échéancier contractuel.

Estimation de durée de vie

La période maximale à prendre en considération pour évaluer les pertes de crédit attendues sera la période contractuelle maximale (y compris les options de prolongation) **pendant laquelle l'entité est exposée au risque de crédit**.

Résultat de la probabilité pondérée

L'objet de l'estimation des pertes de crédit attendues n'est ni d'établir le scénario le plus défavorable, ni d'établir le scénario le plus favorable. Cette estimation doit toujours refléter la **possibilité qu'une perte de crédit soit subie et la possibilité qu'aucune perte de crédit ne soit subie**, même lorsque le résultat le plus probable consiste en une absence de perte de crédit.

Valeur temps de l'argent

Les pertes de crédit attendues doivent être actualisées à la date de clôture et non pas à la date de la défaillance attendue ou à une autre date au moyen du **taux d'intérêt effectif déterminé** lors de la comptabilisation initiale ou d'une approximation de ce taux.

Collatéral

L'estimation des manques à gagner en flux de trésorerie attendus d'un instrument financier garanti reflète le montant et le calendrier des flux de trésorerie attendus de la saisie des instruments de garantie, diminués des coûts de prise de possession et de vente de ces instruments, que la saisie soit probable ou non .



Modèle d'estimation des pertes de crédit attendus

Pertinence des PD, LGD et EAD selon IFRS 9

La probabilité de défaillance a 2 usages selon IFRS 9

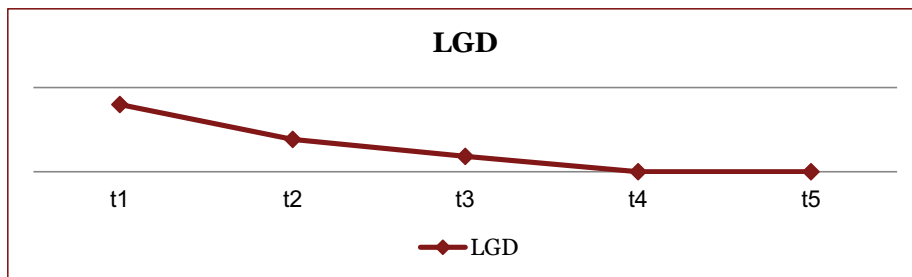
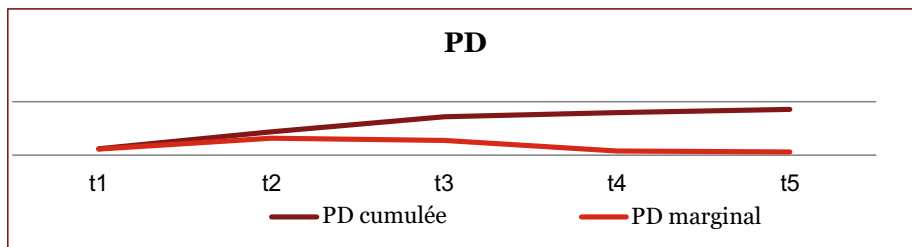
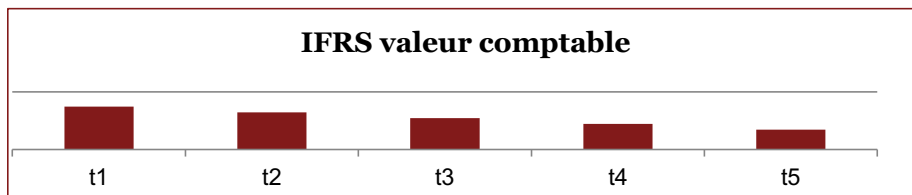
- Détermination s'il existe une augmentation significative du risque de crédit, c'est-à-dire une mise en scène (traitée dans la section 3)
- Calcul des pertes de crédits attendues (cette section)

LGD et EAD sont seulement utilisés pour le calcul des pertes de crédit attendues.



Modèle d'estimation des pertes de crédit attendus

Pertes de crédit attendues: Approche par la modélisation Exemple: Changement des paramètres sur durée de vie du prêt



- Les remboursements réduisent les pertes futures: des remboursements plus élevés vont diminuer les pertes attendues.

- Une PD cumulée n'est pas linéaire:
- Une PD marginale augmente habituellement au début et baisse avec le temps.

- LGD dépend des EAD et de la valeur du collatéral
- Plus les prépaiements sont élevés, plus la LGD baisse
- Une hausse de la valeur du collatéral fait baisser la LGD
- La LGD change au cours du temps

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Calcul des pertes de crédit attendues sur durée de vie
Exemple 2 – Approche par la probabilité de défaut

Contexte

- Votre banque octroie des prêts à des clients PME en Tunisie.
- Vous obtenez des notations de crédits pour certains de vos plus gros clients conséquents tous les trimestres.
- Votre banque suit une politique stricte de ne pas octroyer de prêts aux entreprises avec un risque de crédit élevé.

Situation

- La situation économique mondiale est difficile et certains clients voient leur notation de crédit baisser. Plus de 50% de l'augmentation du risque de crédit a impacté le secteur touristique suite aux problèmes sécuritaires qu'a connu le pays depuis quelques années.
- Vous avez évalué votre portefeuille de manière individuelle et déterminé où se situe le risque de détérioration de crédit basé sur les baisses de notation (pour les clients notés) et sur d'autres facteurs pertinents (pour les clients non notés)

Considérations clés

- Quelles seront vos considérations principales lorsque vous calculerez les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les clients dans le stade 2 et les pertes de crédits attendues sur 12 mois pour les clients du stade 1 ?
 1. Notation? Quelle est la probabilité liée à la notation ? Est-ce un bon indicateur pour des approximations sur la durée de vie ?
 2. Loss given default?
 3. Exposition?



Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Calcul des pertes de crédit attendues sur durée de vie

Exemple 2 – Approche par la probabilité de défaut

Extraits des systèmes de la banque						
Client ID	Industrie	Notation externe @ création	Notation externe actuelle	Utilisé	Non-utilisé	Maturité résiduelle
A	Tourisme	AA	BB	50.000	10.000	4 ans
B	Energie	A	BBB	200.000	0	4 ans
C	Divertissement	N/A	N/A	100.000	50.000	1 an
D	Tourisme	A	CCC	30.000	3.000	1 an

Notation	12m-PD%	Durée de vie PD%
AAA	0,03%	0,07%
AA	0,07%	0,14%
A	0,09%	0,18%
BBB	0,28%	0,56%
BB	1,30%	2,60%
B	4,00%	8,00%
CCC	12,00%	24,00%
CC-C	23,00%	45,00%

Pertes historiques moyennes en cas de défaut (LGD)	
Secteur	% de perte
Tourisme	30%
Energie	25%
Divertissement	40%

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Comptabilisation des pertes de valeur

- Les pertes de valeur sont constatées au niveau de l'état de résultat dans une ligne séparée au niveau de l'état de résultat
- Pour les actifs comptabilisés à la JVOCI, la perte de valeur sera recyclée des OCI vers le résultat de l'exercice
- Possibilité de reprise de valeur à constater en résultat



Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Simplifications opérationnelles

- Possibilité d'utiliser un modèle simple basé sur les ECL sur la durée de vie globale de l'actif financier pour les créances clients, les créances résultant des contrats de leasing et les actifs contractuels (IFRS 15)
- Possibilité d'utiliser une matrice de provision
- Intégrer la notion de Day 1 loss



Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Exemple de matrice de provision

Étape 1: Définir la période des ventes et les créances irrécouvrables liées à ces ventes

- Calculer le montant total des ventes à crédit effectuées au cours de la période **UM 10 000**
- Calculer le montant total des créances irrécouvrables liées aux ventes (c'est-à-dire passées en ce qui concerne les ventes ci-dessus) **UM 300**

Étape 2: Calculer le profil de paiement des débiteurs

Délai de paiement	Montant payé	Paiements cumulatifs	Créance résiduelle
Payé en 30 jours:	(2 000)	(2 000)	8 000
Payé entre 30 et 60 jours:	(3 500)	(5 500)	4 500
Payé entre 60 et 90 jours:	(3 000)	(8 500)	1 500
Payé entre 90 jours et 120 j:	(1 200)	(9 700)	300
Payé après 120 jours	0	(9 700)	300 (write-off)

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Exemple de matrice de provision

Etape 3: Calculer le pourcentage historique de perte (taux de défaut par période)

	Courant	30-60 j	60-90 j	90 -120 j	Après 120 j
Créance [1]	10 000	8 000	4 500	1 500	300
Perte: [2]	300	300	300	300	300
Taux de défaut : [2]/[1]	3%	3,75%	6,67%	20%	100%

Evaluation d'une augmentation significative du risque de crédit

Exemple de matrice de provision

Etape 4: Ajuster les données historiques en intégrant des prévisions par rapport au futur

Hypothèses:

- Ralentissement économique et taux de chômage attendu plus élevé
- Supposer le même profil de paiement et des ventes
- Perte attendue sera ajustée de 300 à 400, en conséquence

Tenir compte des changements dans:

Environnement économique, réglementaire et technologique ex. perspectives de l'industrie, PIB, emploi, politique ; Indicateurs de marché externes

	Courant	30-60 j	60-90 j	90 -120 j	Après 120 j
Créance [1]	10 000	8 000	4 500	1 500	300
Perte: [2]	400	400	400	400	400
Taux de défaut : [2]/[1]	4%	5%	9%	27%	100%

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

PD, EAD and LGD

Test

C3: Les PD, LGD et EAD existants dans le cadre de la réglementation (Bâle) ou de l'IAS 39 sont-ils susceptibles de convenir à IFRS 9?

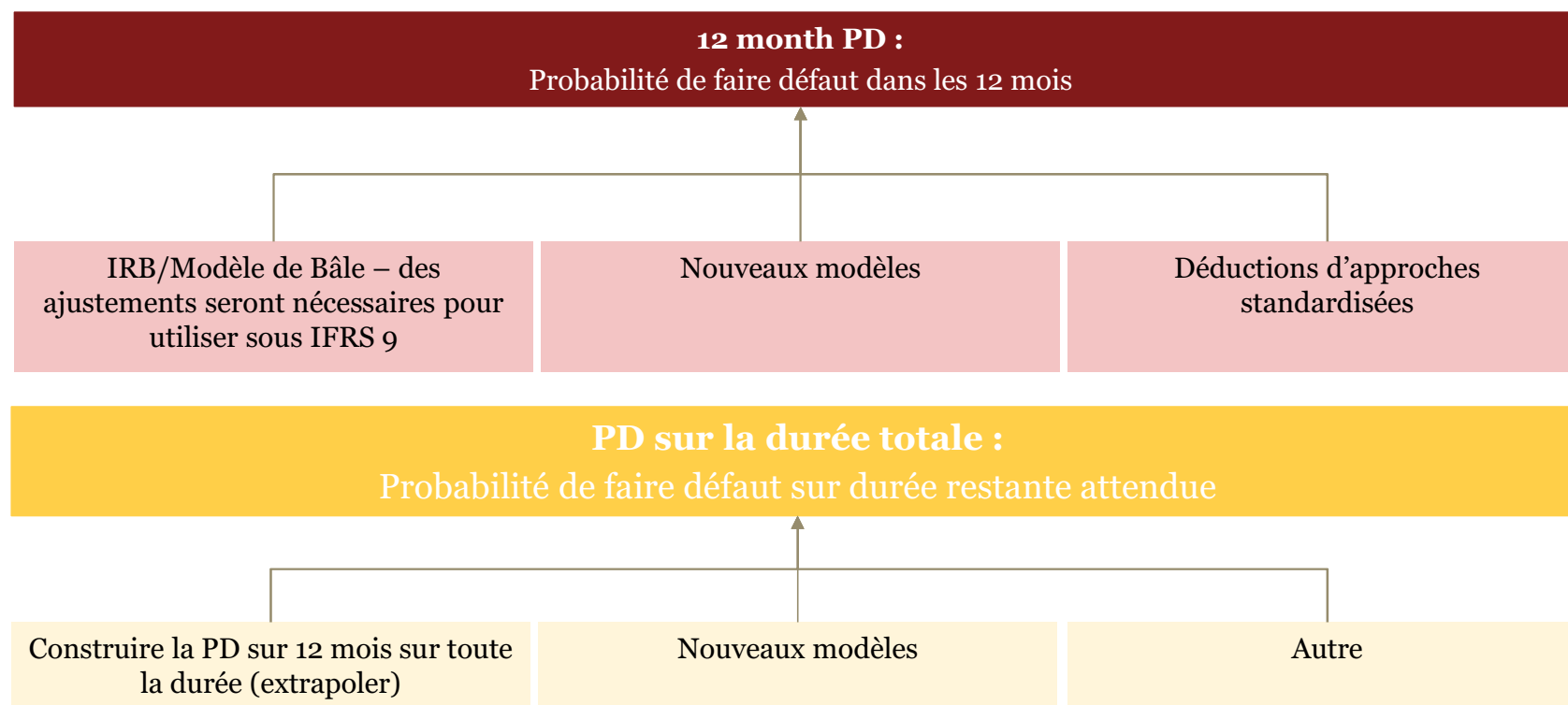
a) Oui

b) non

IAS 39 / Données réglementaires ne sont probablement pas conformes à IFRS 9, par exemple, ils doivent être suffisamment tournés vers l'avenir

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Définitions de la probabilité de défaut et quelques approches possibles d'implémentation



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

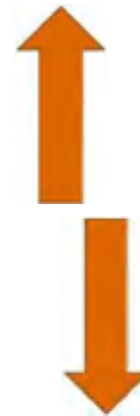
Vue globale sur la dépréciation
Approche par la modélisation

- 3 approches peuvent être utilisées lorsqu'on souhaite estimer les paramètres des pertes de crédit attendues :

1 Modèles de dépréciation basés sur les modèles de crédits de Bâle

2 Modèles de dépréciation basés sur les données internes de défauts de paiement

3 Modèles de dépréciation basés sur les données externes de défauts de paiement



Très
complexe

Moins
complexe



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Vue globale sur la dépréciation

Modèles de dépréciation basés sur les modèles de crédits de Bâle

Description du modèle

Cela consiste à ajuster les modèles PD, LGD et les EAD utilisés pour les exigences de capital du pilier 1 de Bâle pour qu'ils soient compatibles à IFRS 9.

Qui l'utilise?

Toutes les banques utilisant l'approche par les notations internes pour mesurer les exigences en Capital du Pilier 1 de Bâle.

Pour & Contre

Cela permet de bénéficier d'un effet de levier sur des modèles existants sophistiqués mais ces modèles ne couvrent pas toujours les spécificités des portefeuilles locaux



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Vue globale sur la dépréciation

Modèles de dépréciation basés sur les données internes de défauts de paiement

Description du modèle

Cela consiste à estimer les paramètres de PD basé sur les observations de défaut. Le modèle permet parfois de rentabiliser les notations internes/ les systèmes de notations utilisés pour mesurer la solvabilité des contreparties

Qui l'utilise?

Petites et Moyennes banques qui font face à un nombre assez élevé de défauts, principalement les crédits aux PME et aux particuliers.

Certaines **banques privées** observant également un certain nombre de défauts et utilisent aussi cette approche.

Pour & Contre

Cette approche n'est pas applicable lorsqu'il y a peu de défauts de paiements ce qui est souvent le cas des **banques privées**, des **services bancaires aux entreprises** et des **banques dépositaires**. Cependant ces modèles sont plus précis que ceux basés sur les notations externes.



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Vue globale sur la dépréciation

Modèles de dépréciation basés sur les données externes de défauts de paiement

Description du modèle

Cela consiste à estimer les paramètres des PD basés sur des données de défaut externes qui proviennent des agences de notation, ou des études de marché lorsque le nombre de défauts observés par la banque ne sont pas suffisants.

Qui l'utilise?

Cette approche est utilisée pour des portefeuilles avec peu de défaut qui sont généralement constitués de clients comme des entreprises importantes, des institutions financières, des entreprises publiques ou pour un portefeuille obligataire.

Pour & Contre

Se fier à des données externes réduit la précision des modèles de dépréciation. Cette approche est cependant plus facile à implémenter et est pertinente dans des cas de portefeuille avec un faible taux de défaut.



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Obligations

Staging- exemple


Indicateur de risque	Seuils pour passage en stade 2	Critère
Notation	<ul style="list-style-type: none"> • Si le rating est supérieur à l'investment grade (AAA.; AA; A; BBB) l'actif peut être alloué au stade 1 (i.e. exemption pour risque de crédit faible) • Si le rating est inférieur à l'investment grade, l'allocation dépend du niveau d'infériorité par rapport à la notation: <ul style="list-style-type: none"> ○ Stade 1 si downgrade ≤ 2 ou 3 crans ○ Stade 2 si downgrade ≥ 2 ou 3 crans 	Primaire
Retard de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Si jours délais de retard ≥ 30 l'actif est alloué au stade 2. 	Primaire
Indicateur qualitatif	<ul style="list-style-type: none"> • Après un jugement qualitatif des perspectives macro-économiques, l'actif peut être classifié au stade 2. A cet effet, on considère les différents facteurs: <ul style="list-style-type: none"> ○ Changements des indicateurs de marché externes (B5.5.17 c). Par exemple, un changement radical des taux de change; ○ Changement des régulations économiques, techniques ou environnementales (B5.5.17 i). Par exemple un arrêt des subsides gouvernementaux aux agriculteurs; ○ Changements des résultats opérationnels (B5.5.17 g). Par exemple, la rentabilité de PME qui chuterait; ○ Changement du business (B5.5.17 f). Par exemple, un compétiteur redoutable qui entrerait dans le marché du client; ○ D'autres facteurs qualitatifs (B5.5.11). Par exemple, le CEO d'une entreprise familiale tombe gravement malade. 	Secondaire
Changement du spread de risque de crédit (CDS)	<ul style="list-style-type: none"> • If $\Delta CDS \geq 100\%$ the asset is allocated in stade 2 	Primaire



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Obligations

Calcul des provisions pour un portefeuille obligataire

Variable	Étapes de Modélisation
Point in time and forward-looking PD	<ol style="list-style-type: none">1. Télécharger les PDs historiques annuelles publiées par les agences de notation (e.g. S&P, Moody's, Fitch).2. Construire une relation statistique entre les variables macro-économiques et les PDs3. Projeter 3 scénarios macro-économiques basés sur les variables macro-économiques identifiées dans l'étape 2 et calculer la PD sur 1 an pour chaque scenario basé sur les relations identifiées dans l'étape 3.4. Calculer une moyenne pondérée à 1 an de la PD basée sur les poids assignés à chaque scenario.5. Ajuster la PD à la maturité de l'actif : $PD_{adj} = 1 - (1 - PD_{1\text{ an}})^{\text{maturité en années}}$
LGD	<ol style="list-style-type: none">1. Pour les obligations, la LGD provenant de Moody's peut être utilisé. Les LGDs dépendent du niveau d'ancienneté.
EAD	<ol style="list-style-type: none">1. L' EAD est égal au montant nominal de l'exposition additionné des frais et des intérêts courus.

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Obligations

Exemple de résultat

Scenario	Weighted Average PD per Scenario																CCC/ C
	AAA	AA+	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	BBB-	BB+	BB	BB-	B+	B	B-	
Weighted average PD	0.02%	0.02%	0.02%	0.02%	0.02%	0.02%	0.02%	0.02%	0.13%	0.19%	0.24%	0.58%	0.80%	1.71%	5.52%	8.22%	18.53%

Asset segments	Counterparts	Exposures	Old rating	New rating	Stage	PD	Residual maturity [in years]	PD [adj to maturity]	LGD	ECL
Bonds (1st Lien Bond)	Financial institutions, Corporates	20,000,000	BBB+	BBB+	1	0.02%	10	0.02%	47.20%	1,888
Bonds (1st Lien Bond)	Financial institutions, Corporates	20,000,000	AA+	A+	2	0.02%	10	0.20%	52.80%	21,101
Bonds (2nd Lien Bond)	Financial institutions, Corporates	20,000,000	BBB+	BBB+	1	0.02%	10	0.02%	55.40%	2,216
Bonds (Sr. Unsecured Bond)	Financial institutions, Corporates	20,000,000	BBB-	BBB-	1	0.19%	10	0.19%	62.80%	24,283
Bonds (Sr. Subordinated Bond)	Financial institutions, Corporates	20,000,000	BBB-	BBB-	1	0.19%	10	0.19%	68.90%	26,641
Bonds (Subordinated Bond)	Financial institutions, Corporates	20,000,000	BBB-	BBB-	1	0.19%	10	0.19%	68.10%	26,332
Bonds (Jr. Subordinated Bond)	Financial institutions, Corporates	20,000,000	BBB-	BBB-	1	0.19%	10	0.19%	76.80%	29,696

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

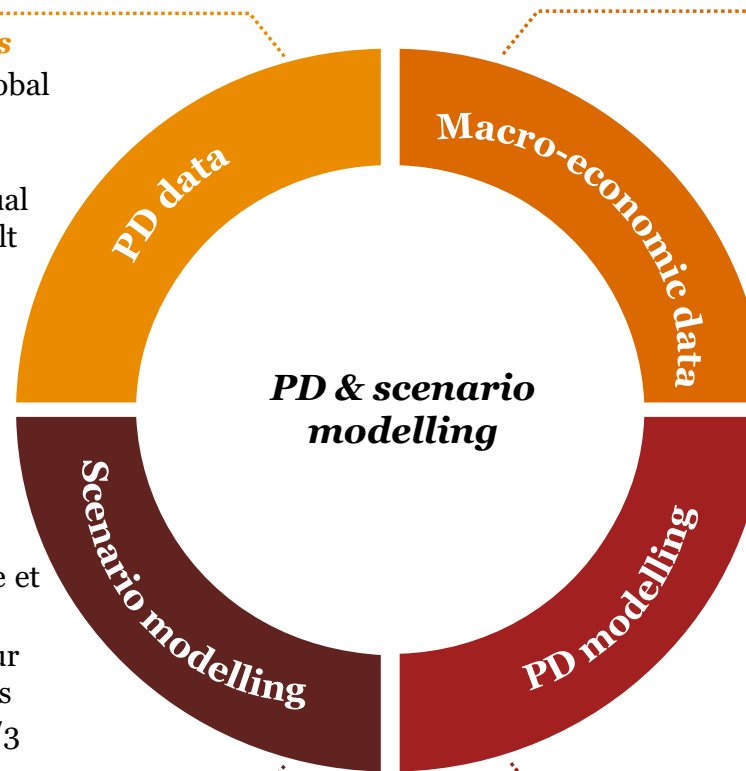
Modélisation des PDs

Données pour estimer les PDs

- S&P Global Ratings: Annual Global Corporate Default Study And Rating Transitions
- Moody's Investor Service: Annual Default Study, Corporate Default and Recovery Rates.

Modélisation des scénarios

- La pratique de marché est de projeté 3 scénarios: un scénario baseline, un scénario pessimiste et un scénario optimiste
- Les projections seront basées sur des données macroéconomiques
- Chaque scénario a un poids d'1/3



Sources de données macroéconomiques

- The World Bank, The International Monetary Fund, The European Central Bank.

Modélisation des PDs point in time

On observe 3 approches sur le marché

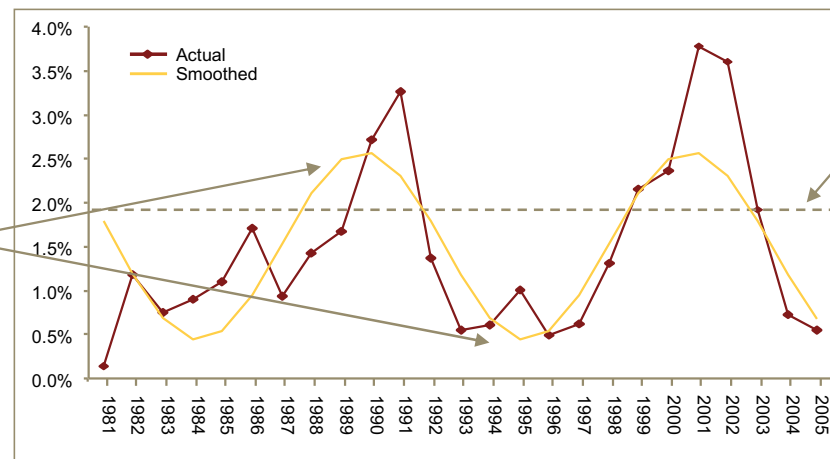
- 1) Descriptive statistics: simple et facile à implémenter
- 2) Empirical models: simple mais difficile à implémenter
- 3) Merton-Vasicek: difficile mais facile à implémenter

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Probabilité de défaut

Through the cycle (Basel) versus Point in time (IFRS 9)

- **Through the cycle (TTC) estimates** – Ce sont normalement les résultats du modèle de Bâle. Ces PD ne semblent pas changer en fonction des variables économiques. Ils reflètent simplement une tendance globale des PD au cours du temps. Ils fournissent une estimation stable des pertes attendues au cours du temps. Ces PD TTC sont d'habitude des estimations prudentes.
- **Point in time (PIT) estimates** – Ces estimations sont basées sur les comportements d'un pool d'exposition. Ainsi les estimations PIT tendent à être volatiles et dépendent du cycle économique. IFRS 9 nécessite que les PD soient des les meilleures estimations PIT possibles donc les estimations TTC du modèle de Bâle doivent être converties avant d'être utilisées sous IFRS 9.



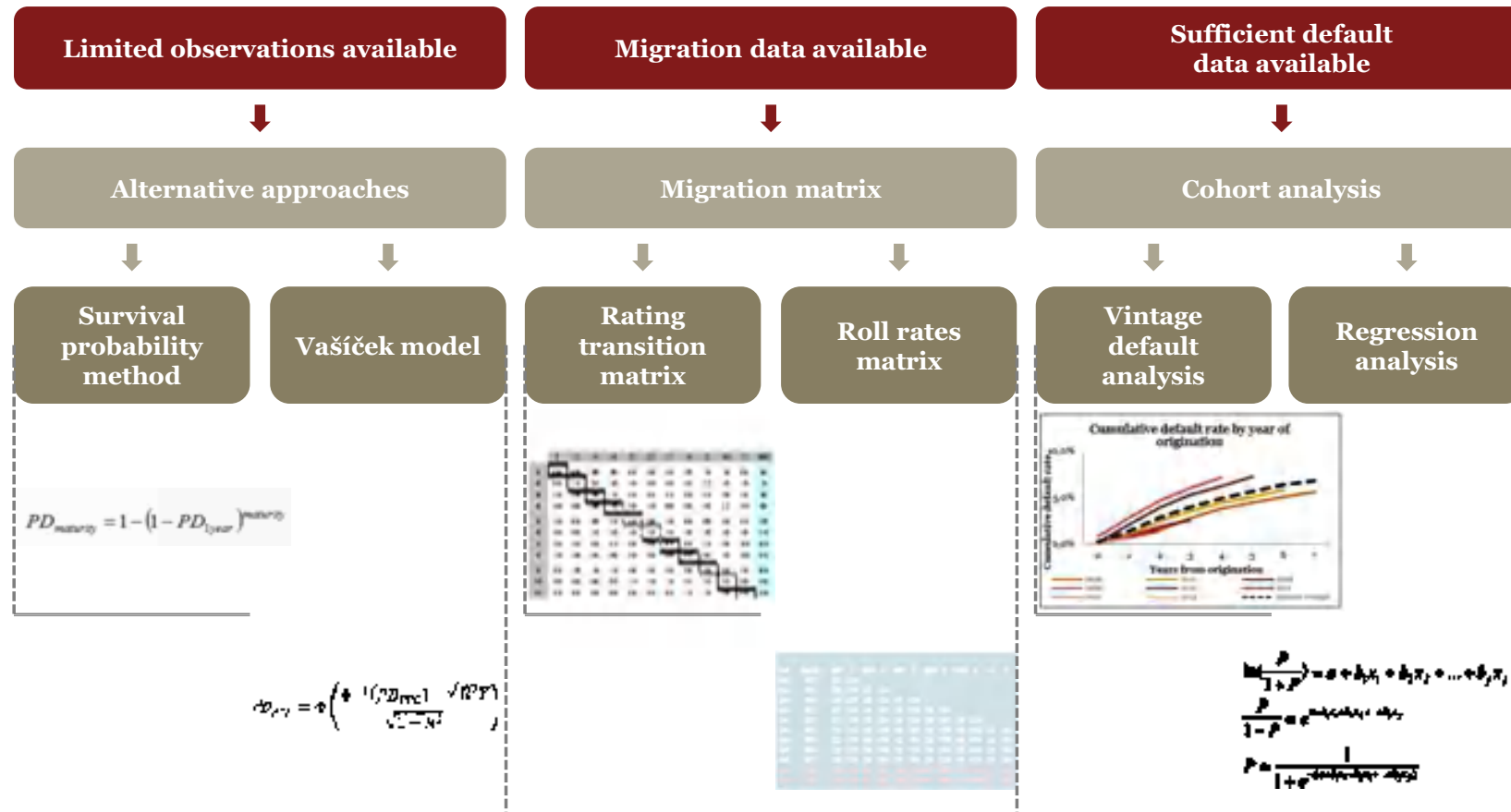
BASEL TTC – PD

IAS 39 in Cycle – PD

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

ECL modelling approach

Development of Lifetime PD: Estimation approaches



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Exemple de matrice interne de PD et correspondance avec les notation externe

Internal rating	Basel PD	IFRS 9 PD	Percentage of customers
1a	0.03%	0.04%	0.89%
1b	0.05%	0.07%	1.35%
1c	0.07%	0.09%	1.77%
2a	0.10%	0.13%	4.01%
2b	0.15%	0.20%	5.46%
2c	0.23%	0.31%	7.32%
3a	0.32%	0.43%	8.28%
3b	0.45%	0.60%	8.85%
3c	0.63%	0.84%	10.21%
4a	0.88%	1.17%	8.26%
4b	1.23%	1.64%	8.27%
4c	1.72%	2.29%	6.52%
5a	2.14%	2.85%	6.72%
5b	2.68%	3.56%	3.81%
5c	3.35%	4.44%	2.94%
6a	4.19%	5.53%	5.25%
6b	5.23%	6.88%	1.61%
6c	6.54%	8.57%	1.15%
7a	8.18%	10.66%	3.32%
7b	10.22%	13.23%	0.35%
7c	12.78%	16.40%	0.26%
8	15.98%	20.30%	1.13%
9	19.97%	25.05%	2.22%
10	24.96%	30.82%	0.05%

Internal rating	PD			Moody's	S & P
	Average	Lower Limit	Upper limit		
1a	0.03%	0.00%	0.04%	Aaa-Aa2	AAA - AA
1b	0.05%	0.04%	0.06%	Aa2	AA
1c	0.07%	0.06%	0.08%	Aa3	AA-
2a	0.10%	0.08%	0.12%	A1	A+
2b	0.15%	0.12%	0.19%	A2	A
2c	0.23%	0.19%	0.27%	A3 - Baa	A- - BBB+
3a	0.32%	0.27%	0.38%	Baa2	BBB
3b	0.45%	0.38%	0.53%	Baa3	BBB-
3c	0.63%	0.53%	0.74%	Baa3 - Ba	BBB- - BB+
4a	0.88%	0.74%	1.04%	Ba1	BB+
4b	1.23%	1.04%	1.45%	Ba2	BB
4c	1.72%	1.45%	1.92%	Ba2 - Ba	BB - BB-
5a	2.14%	1.92%	2.40%	Ba3	BB-
5b	2.68%	2.40%	3.00%	B1	B+
5c	3.35%	3.00%	3.75%	B1	B+
6a	4.19%	3.75%	4.68%	B2	B
6b	5.23%	4.68%	5.85%	B2 - B3	B - B-
6c	6.54%	5.85%	7.32%	B3	B-
7a	8.18%	7.32%	9.14%	Caa/C	CCC-C
7b	10.22%	9.14%	11.43%		
7c	12.78%	11.43%	14.29%		
8	15.98%	14.29%	17.86%		
9	19.97%	17.86%	22.33%		
10	24.96%	22.33%	100.00%		
D	100.00%	100.00%	100.00%		



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

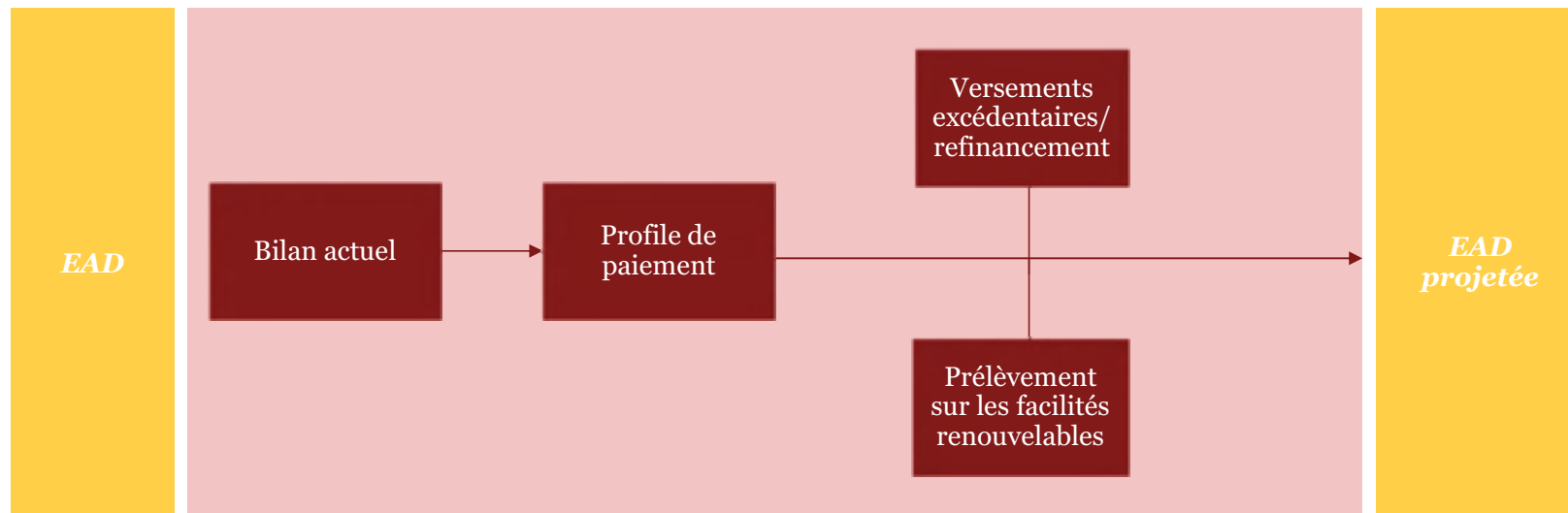
Exemple Définition de la durée de vie attendue (pour les PD sur durée de vie)

	Maturité contractuelle 1	Période de préavis contractuelle 2	Risk management actions 3
Options	<ul style="list-style-type: none">Intégralité de la durée contractuelle, ajustée en fonction du comportement tel que le paiement anticipé soit (a) via l'EAD (préféré par PwC) soit (b) en réduisant la durée de vie directement (appliqué par quelques banques)	<ul style="list-style-type: none">Si la banque peut demander un remboursement (compte non tenu d'une rupture de contrat) à un moment donné du prêt alors la période utilisée pour la "lifetime" ECL peut être limitée à cette période de préavis	<ul style="list-style-type: none">Quand les prêts comprennent à la fois une composante de prêt et une composante de prêt non utilisé et une courte durée contractuelle, une durée plus longue que cette dernière est généralement utilisée.Durée définie par des mesures de gestion de risque de crédit et/ou des analyses comportementales
Commentaires	<ul style="list-style-type: none">Accorder de façon appropriée les options de prolongationsDurée maximum autorisée pour les facilités de crédit non-renouvelablesProbable pour les prêts immobiliers	<ul style="list-style-type: none">Plus probable pour les découverts et les comptes débiteurs	<ul style="list-style-type: none">Probable pour les cartes de crédit



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Implémentation l'EAD sous IFRS 9



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Implémentation de l'ECL sous IFRS 9 : EAD (renouvelable)
CCF

Qu'est-ce que le CCF ?

- CCF pour Credit Conversion Factor
- Utilisé pour modéliser la façon dont le client va prélever dans son bilan pour une facilité de crédit renouvelable (en fonction de ses limites)
- **$EAD = Balance + (Limit - Balance) * CCF$**

Comment le modélisé?

- Le CCF peut être modélisé en tenant compte des prélèvements passés sur un compte avant défaut.



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Inducteurs de LGD

Temps de réalisation de la garantie



Probabilité de saisie, de rétablissement ou de refinancement



Décote et coûts externes de réalisations des garanties



Projections de la valeur de la garantie et allocation à l'exposition



Vente des créances en défaut

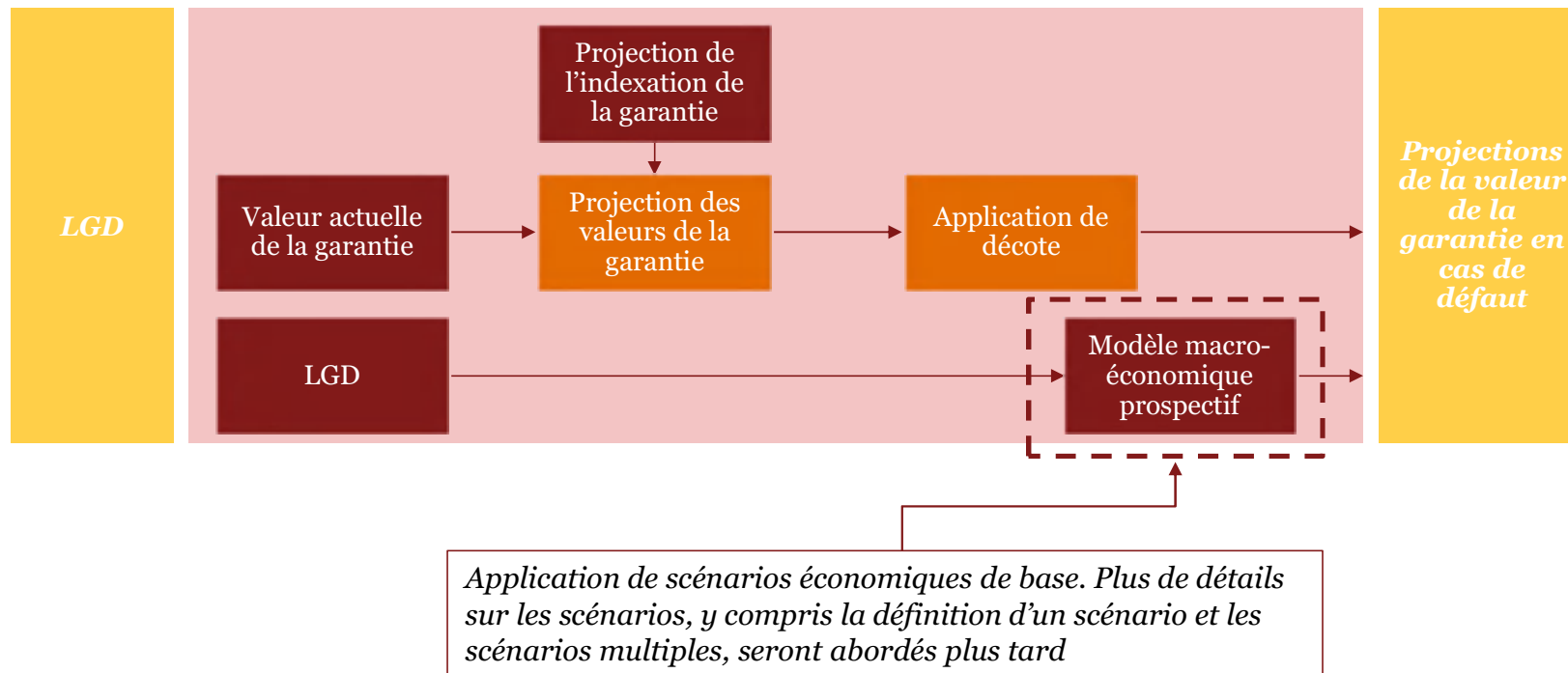


Processus de gestion de recouvrement en place



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Implémentation de la LGD sous IFRS 9



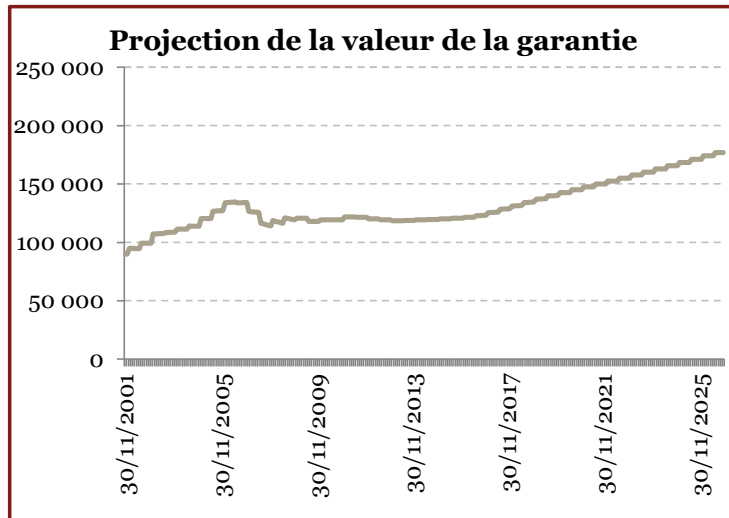
Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Implémentation de l'ECL sous IFRS 9 : LGD
Portefeuille sécurisé – Exemple

1

Step

Projection de la garantie en utilisant des informations prospectives et des hypothèses



2

Step

Faire des ajustements dans la valeur du collatéral pour tenir compte:

La décôte

Le coût de recouvrement

Le temps de recouvrement

Le taux d'actualisation

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Exemple de politique interne de LGD & CCF

Type of collateral	LGD
Cash and cash equivalent	0%
Real estate	35%
Guarantee	40%
Other	45%
No collateral	45%

Business type	CCF
Banker's Acceptance	100%
Financing guarantee	100%
Non-financing guarantee	100%
L/C due within one year	100%
L/C due longer than one year	100%
Undrawn commitment of syndicated loans	75%
Other contingencies	100%
Credit guarantee	100%
Proof of guarantee	100%



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Scenarios multiples

Extraits d'IFRS 9 :

“L'entité doit évaluer les pertes de crédit attendues sur un instrument financier d'une façon qui reflète un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes, qui est déterminé par l'évaluation d'un éventail de résultats possibles” (5.5.17) “En pratique, l'analyse à effectuer n'a pas nécessairement besoin d'être complexe. Dans certains cas, il peut suffire d'employer un modèle relativement simple, qui ne nécessite pas de procéder à une simulation détaillée pour un grand nombre de scénarios.” (B5.5.42)

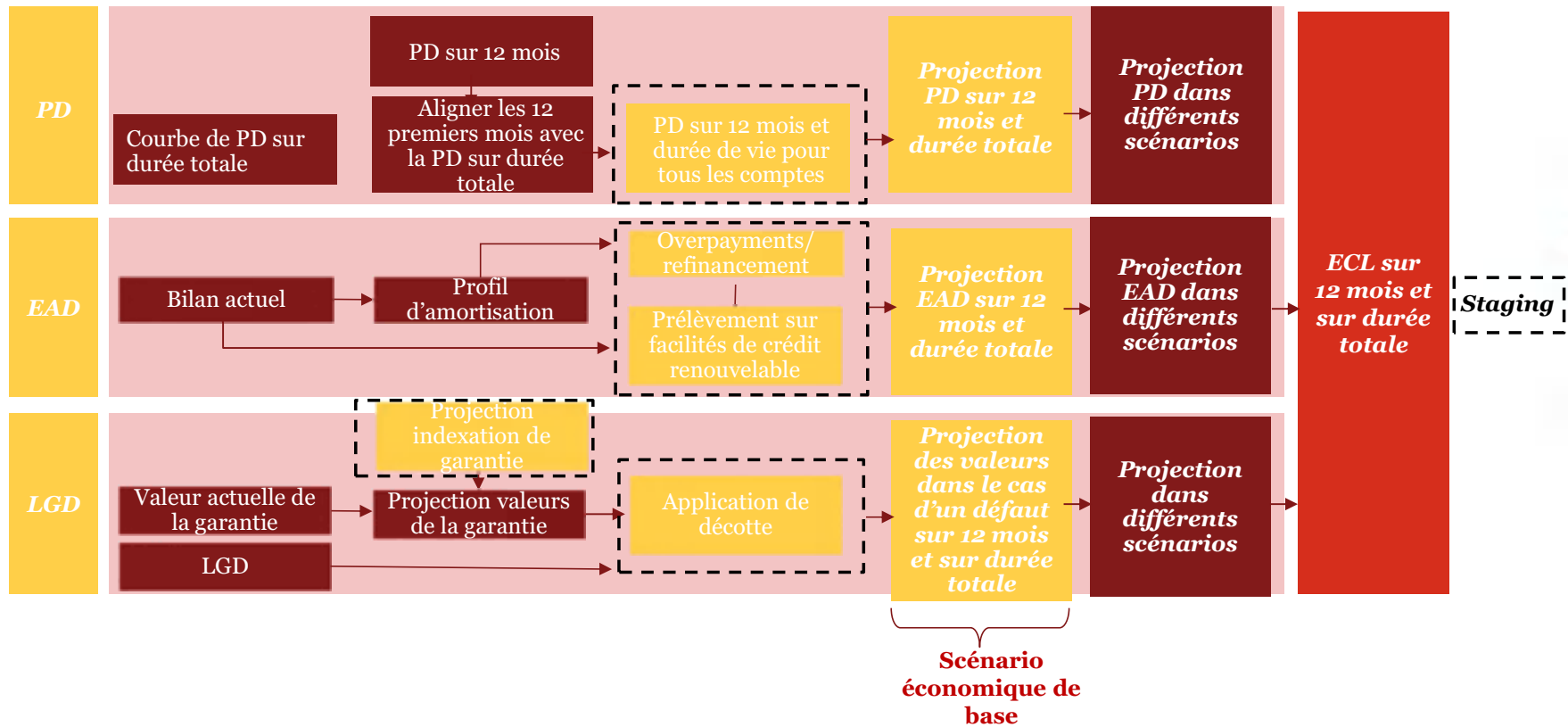
“Pour évaluer les pertes de crédit attendues, l'entité n'a pas nécessairement besoin de déterminer chaque scénario possible. Elle doit toutefois tenir compte du risque ou de la probabilité de subir une perte de crédit, en reflétant tant la possibilité de subir une perte de crédit que la possibilité de n'en subir aucune, même si la possibilité de subir une perte de crédit est très faible.” (5.5.18)

“L'objet de l'estimation des pertes de crédit attendues n'est ni d'établir le scénario le plus défavorable, ni d'établir le scénario le plus favorable. Cette estimation doit toujours refléter la possibilité qu'une perte de crédit soit subie et la possibilité qu'aucune perte de crédit ne soit subie, même lorsque le résultat le plus probable consiste en une absence de perte de crédit.” (B5.5.41)

L'ECL
devrait
refléter les
résultats
possibles

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Nécessité de développer des scénarios



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Sélection des variables économiques

1. Etudier les variables économiques qui pourraient influencer les composants de l'ECL
2. Faire des analyses de régressions sur les données historiques pour identifier les variables qui ont une grande influence sur les composants de l'ECL

Economic factor	PD	EAD	LGD					
	Probability of default	Prepayments/CC _F	Collateral*	Haircut & CoR*	Term to realisation	Discount rate	PPD	Guarantee
HPI (House Pricing Index qui varie de 0 à 100)	Y		Y	Y			Y	
Interest rates	Y	Y			Y	Y	Y	
Lending rates		Y				Y		
GDP								Y
Unemployment	Y	Y			Y		Y	
Income gearing	Y	Y					Y	
CPI						Y		

* The HPI forecast is the primary driver of Collateral values and Haircuts and will capture many factors e.g. unemployment etc

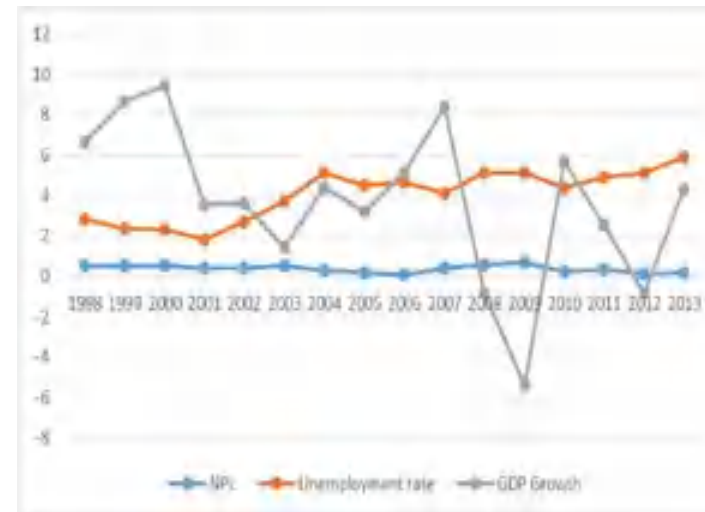
Primary
Secondary

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Public data (source world bank)

Luxembourg

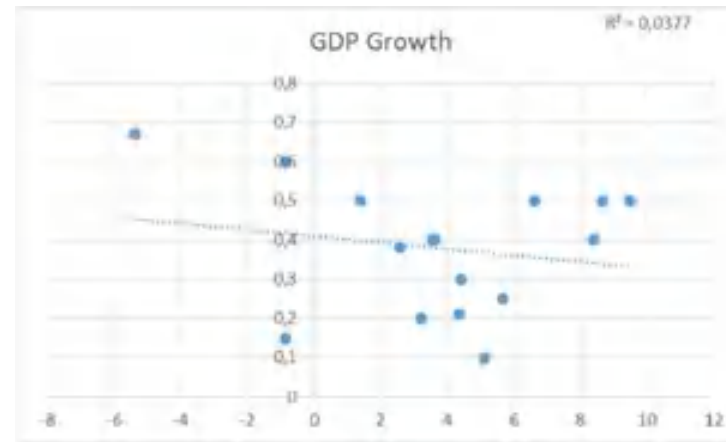
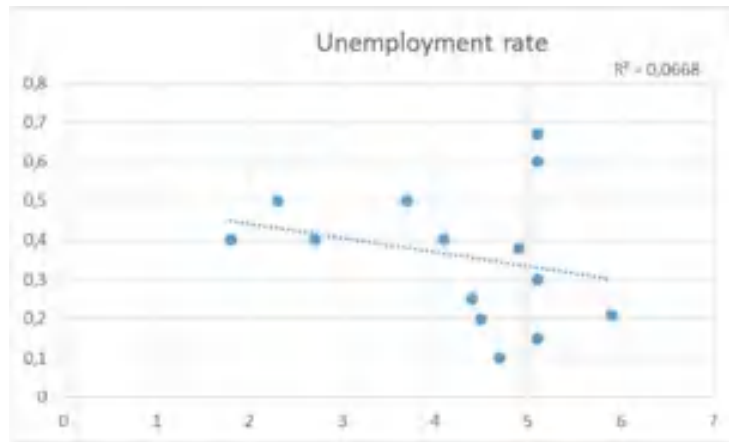
year	Percentage NPL on total loans in %	Unemployment rate in %	GDP Growth in %	GDP in billions of USD
1998	0,5	2,8	6,63	20,21
1999	0,5	2,4	8,67	22,2
2000	0,5	2,3	9,47	21,08
2001	0,4	1,8	3,58	21,05
2002	0,4	2,7	3,62	23,31
2003	0,5	3,7	1,4	29,21
2004	0,3	5,1	4,41	34,34
2005	0,2	4,5	3,22	36,98
2006	0,1	4,7	5,11	41,91
2007	0,4	4,1	8,4	50,32
2008	0,6	5,1	-0,84	55,14
2009	0,67	5,1	-5,38	50,39
2010	0,25	4,4	5,68	52,38
2011	0,38	4,9	2,57	58,7
2012	0,15	5,1	-0,85	55,99
2013	0,21	5,9	4,35	61,79



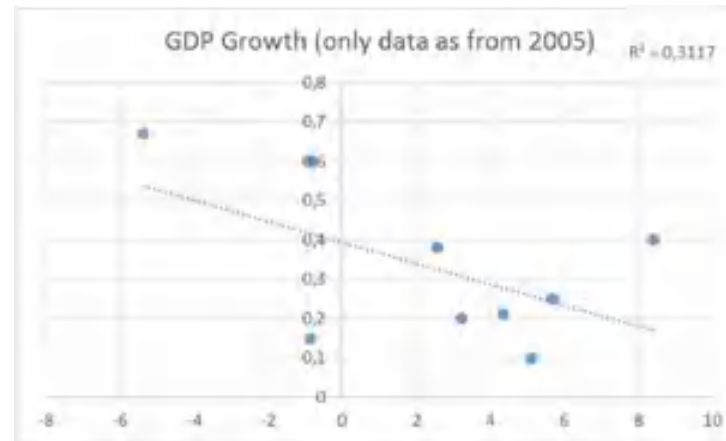
Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Public data (source world bank)

Luxembourg



- Unemployment rate and GDP Growth do not show significant correlation with the ratio of non-performing loans
- More recent data shows higher correlation, but still not sufficient



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Public data (source world bank)

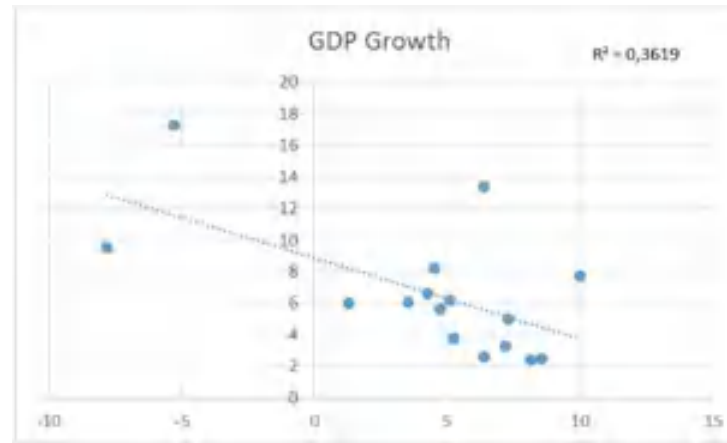
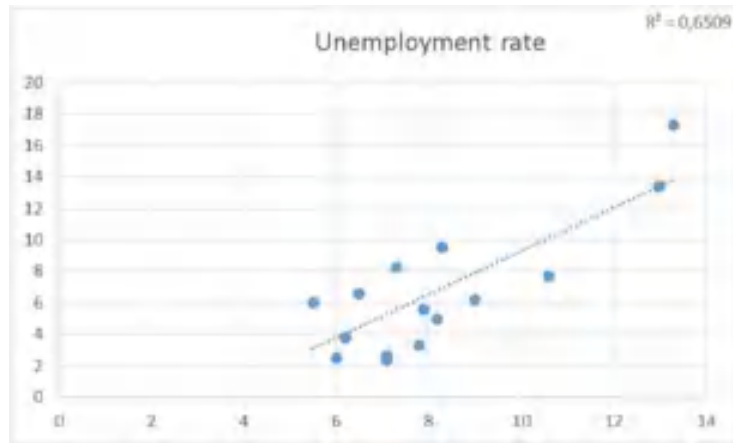
Russia

year	Percentage NPL on total loans in %	Unemployment rate in %	GDP Growth in %	GDP in billions of USD
1998	17,3	13,3	-5,3	270,95
1999	13,4	13	6,4	195,91
2000	7,7	10,6	10	259,71
2001	6,2	9	5,09	306,6
2002	5,6	7,9	4,74	345,11
2003	5	8,2	7,3	430,35
2004	3,3	7,8	7,18	591,02
2005	2,6	7,1	6,38	764,02
2006	2,4	7,1	8,15	989,93
2007	2,5	6	8,54	1299,71
2008	3,8	6,2	5,25	1660,87
2009	9,53	8,3	-7,82	1222,64
2010	8,23	7,3	4,5	1524,92
2011	6,59	6,5	4,26	2034,01
2012	6,03	5,5	3,52	2154,07
2013	6	5,5	1,28	2231,81

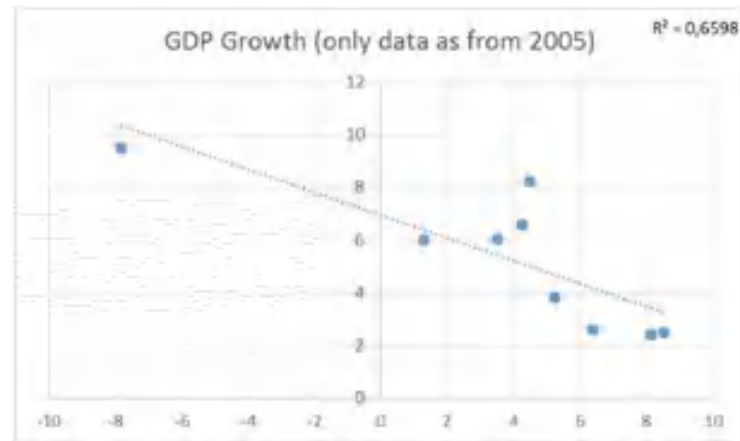


Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Public data (source world bank)
Russia



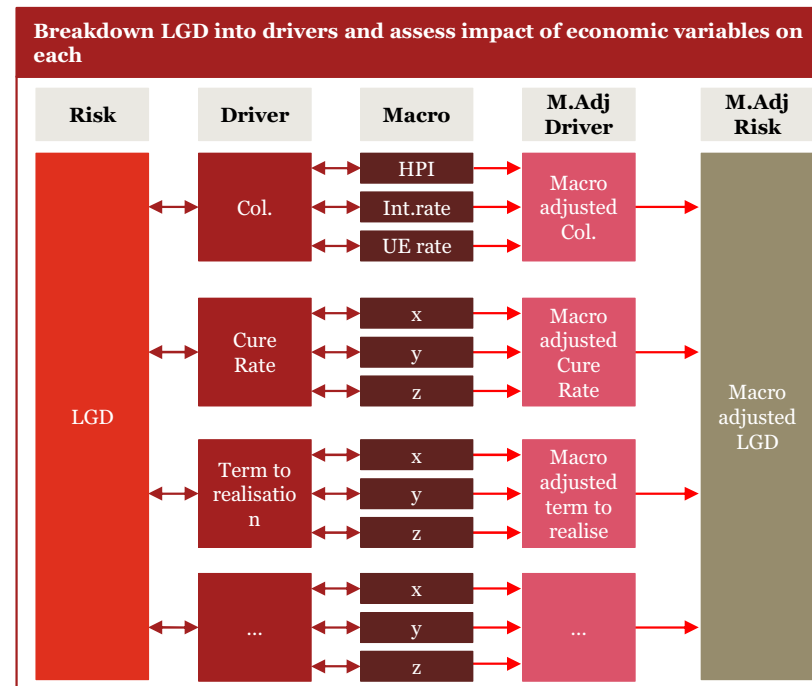
- Unemployment rate and GDP Growth show correlation with the ratio of non-performing loans
 - More recent data for GDP growth shows higher correlation
- Compared to Luxembourg the correlation between macroeconomic factors and the ratio of NPL is higher



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Ajustements des LGD/EAD prospectives

- De la même façon, les hypothèses concernant les LGD et les EAD (e.g. garanties, décotes, CCF) peuvent être ajustées pour chaque scénario



Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

Exemple d'application

Application de l'impact de différents scénarios prospectifs

- Dans cet exemple la PD pondérée sur la durée de vie "LT" est de 16.5 % ce qui est inférieur à 20 % donc le prêt est en stade 1.
- Cela veut dire que l'ECL sous chaque scénario doit être une ECL sur 12 mois et non sur la durée de vie pour le scénario 3.
- Cette approche a été étudiée par l'ITG de l'IASB et confirmée par l'IASB en tant que norme IFRS 9 relative à l'ECL.

	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3
LT PD (origination)	10%	10%	10%
LT PD (today)	8%	15%	28%
Stage threshold	20%		
Scenario stage	Stage 1	Stage 1	Stage 2
Probability*	25%	50%	25%

	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3
Prob. weight LT PD	16.5%		
Stage used for ECL	Stage 1		

Précisions complémentaires sur les hypothèses PD, LGD et EAD

EAD et LGD prospectives (scénario économique de base)

EAD

- Pour les facilités de crédit non-renouvelables, l'EAD peut être relié à l'environnement macroéconomique
- Par exemple, dans des conditions macroéconomiques plus favorables, il pourrait y avoir des taux de paiements excessifs plus élevés. Ainsi, les taux de paiements excessifs peuvent être mis en relation avec le contexte macroéconomique.
- Pour les facilités de crédit renouvelables, un modèle similaire pourrait être développé pour les hypothèses sur la CCF utilisées pour déterminer les prélèvements additionnels sur le bilan actuel.

LGD

- Pour les facilités sécurisées, les projections de la garantie utilisées pour modéliser les prix de celle-ci au cours du temps seront la principale hypothèse pour les LGD.
- Pour les facilités non-sécurisées, la LGD pourrait varier au cours du temps car les pertes peuvent dépendre du contexte macroéconomique étant donné que les clients n'ont pas toujours les fonds nécessaires pour combler les bilans négatifs.



Instruments financiers

- Conséquences du COVID-19

9



Conséquences potentiels du COVID-19 sur la mise en place de la norme IFRS 9

Les principaux impacts potentiels du COVID-19 sur l'implémentation de la norme IFRS 9 peuvent s'analyser comme suit:



Impact des garanties accordées par l'Etat

- Impact de telles garanties sur la classification des nouveaux prêts octroyés et l'estimation de la LGD.



Définition des scénarios forward looking

Intégrer le degré d'incertitude liée au COVID 19 (trois scénarios U, V et W)



Règles en matière de classification

Revoir la politique de staging pour tenir compte des reports des échéances et éviter la volatilité du coût de risque

Re-définition du défaut (présomptions de 30 j et 90 j d'impayés à revoir)



Revoir la fréquence de la revue du rating



Implémentation de l'approche "Top Down"

Utiliser les données sectorielles et historiques pour detersur une base collective en cas d'absence de données individuelles miner une classification



Revue des business Models

En se basant sur le volume et la fréquence des ventes

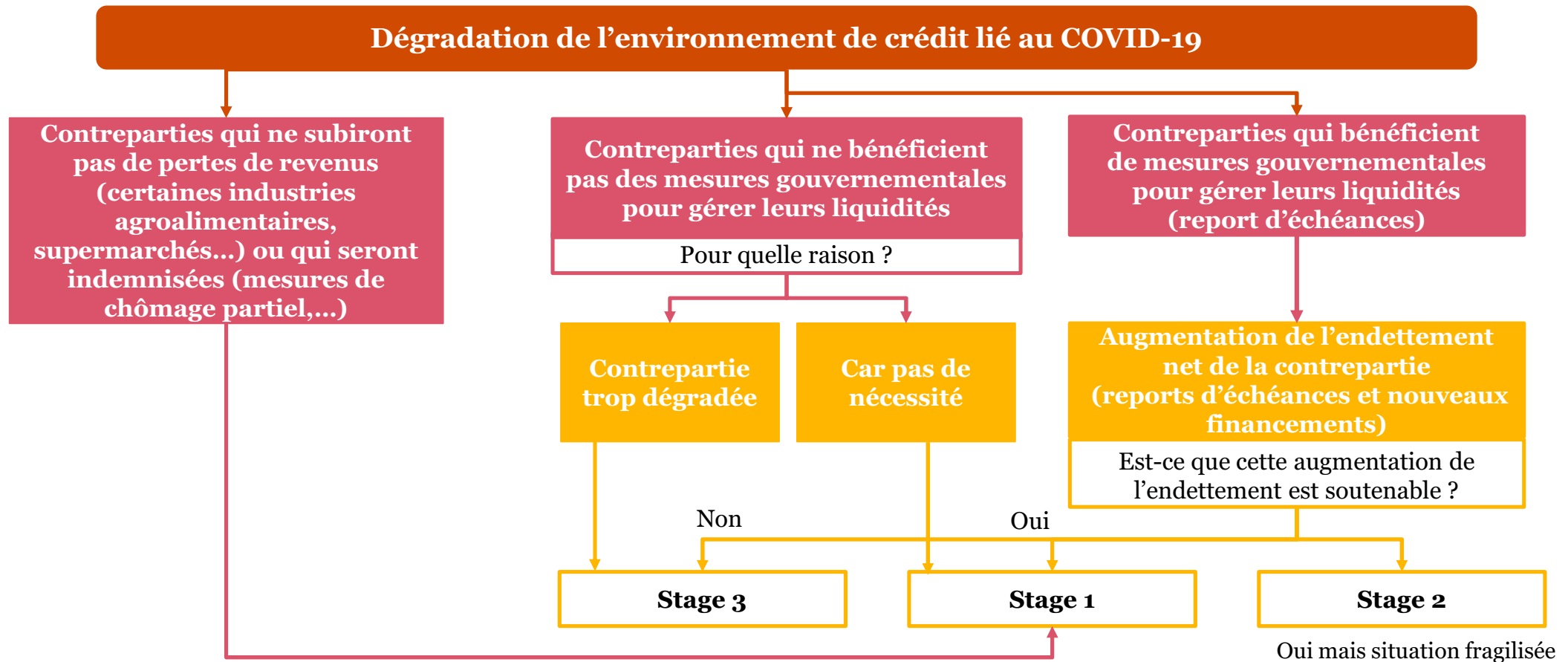


JV du portefeuille titres très volatile



Approche économique globale – COVID-19

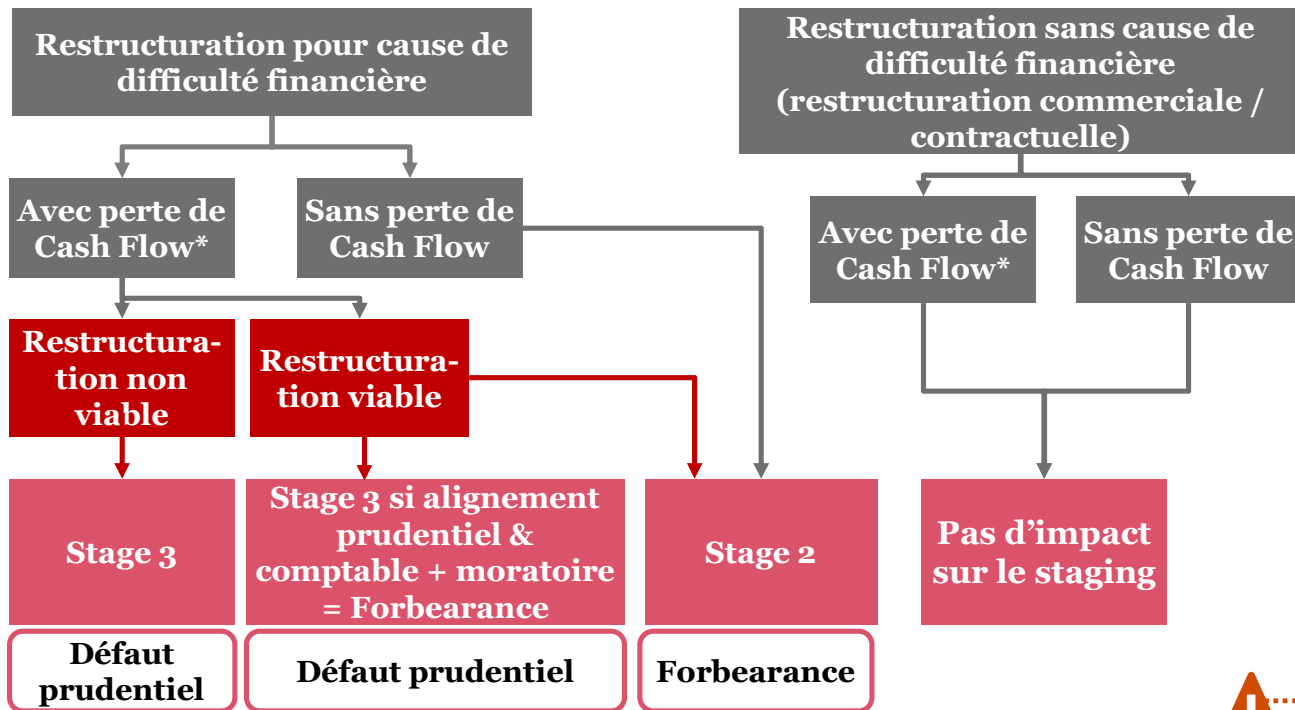
Incidence sur le staging




Moratoires et traitements prudentiel et comptable

Restructuration de prêt

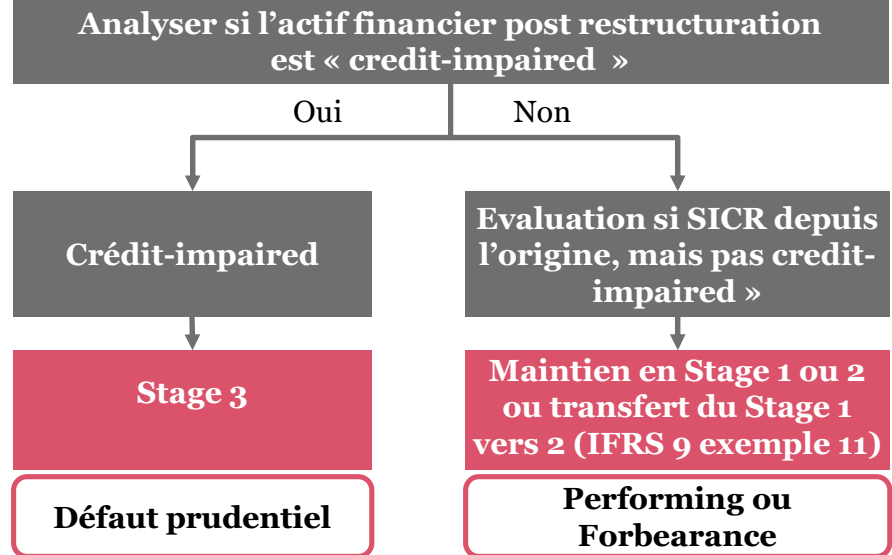
Traitement général



* 1% de NPV est considéré comme une perte de CF en prudentiel

Traitement des mesures de moratoires non spécifiques à des contreparties dans le cadre du COVID-19 : pas de déclassement automatique en Stage 2/3. 

Restructuration avec ou sans perte de Cash Flow



 Toutes les pertes de Cash Flow sont comptabilisées en P&L

Focus sur les mesures : new money

Incidences comptables

Engagement des banques à soutenir l'économie réelle en accordant de nouveaux financements garantis par l'Etat



Il convient de faire preuve de jugement pour déterminer si les contreparties, auxquelles les nouveaux financements sont accordés, sont déjà en situation de défaut ou ne sont pas viables (i.e. critère « unlikely to pay »)

La contrepartie n'est pas en situation de défaut

Stage 1

Comptabilisation ultérieure

Variation de la dépréciation à 1 an ou à maturité en fonction de l'augmentation du risque de crédit depuis la date d'acquisition

La contrepartie est en situation de défaut

POCI
ECL à maturité intégrée dans le TIE

Comptabilisation ultérieure

Variation positive / négative de la dépréciation IFRS 9 à maturité depuis la comptabilisation initiale

Approche forward looking – COVID-19

Le modèle de dépréciation IFRS 9 est une approche Forward Looking

A la fois sur la détermination des ECL et sur la détermination du staging

ECL

Approche générale

Les banques doivent élaborer des scénarios (central, pessimiste et optimiste) et les pondérer

Application au contexte COVID-19

La BCE et la BoE prévoient de publier des scénarii afin de limiter la volatilité du montant des ECL
Une approche similaire en Tunisie est attendue

Staging

Approche générale

Une approche forward looking « top down » est autorisée par IFRS 9

Application au contexte COVID-19

Une approche forward looking sectorielle devrait être retenue (Tourisme, Oil & Gaz, Hôtellerie, Automobile, Aéronautique, Restauration,, Shipping...)

Conséquences potentiels du COVID-19 sur la mise en place de la norme IFRS 9

Overlays Analyse sectorielle

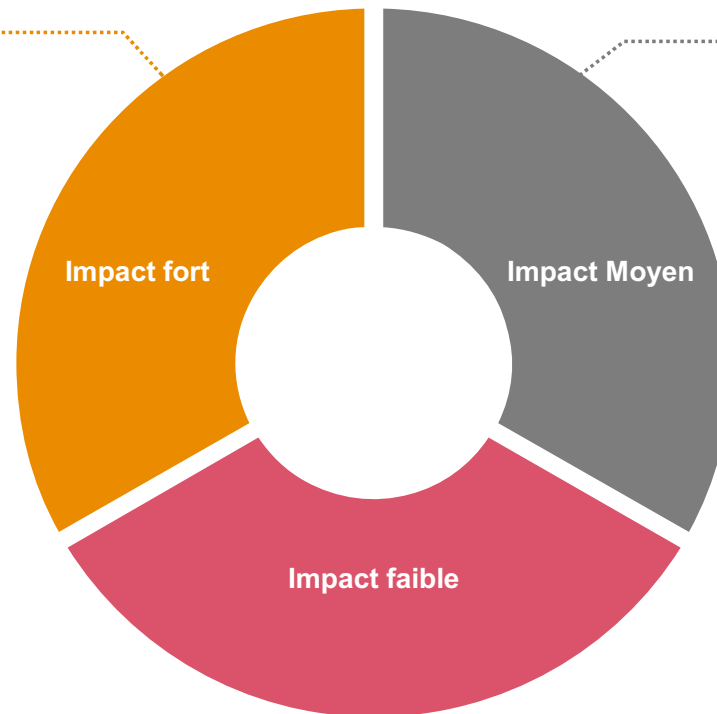
Approche

Pour la quantification des effets de la crise et l'application des overlays, une approche sectorielle a été utilisée par les banques (secteurs principaux – non exhaustif).

Ci-dessous une classification consensuelle :

Impact fort

- Pétrole et Gaz
- Hôtellerie
- Transport aérien
- Loisirs
- Commerce non alimentaire (Textiles)
- BTP



Impact Moyen

- Transport routier
- Industrie alimentaire
- Commerce non alimentaire (équipements maison)
- Aéronautique

Impact faible

- Communication (media, presse)
- Finance
- Electricité
- Télécommunication

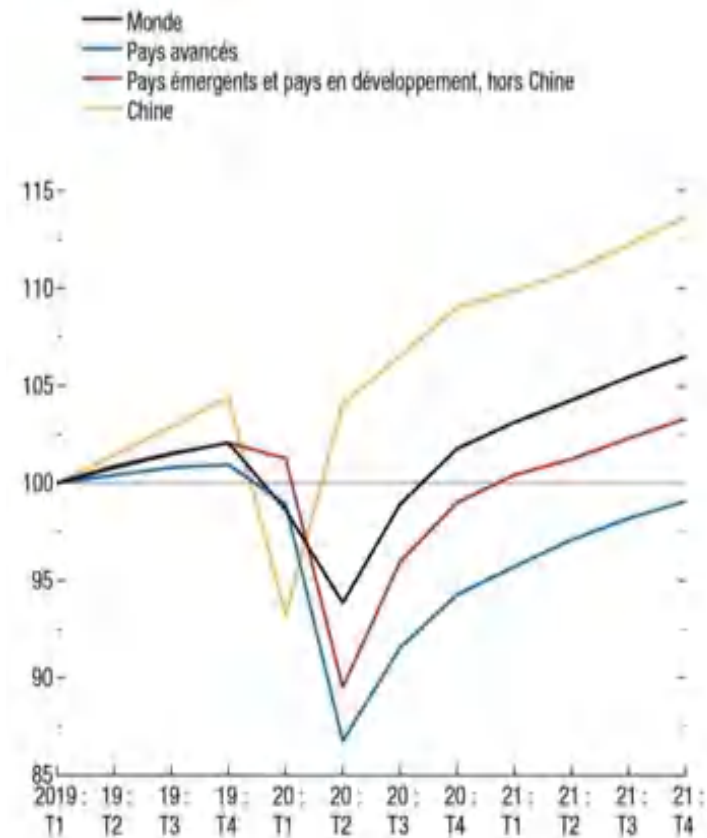
Conséquences potentiels du COVID-19 sur la mise en place de la norme IFRS 9

PIB - Scénario FMI

Prévisions FMI (24/06/2020)

- L'impact de la pandémie sur l'activité économique au cours du premier semestre 2020 sera plus important et la reprise au second semestre plus lente que ce qui avait été envisagé en Avril
- Le PIB mondial devrait se contracter de 4,9% en 2020, puis croissance de 5,4% en 2021 (La France, l'Italie et l'Espagne subissent les plus fortes baisses mondiales). En Tunisie, le PIB doit décroître de 6 à 7% en 2020.
- Diminution du commerce mondial de 12% en 2020, reprise de 8% en 2021
- A date, les prévisions macro-économiques du FMI pour les Etats-Unis sont plus optimistes que ceux de la zone euro (-3,9% pour US vs. -4,8% pour zone euro en cumulé à fin 2021) et ceux de la France (-3,9% pour US vs. -5,9% pour France en cumulé à fin 2021).
- Très forte incertitude et proposition de 2 autres scénarios :
 - Deuxième flambée du virus début 2021 et vaccin fin 2021 (Impact supplémentaire de -5 points de PIB ramenant la croissance proche de 0 en 2021)
 - Reprise plus rapide dès le second semestre 2020 (impact +0,5% en 2020 qui passe à -4,4% et de +3% en 2021 soit une augmentation du PIB de 8,4%)

Graphique 1. PIB mondial trimestriel
(2019 : T1 = 100)



Source : estimations des services du FMI.

	Sur un an		Écart par rapport aux projections des PFM d'avril 2020 (1)			
	2018	2019	Projections 2020	2021	2020	2021
Production mondiale	3,6	2,9	-4,9	5,4	-1,0	-4,4
Pays avancés	2,2	1,7	-8,0	4,8	-1,9	0,3
États-Unis	2,9	2,3	-8,0	4,5	-2,1	-0,2
Zone euro	1,9	1,3	-10,2	6,0	-2,7	1,8
Allemagne	1,5	0,6	-7,8	5,4	-0,8	0,2
France	1,6	1,5	-12,5	7,3	-5,3	2,6
Italie	2,8	0,3	-12,8	6,2	-3,7	1,5
Espagne	2,1	2,0	-12,8	6,3	-1,8	2,0

Conséquences potentiels du COVID-19 sur la mise en place de la norme IFRS 9

Analyse sectorielle EMEA (1/3)

S&P – 24 June 2020

<https://www.spglobal.com/ratings/en/research/articles/200624-covid-19-heat-map-post-crisis-credit-recovery-could-take-to-2022-and-beyond-for-some-sectors-11535796>

Timeframe Of Recovery Of (Run Rate) Credit Metrics To 2019 Levels EMEA



Copyright © 2020 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

PIB - Scénarii BCE / Banque de France / FMI

Prévisions régulateurs

- La BCE a révisé les scénarios publiés le 12 Mars dans son communiqué du 4 Juin. Cette nouvelle publication contient 3 jeux de scénarios à horizon 2022 pour la zone Euro :
 - scénario « Central », atterrissage à **99,2%** du PIB fin 2019 en 2022,
 - scénario « Mild », atterrissage à **102,7%** du PIB fin 2019 en 2022,
 - et un scénario « Sévère », atterrissage à **93,7%** du PIB fin 2019 en 2022,

- La Banque de France a publié ses scénarios le 19 Juin :
 - scénario « Central », atterrissage à **99,6%** du PIB fin 2019 en 2022,
 - scénario « Mild », atterrissage à **104,3%** du PIB fin 2019 en 2022,
 - et un scénario « Sévère », atterrissage à **92,6%** du PIB fin 2019 en 2022,

- Pour l'arrêté de Juin, les banques devront benchmarker leur propres scénarios avec ceux de la BCE en général et ceux de la Banque de France en particulier.

Croissance de PIB

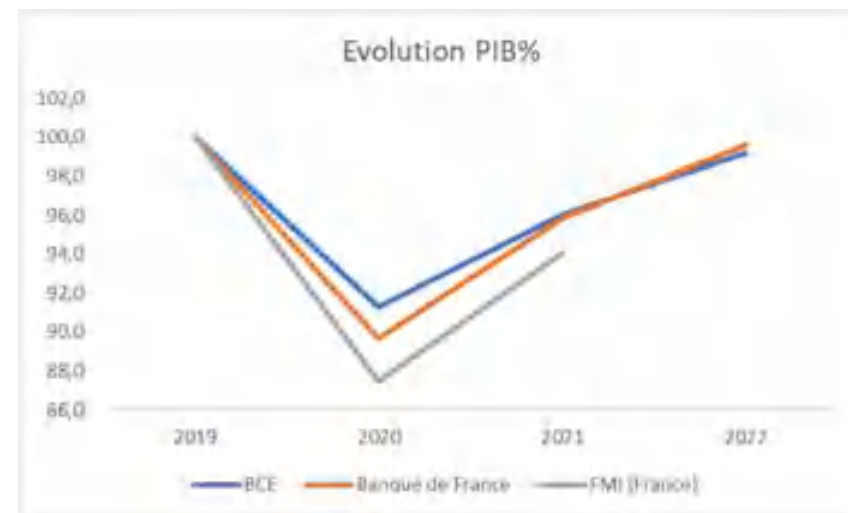
Baseline	2019	2020	2021	2022
BCE	12	-8,7	5,2	3,3
Banque de France	13	-10,3	6,9	3,9
FMI	13	-12,5	7,5	

Prévision Zone Euro pour BCE, France pour BdF et FMI

PIB en valeur absolue (base 100 en 2019)

Baseline	2019	2020	2021	2022
BCE	100,0	91,3	96,0	99,2
Banque de France	100,0	89,7	95,9	99,6
FMI	100,0	87,5	94,1	

Prévision Zone Euro pour BCE, France pour BdF et FMI



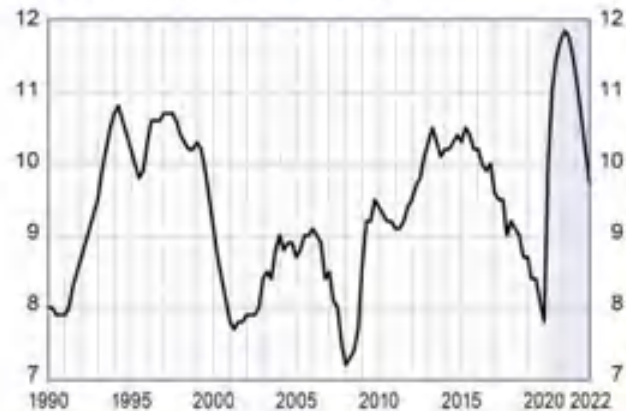
Chômage - Scénarii BdF/INSEE

Prévisions

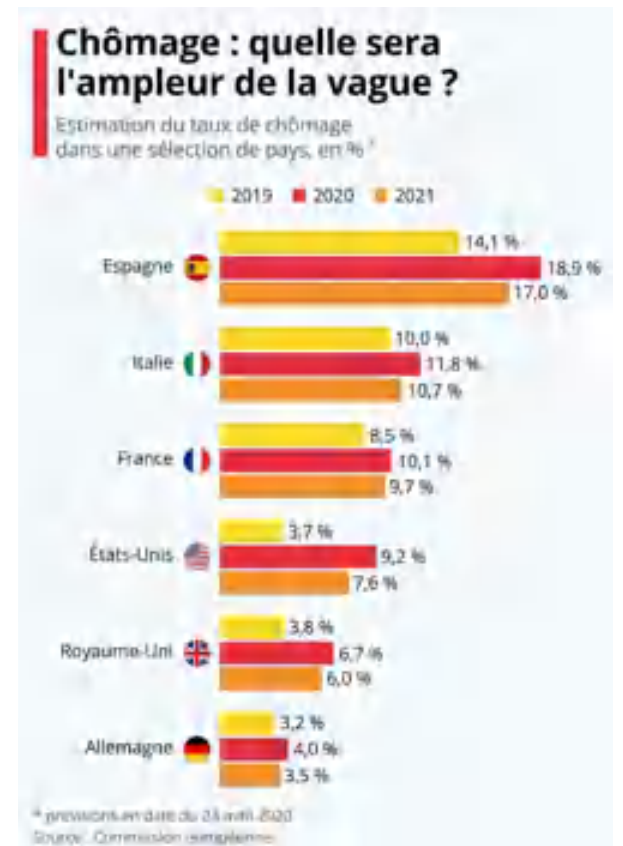
- Selon l'INSEE, avec retard (effet lag) le taux de chômage atteindrait un pic au-dessus de 11,5 % mi-2021, avant de décroître nettement à nouveau atteignant 9,7%.
- La BCE envisage un effet similaire au niveau de la Zone Euro, avec un pic en 2021 à 10,1% avant de décroître à 9,1%.
- A titre de comparaison les prévisions de la Commission Européenne « Spring 2020 » (publication de Mai), prévoient un taux de chômage en 2020 de 10,1% et une baisse en 2021 à 9,7%.

Taux de chômage

(BIT, en % de la population active, France entière)



Sources : Insee jusqu'au premier trimestre 2020, projections Banque de France sur fond bleu.



	2019	2020	2021	2022
Banque de France/INSEE	8,1	~10	~11	9,7
Commission Européenne	8,5	10,1	9,7	
BCE (Zone Euro)	7,6	9,8	10,1	9,1

Conséquences potentiels du COVID-19 sur la mise en place de la norme IFRS 9

Analyse sectorielle EMEA (2/3)

S&P – 24 June 2020

<https://www.spglobal.com/ratings/en/research/articles/200624-covid-19-heat-map-post-crisis-credit-recovery-could-take-to-2022-and-beyond-for-some-sectors-11535796>

Sector Level Impact And Recovery EMEA							
Sector	COVID-19, Recession, and O&G Impact	2020 Estimates Vs. 2019			2021 Estimates Vs. 2019		Potential Neg. LT Industry Disruption
		Revenue Decline	EBITDA Decline	Incremental Borrowings	Revenue Decline	EBITDA Decline	
Healthcare - Pharmaceuticals	Neutral	No decline	No decline	No increase	≥2019	≥2019	--
Retail - Essential/Grocery	Neutral	No decline	No decline	No increase	≥2019	≥2019	--
A&D - Defence Contractors	Low	0% to 5%	No decline	No increase	0% to 10%	0% to 10%	Yes
Cons Prod - Pack.Food/Pers & Home Care/Agr&Ingr.	Low	No decline	0% to 10%	No increase	≥2019	≥2019	--
Healthcare - Services	Low	0% to 5%	0% to 10%	<5%	≥2019	≥2019	--
Telecom	Low	0% to 5%	0% to 10%	5% to 10%	≥2019	≥2019	--
Utilities	Low	0% to 5%	0% to 10%	<5%	0% to 10%	0% to 10%	--
Cons Prod - Tobacco & Alcoholic Beverage	Low	5% to 10%	0% to 10%	No increase	0% to 10%	0% to 10%	--
Healthcare - Equipment	Moderate	10% to 15%	10% to 15%	5% to 10%	≥2019	≥2019	--
Paper & Packaging	Moderate	15% to 20%	15% to 25%	5% to 10%	10% to 20%	10% to 20%	--
Business & Consumer Services	Moderate	5% to 10%	0% to 10%	No increase	0% to 10%	0% to 10%	--
Real Estate (REITs)	Moderate	5% to 10%	0% to 10%	<5%	0% to 10%	0% to 10%	Yes
Technology	Moderate	5% to 10%	0% to 10%	5% to 10%	≥2019	≥2019	--
Engineering & Construction	Moderate	10% to 15%	10% to 15%	<5%	0% to 10%	0% to 10%	--
Capital Goods	Moderate	10% to 15%	15% to 25%	<5%	0% to 10%	10% to 20%	--
Transportation - Shipping	Moderate	10% to 15%	15% to 25%	<5%	0% to 10%	0% to 10%	--
Building Materials	Moderate	10% to 15%	15% to 25%	5% to 10%	0% to 10%	0% to 10%	--
Chemicals	Moderate	10% to 15%	10% to 25%	5% to 10%	0% to 10%	0% to 10%	--
Metals & Mining	Moderate	10% to 15%	15% to 25%	5% to 10%	0% to 10%	10% to 20%	--
Transport Infra - Toll Roads	Moderate	15% to 20%	20% to 30%	<5%	0% to 10%	10% to 20%	--
Homebuilders & Developers	Moderate	25% to 50%	25% to 50%	5% to 10%	10% to 20%	10% to 20%	--



Conséquences potentiels du COVID-19 sur la mise en place de la norme IFRS 9

Analyse sectorielle EMEA (3/3)

S&P – 24 June 2020

<https://www.spglobal.com/ratings/en/research/articles/200624-covid-19-heat-map-post-crisis-credit-recovery-could-take-to-2022-and-beyond-for-some-sectors-11535796>

Sector Level Impact And Recovery EMEA

Sector	COVID-19, Recession, and O&G Impact	2020 Estimates Vs. 2019			2021 Estimates Vs. 2019		Potential Neg. LT Industry Disruption
		Revenue Decline	EBITDA Decline	Incremental Borrowings	Revenue Decline	EBITDA Decline	
Oil & Gas	High	25% to 50%	20% to 40%	<5%	10% to 20%	10% to 20%	--
Media & Entertainment	High	25% to 50%	40% to 60%	5% to 10%	20% to 30%	20% to 30%	Yes
Leisure - Gaming	High	25% to 50%	40% to 60%	5% to 10%	10% to 20%	20% to 30%	Yes
Leisure - Lodging and hospitality	High	>50%	40% to 60%	5% to 10%	20% to 30%	20% to 30%	--
Transport Infra - Rail	High	>50%	>60%	>10%	10% to 20%	20% to 30%	--
Leisure - Theme park and other visitor attractions	High	>50%	>60%	>10%	20% to 30%	30% to 40%	--
Cons Prod - Luxury & Discretionary	High	15% to 25%	20% to 40%	No Increase	10% to 20%	10% to 20%	--
Automotive	High	15% to 25%	40% to 60%	>10%	0% to 10%	10% to 20%	--
Leisure - Cruise lines	High	>50%	>60%	<5%	30% to 40%	30% to 40%	--
Transport Infra - Airports	High	>50%	>60%	>10%	20% to 30%	30% to 40%	Yes
Transportation - Airlines	High	>50%	>60%	>10%	20% to 30%	30% to 40%	Yes
A&D - Commercial Aerospace	High	25% to 50%	40% to 60%	>10%	20% to 30%	30% to 40%	Yes
Retail - Non-essential	High	25% to 50%	40% to 60%	>10%	20% to 30%	30% to 40%	Yes
Retail - Restaurants	High	25% to 50%	>60%	>10%	10% to 20%	20% to 30%	Yes

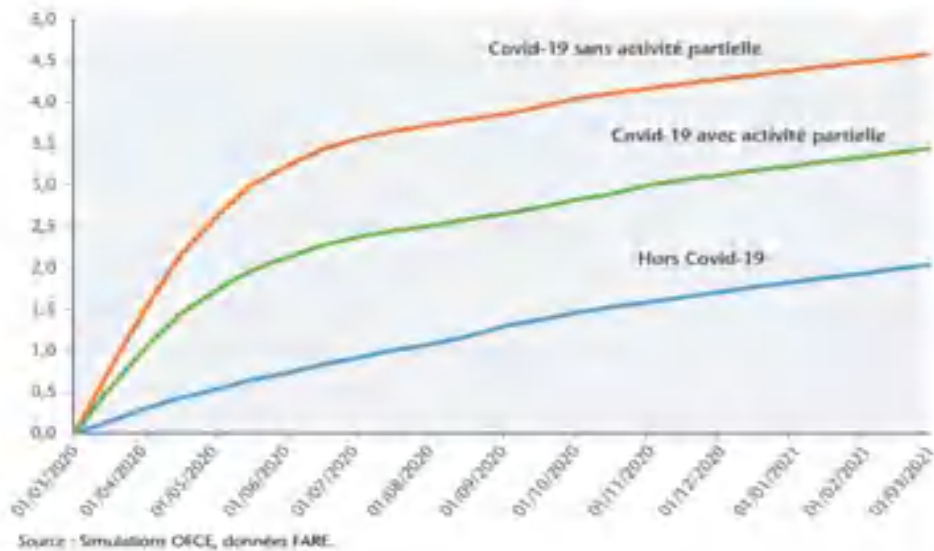
O&G--Oil and gas, FX--Foreign exchange, P&L--Profit and loss, LT--Long term, ST--Short term, REITs -- Real Estate investment Trusts. Source: S&P Global Ratings. Copyright © 2020 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

Taux de Défaut en France

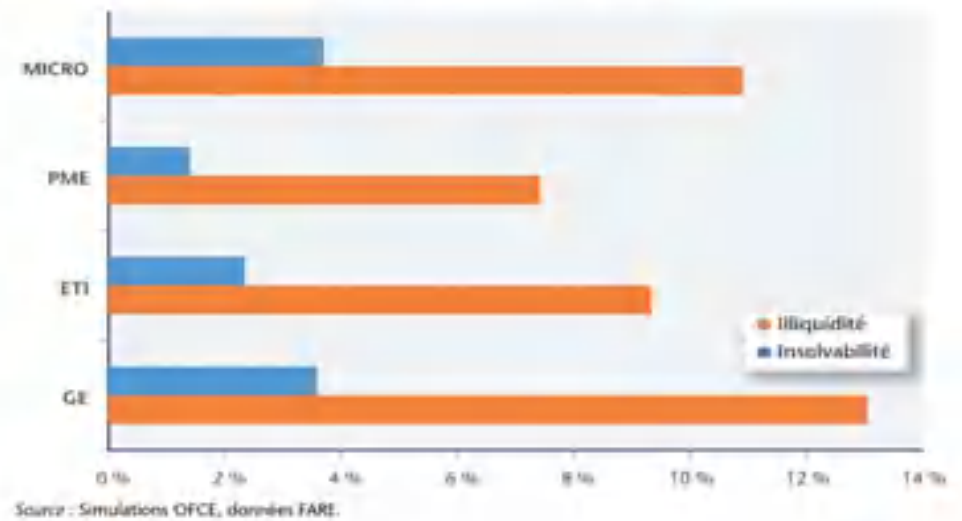
Prévisions OFCE

- Selon l'OFCE (19 Juin 2020) qui a simulé le taux de cessation de paiement, le taux de défaillance des entreprises Françaises passerait de 1,8% dans un monde sans crise à 3,2% soit une hausse de 80% (+83% sur les microentreprises, + 40% sur les autres)
- Sans le dispositif d'activité partielle, le taux de défaut serait monté à 4,4 %
- Les taux de défauts sont différenciés par secteurs, taille et région:
 - Les microentreprises (CA < 2M€ et salariés < 10) et les grandes entreprises (CA > 1,5 Mds, Salariés > 5000) sont les plus exposées
 - Les PME (CA < 50 M€, salariés < 250) et les ETI (CA < 1,5 Mds, salariés < 5000) résistent mieux

Graphique 6. Part cumulée des entreprises insolvable.



Graphique 8. Effet du choc de la Covid-19 par taille d'entreprises



Impacts sur l'évaluation à la juste valeur pour les instruments financiers

Chocs et corrections boursières importants dus au Covid-19 en 2020 entraînant une volatilité accrue des prix des instruments financiers et écartement des fourchettes de cotation

→ Dans ce contexte, quelle est la juste valeur des instruments financiers devant être évalués à la juste valeur sous IFRS 9 ?

Prix coté sur un marché actif ou juste valeur basée sur des données observables (niveau 1 ou 2 de juste valeur)

Obligation d'utiliser le dernier cours, même en présence d'une volatilité accrue ou de fourchettes de cotation élargies.

Une forte volatilité des marchés n'est pas suffisante pour déroger à l'utilisation du dernier cours coté. La seule exception serait un manque de profondeur du marché



Juste valeur basée sur des données non observables

Jugement

- S'assurer de la pertinence des approches et intégrer le nouveau contexte de marché et la volatilité accrue dans les modèles de valorisation et les données utilisés.
- Attention renforcée sur les informations fournies en annexes (techniques de valorisation, hypothèses et données d'entrée utilisées, sensibilité des évaluations aux hypothèses prises)

Instruments financiers

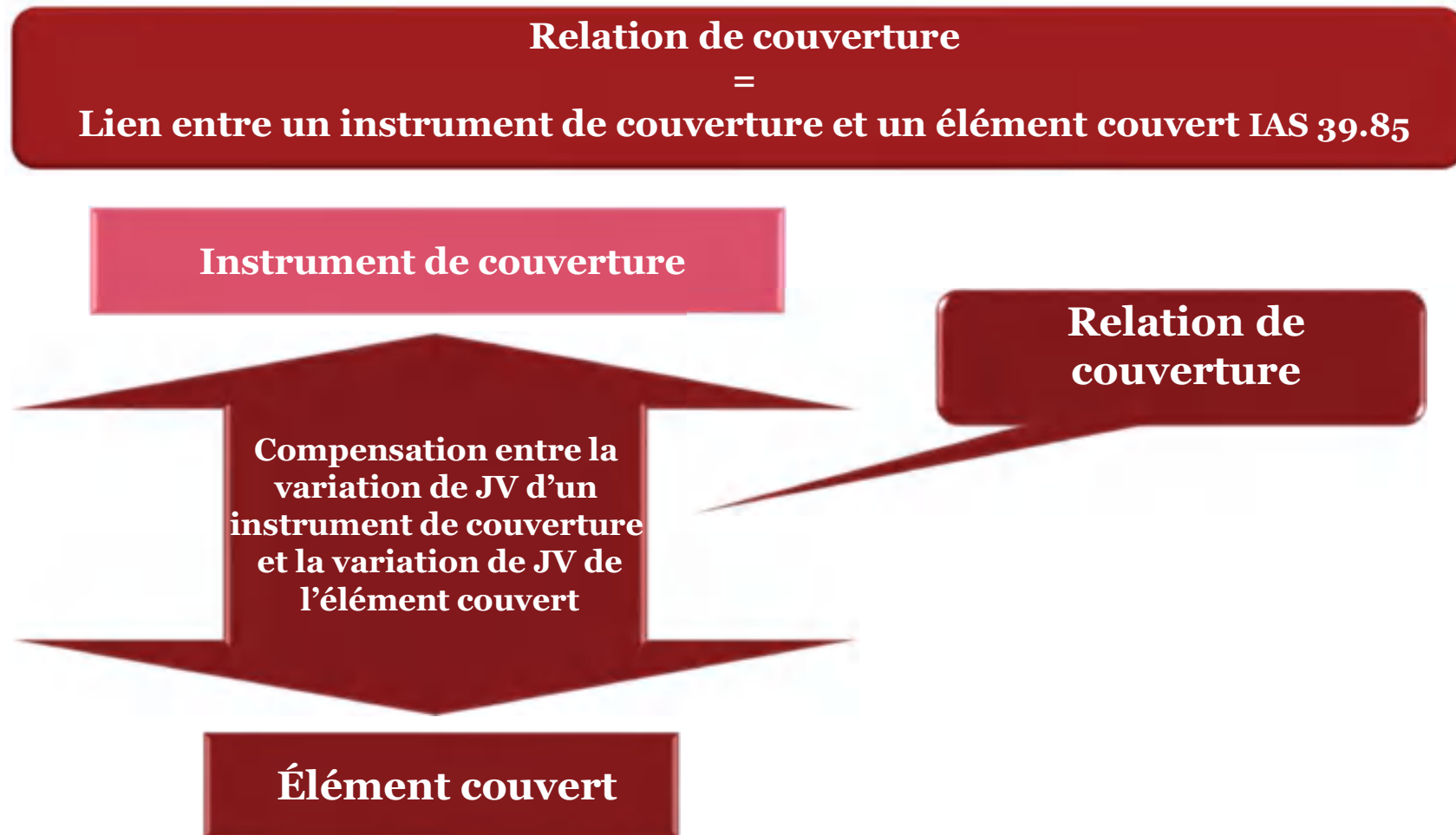
- Comptabilité de couverture

10



Comptabilité de couverture

Relation de couverture



Comptabilité de couverture

Eléments pouvant être couverts...

**Transaction future
hautement probable**

**Un engagement de
l'entité**

Un actif ou un passif

**Investissement net
dans un
établissement à
l'étranger**



Élément individuel



**Groupe d'éléments
similaires**

(mêmes risques)

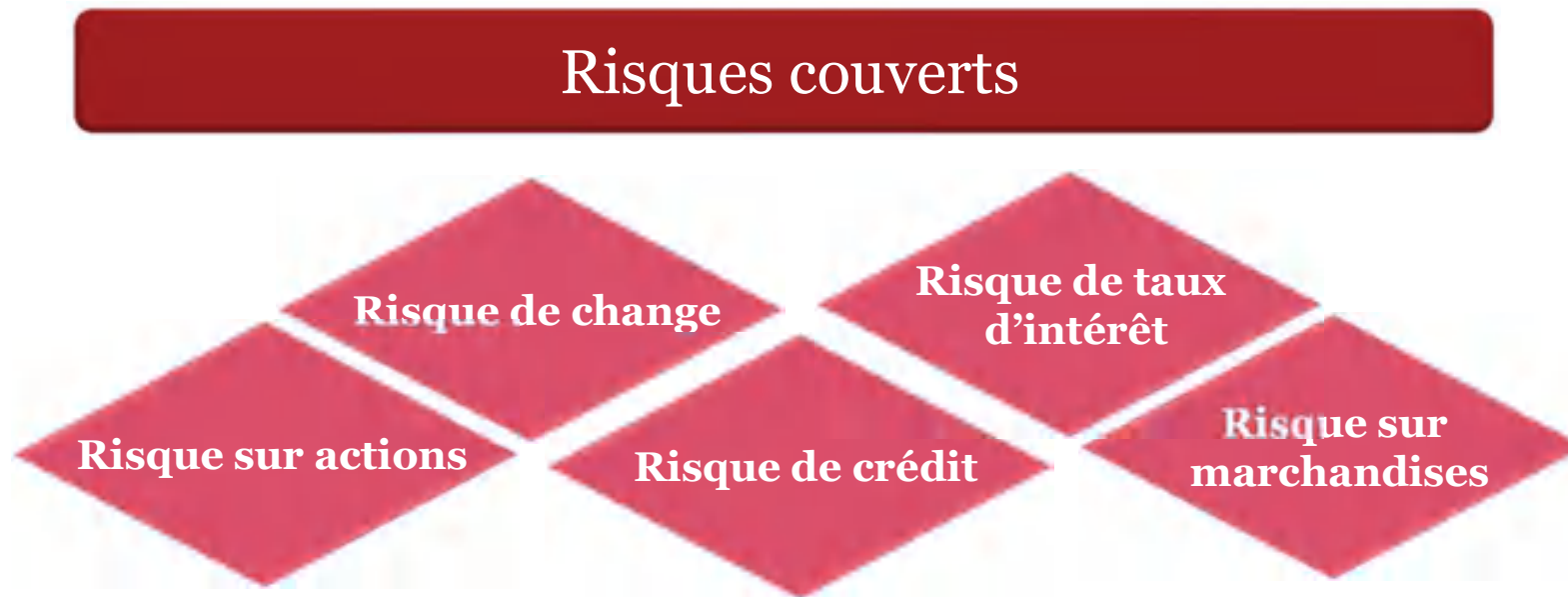


**Quote-part d'un
élément**



Comptabilité de couverture

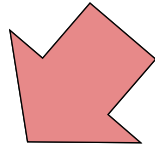
Relation de couverture...



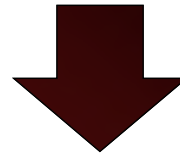
Comptabilité de couverture

Différents types de couverture...

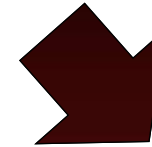
Trois types de comptabilité de couverture



Flux de trésorerie



Juste valeur



Investissement net dans un établissement à l'étranger

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie est une couverture face à la variabilité des flux de trésorerie futurs provenant des risques liés au marché.



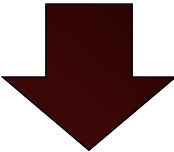
Comptabilité de couverture

Différents types de couverture...

Trois types de comptabilité de couverture



**Flux de
trésorerie**



**Juste
valeur**



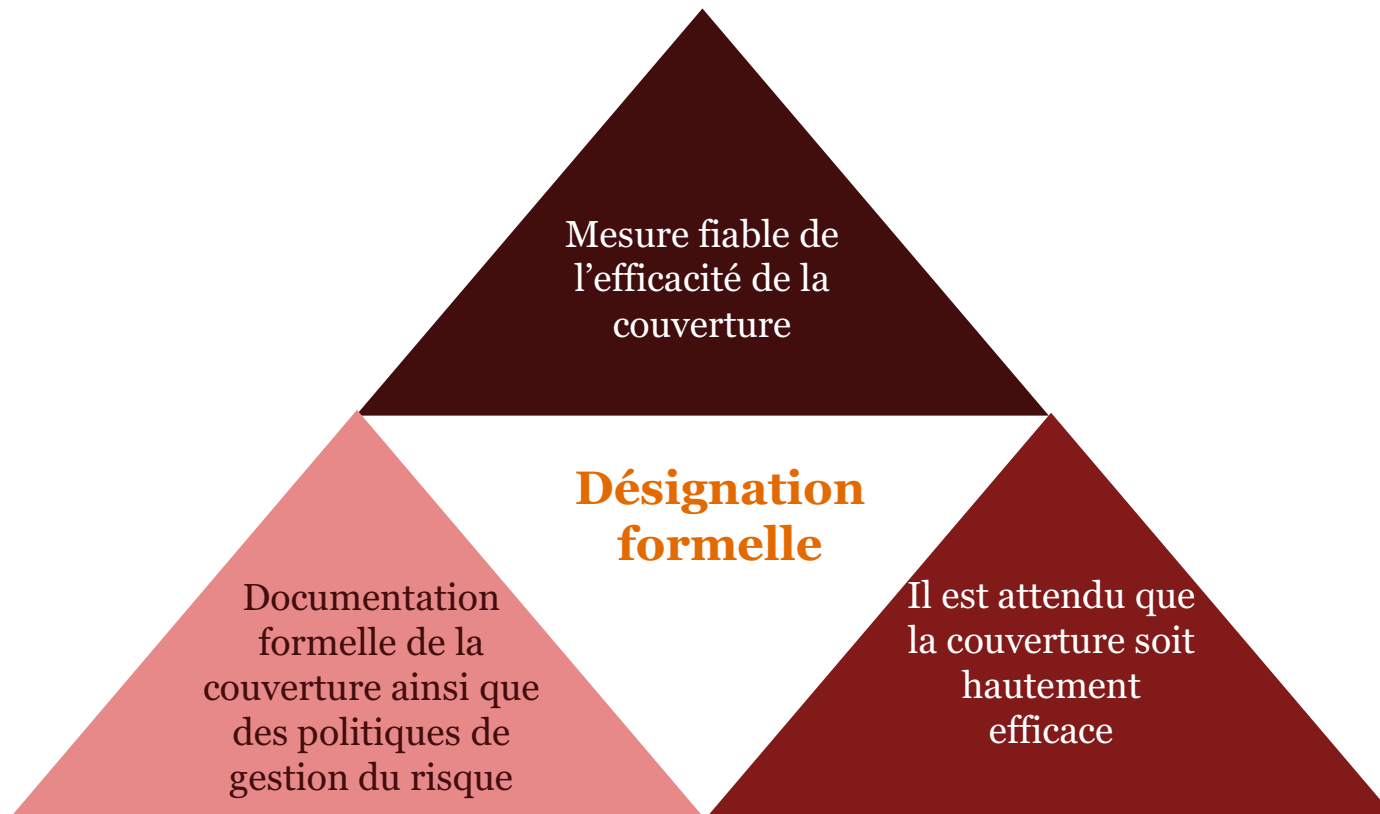
**Investissement
net dans un
établissement à
l'étranger**

Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger

Un investissement net dans un établissement à l'étranger représente l'intérêt résiduel d'une entité dans l'actif net provenant de cette opération à l'étranger. De telles opérations comprennent les filiales, les entreprises associées, les « joint-ventures » ou des succursales. L'investissement net est considéré comme étant un actif individuel et devrait être comptabilisé comme une couverture de flux de trésorerie

Comptabilité de couverture

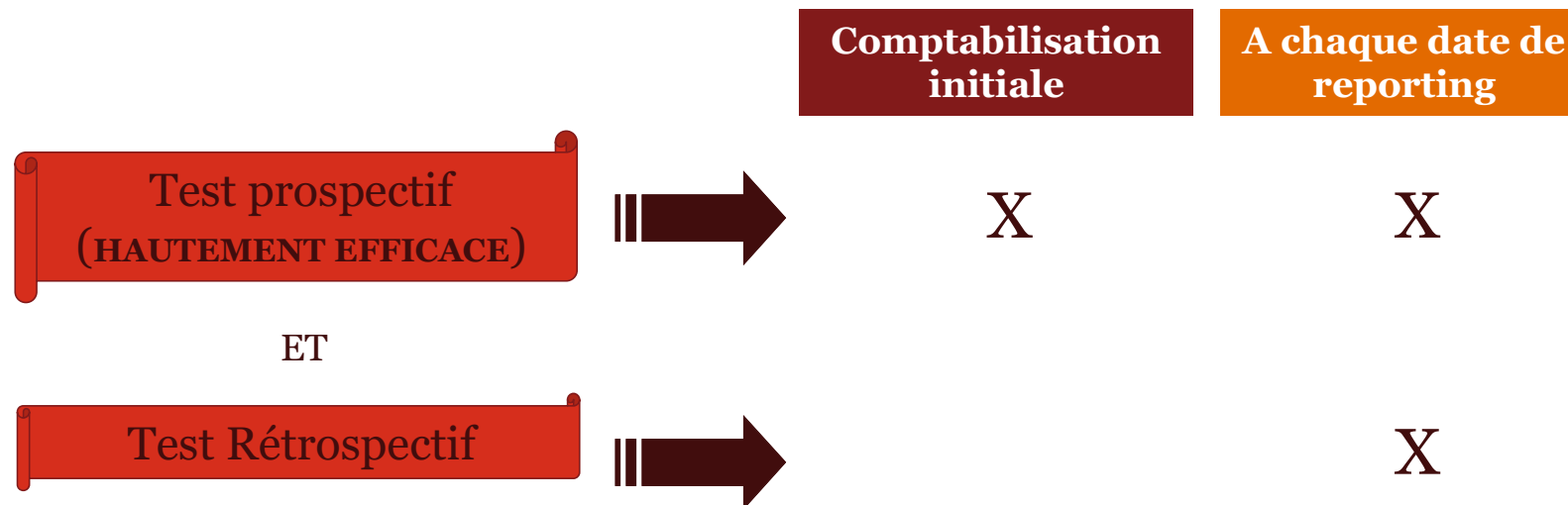
Critères d'éligibilité pour la comptabilité de couverture



Comptabilité de couverture

Test d'efficacité

Principe: il est attendu que la couverture soit hautement efficace (et l'a été durant le passé)



Comptabilité de couverture

Comment estimer l'efficacité de la couverture...

Calculer l'efficacité d'une couverture, c'est déterminer le degré de compensation entre les variations de valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert et ceux de l'instrument de couverture.

Les sources d'inefficacité peuvent être liées, par exemple, à :

- une différence de variables sous-jacentes (devise, indice de taux, etc.) ;
- une différence de dates d'échéance ou de paiement ;
- une différence dans la quantité ou le montant du notionnel ;
- des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'instrument de couverture liées à un risque autre que le risque couvert (par exemple, risque de contrepartie) ;



Comptabilité de couverture

Conditions préalables à la comptabilité de couverture

Documentation

Documentation globale

Stratégie de couverture du groupe/entreprise/secteur

Procédures/responsabilité

Informations sur les méthodes de calcul des tests d'efficacité

Etc.

Documentation individualisée

Par relation de couverture

Établie dès la mise en place de la relation de couverture, et mise à jour à chaque arrêté comptable

Décrit l'instrument de couverture, l'élément et le risque couvert

Etc.

Expression formelle de la volonté de l'entreprise, la documentation permet d'expliquer et de suivre dans le temps les stratégies de couverture mises en place



Comptabilité de couverture

Couverture de la juste valeur – aspects comptables

**Variation de la juste valeur du
dérivé de couverture**



**Résultat
net**

**Variation de la juste valeur
de l'élément couvert
attribuable au risque
couvert**



**Résultat
net**

**Inefficacités
(si applicable)**



Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture de la Juste Valeur

Contexte:

Le 1/01/N, une entreprise souscrit une obligation d'état de nominal 100 000 € avec un coupon à taux fixe de 4 % et l'enregistre dans la catégorie des actifs financiers en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« FVOCI »).

Anticipant une hausse des taux d'intérêt, l'entreprise met immédiatement en place un swap prêteur - taux variable Euribor 1 an / emprunteur - taux fixe 4 % sur le même notionnel et la même durée de vie que l'obligation. Les intérêts de l'obligation et du swap sont payables au 31/12 de chaque exercice.

Au 30/06/N, les taux ont augmenté et l'Euribor 1 an cote 4,4 %. La juste valeur de l'obligation s'élève à 99 770 € et celle du swap à 200 €.

Au 31/12/N, les taux ont encore augmenté et l'Euribor 1 an cote 4,6 %. La juste valeur de l'obligation s'élève à 99 380 € et celle du swap à 600 €.



Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture de la Juste Valeur

Solution:

Le 1/01/N, lors de la mise en place de la couverture , l'obligation (préalablement détenue) est déjà comptabilisée dans les comptes de l'entité ; en conséquence, seul le swap est enregistré pour mémoire (ayant une juste valeur égale à zéro).

Le 30/06/N, lors de la clôture semestrielle , l'entreprise enregistre les variations de juste valeur du swap et enregistre (reclasse) en résultat celles de l'obligation :

Enregistrement des variations de juste valeur du swap :

Instrument dérivé de couverture – Swap	200
Résultat - Variation de valeur des instruments de couverture (gain)	200



Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture de la Juste Valeur

Solution:

Enregistrement (reclassement) en résultat des variations de juste valeur de l'obligation :

Résultat - Variation de valeur des instruments de couverture (gain)	230	
Obligations (FVOCI)		230



Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture de la Juste Valeur

Solution:

Le 31/12/N, lors de la clôture annuelle, l'entreprise enregistre le paiement des flux d'intérêt en plus des variations de juste valeur du swap et du reclassement en résultat de celles de l'obligation :

Enregistrement des variations de juste valeur du swap :

Instrument dérivé de couverture – Swap	400	
Résultat - Variation de valeur des instruments de couverture (gain)		400

Enregistrement (reclassement) en résultat des variations de juste valeur de l'obligation :

Résultat - Variation de valeur des instruments de couverture (gain)	390	
Obligations (FVOCI)		390



Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture de la Juste Valeur

Solution:

Comptabilisation des flux d'intérêt payés et reçus :

Banque - Intérêts nets reçus sur le swap de taux d'intérêt (4,6 % - 4 %)	600
Banque - Intérêts reçus sur l'obligation AFS (4 %)	4 000
Produits- Intérêts reçus sur l'obligation à taux fixe	4 000
Instrument dérivé de couverture - Swap de taux	600



Comptabilité de couverture

Couverture de cashs flows– aspects comptables

**Variations de la
juste valeur de
l'instrument de
couverture
attribuable au
risque couvert**

Part efficace

Part inefficace

**Autres
éléments du
résultat
global**

Résultat net



Comptabilité de couverture

Illustration : Contrat d'achat à terme

Le 30 juin 20X3, une entité prévoit de passer une commande future pour l'importation d'une quantité de papiers pour 100 000 USD. La date de la commande est prévue pour le 30 mars 20X4. Le stock de papier qui sera reçu sera immédiatement consommé dans le cadre de l'exploitation normale de A. La dette résultante de la commande sera payée en USD le 30 juin 20X4. Le TND constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de A. Pour se couvrir contre le risque de variabilité des taux de change, A conclut un contrat à terme avec une banque B selon lequel A transfère à B un montant de 109 600 TND au 30 juin 20X4 en contrepartie, elle recevra 100 000 USD. Le contrat à terme ne nécessite aucun investissement initial des deux parties. Le contrat à terme est qualifié comme un instrument de couverture de l'engagement d'achat de matière contre le risque de variabilité des taux de change TND contre USD.



Comptabilité de couverture

Illustration : Contrat d'achat à terme

Le taux d'actualisation applicable dans la monnaie locale est de 6%. Le tableau suivant présente les modalités de calcul de la juste valeur du contrat à terme (en TND) :

Date	Cours de change Spot	Cours de change à terme au 30/06/20X4	Juste valeur du contrat à terme
30/06/20X3	1,072	1,096	-
31/12/20X3 [(1,092* 100 000) – 109 600]/(1,06) ^{6/12}	1,080	1,092	(388)
31/03/20X4 [(1,076* 100 000) – 109 600]/(1,06) ^{3/12}	1,074	1,076	(1 971)
30/06/20X4 [(1,072* 100 000) – 109 600]	1,072	-	(2 400)



Comptabilité de couverture

Illustration : Contrat d'achat à terme

A30 juin 20X3

La juste valeur du contrat à terme est nulle, aucune écriture n'est requise.

Au 31 décembre 20X3

La relation de couverture est jugée 100% efficace, la variation de la juste valeur du contrat à terme affecte les autres éléments du résultat global.

	Passif financier- contrat à terme	Autres éléments du résultat global
Comptabilisation de la variation de la juste valeur du contrat à terme	388	388

Comptabilité de couverture

Illustration : Contrat d'achat à terme

Au 31 Mars 20X4

La juste valeur du contrat à terme s'établit à 1 971 TND, soit une variation de 1 583 TND. Cette variation correspond à la variation des cash-flows futurs de l'engagement d'achat de papiers basés sur les prix d'achat à terme $1\,583\text{ TND} = \{[(1,076 * 100.000) - 109.600] / (1,06)^3 / 12 - [(1,092 * 100\,000) - 109\,600] / (1,06)^6 / 12\}$.

	Passif	
	financier- contrat à terme	Autres éléments du résultat global
Comptabilisation de la variation de la juste valeur du contrat à terme	1 583	1 583

Comptabilité de couverture

Illustration : Contrat d'achat à terme

Le cours de change effectif au 31 mars 20X4 s'établit à 1,074. Le coût d'achat du papier comprend le prix d'achat soit 107 400 TND (100 000 *1,074) ainsi que la perte réalisée sur le contrat à terme accumulée en autres éléments du résultat global de 1 971 TND.

	Stock papier	Dettes		Autres éléments du résultat global
		Fournisseurs		
1. Achat de papier	107 400		107 400	
2. Ajustement du coût d'entrée du stock	1 971			1 971

Comptabilité de couverture

Illustration : Contrat d'achat à terme

Au 30 Juin 20X4

Le cours de change s'établit à 1,072. Il convient d'ajuster le contrat à terme à sa juste valeur de 2 400 TND soit une variation de 429 TND. Cette variation correspond à la variation du montant payable au titre de la dette basé sur les cours à terme 429 TND

La variation de la juste valeur affecte directement le résultat, puisque la transaction d'achat a déjà affecté le résultat de l'exercice et ce du fait que le stock de papier a été immédiatement consommé et donc a été viré en achats consommés de la période :

	Passif financier- contrat à terme	Perte sur contrat à terme
Comptabilisation de la variation de la juste valeur du contrat à terme	429	429

Comptabilité de couverture

Illustration : Contrat d'achat à terme

Il convient aussi de passer les écritures de règlement de la dette et du dénouement du contrat à terme :

	Passifs financiers			Trésorerie	Gain de change
	Fournisseur	contrat à terme			
Règlement de la dette	107 400			107 200	200
Dénouement du contrat à terme		2 400		2 400	

Comptabilité de couverture

Contexte et hypothèses

L'entreprise A est une entreprise française de devise fonctionnelle EUR. Ses dates de reporting sont le 30 juin et le 31 décembre.

L'entreprise A produit et vend des emballages pour l'industrie alimentaire. L'entreprise A va lancer un nouveau produit et a besoin de matière première pour sa production.

La production est programmée pour commencer en septembre 20X6. L'entreprise A s'attend à acheter une quantité importante de matière première en juillet 20X6 pour le début de la production. Une autre entreprise sans lien avec l'entreprise A basée aux USA va fournir les matières premières. En fonction du projet de l'entreprise A et du prix imposé par le fournisseur, l'entreprise A estime que 5 000 000 unités de matières premières seront livrées et facturées le 31 juillet 20X6 à un prix de 2 USD par unité. La facture sera payée le 30 septembre 20X6.

Le 1^{er} juillet 20X5, l'entreprise A décide de couvrir le risque de devise étrangère découlant de son achat futur. L'entreprise A contracte un forward pour acheter des USD et vendre EUR. A cette date, le futur achat est considéré comme très probable étant donné que le conseil d'administration a approuvé le lancement du nouveau produit, que la chaîne de production est en train d'être lancée et que les négociations avec le fournisseur américain sont bien entamées.



Comptabilité de couverture

Contexte et hypothèses

Le forward sur devises étrangères contracté en tant que couverture de l'achat futur est le suivant :

Type	Forward contract
Amount purchased	USD 10,000,000
Amount sold	EUR 7,887,057
Forward rate	EUR 1 = USD 1.2679
Spot rate at inception	EUR 1 = USD 1.2693
Start date	1/7/20x5
Maturity date	30/9/20x6

Les taux du marché aux différentes dates sont les suivants :

	1/7/20x5	31/12/20x5	30/6/20x6	31/7/20x6	30/9/20x6
EUR/USD spot rate	1.2693	1.2530	1.2732	1.2823	1.3178
EUR/USD forward rate ¹	1.2679	1.2526	1.2726	1.2819	1.3178
EUR discount rate	0.9935	0.9961	0.9987	0.9991	1.0000
USD discount rate	0.9946	0.9964	0.9992	0.9994	1.0000

Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture d'achat en devise étrangère

Stratégie de maagement du risque provenant des devises étrangères

La devise de l'entreprise A est en EUR. Les achats et ventes de l'entreprise A sont exposés au risque de change dès lors qu'ils sont dans une devise autre que l'EUR. Elle est donc exposée aux variations des taux de change qui peuvent affecter son résultat net et sa situation financière.

L'exposition aux devises étrangères de l'entreprise A provient de :

- Une forte probabilité de transactions (achats/ventes) en devise étrangère
- Engagements contractuels en devise étrangère
- Eléments monétaires (créances clients et dettes fournisseurs) en devise étrangère

L'entreprise A est principalement exposée aux risques pour les devises EUR/USD. → Les transactions en devise étrangère autre que l'USD sont dans ce cas considérées comme non matérielles et ne sont pas couvertes.

La politique de l'entreprise A est de couvrir tous les risques matériels de change associés aux transactions, engagements contractuels et éléments monétaires en devise étrangère.

La politique de l'entreprise A est de couvrir le risque de change par le taux au comptant.



Comptabilité de couverture

Politiques de couverture

Instruments de couverture :

Seuls les contrats «forward» sont utilisés pour couvrir les risques de change.

Tous les dérivés doivent être conclus avec des contreparties avec une notation de crédit de A ou plus.

Relation de couverture :

Seul l'élément comptant du forward est désigné comme instrument de couverture et est inclus dans la relation de couverture.



Comptabilité de couverture

Documentation de couverture

Au commencement de la relation de couverture, le management devrait formellement la documenter :

- La stratégie et l'objectif du management du risque
- Identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert, la nature du risque couvert (l'exposition EUR/USD), et les potentielles sources d'inefficacité
- Description de l'approche du management pour évaluer si la relation de couverture répond aux exigences d'efficacité de couverture, dont :
 - a) Il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture
 - b) Le risque de crédit ne domine pas les changements de valeur qui résultent de cette relation économique
 - c) Le ratio de couverture dans la relation de couverture, expliqué par la quantité de l'élément couvert et de l'instrument de couverture que l'entité utilise



Comptabilité de couverture

Efficacité de couverture

L'entreprise A va, de manière continue, évaluer si la relation de couverture répond aux attentes de l'efficacité de couverture. Au minimum, l'entreprise A va effectuer l'évaluation continue à chaque date de reporting au minimum ou s'il y a un changement important affectant les critères de l'efficacité de couverture, l'un ou l'autre intervenant en premier. L'évaluation concerne les attentes de l'efficacité de couverture et est donc uniquement prospectif.

En accord avec la politique gestion du risque et la nature de l'exposition au risque, les critères de l'efficacité de couverture se basent sur des éléments critiques (montant, devise, maturité). Selon la politique de l'entreprise A, les caractéristiques de l'instrument de couverture doivent être alignés avec ceux de l'élément couvert (montant nominal, devise et maturité). Pour les couvertures des transactions prévisionnelles, l'évaluation prospectif devrait aussi confirmer que la transaction est toujours très probable.

Dans la documentation de couverture, le management va démontrer sur la base d'une évaluation qualitative de ces éléments critiques qu'une relation économique existe ce qui veut dire que l'instrument de couverture et l'élément couvert ont des valeurs qui vont généralement bouger dans des directions opposées à cause du même risque, ce qui est le risque couvert.



Comptabilité de couverture

Saisies comptables

Si les critères pour appliquer les flux de trésorerie de comptabilité de couverture sont remplis, l'approche comptable le long de la couverture est la suivante :

- Le changement de Juste Valeur lié à la variation du taux comptant de l'instrument de couverture est comptabilisé dans l'OCI (et dans la réserve de couverture de flux de trésorerie dans les capitaux propres) Il s'agit du risque couvert. Il n'existe pas de standard qui indique comment il est calculé, mais la valeur temps de l'argent doit être prise en compte. L'entité A calcule ce changement en identifiant au commencement de la couverture quelle partie des flux de trésorerie (composant comptant) est liée au taux comptant.

A chaque date de test, cette partie est recalculée en utilisant le taux comptant du marché à cette même date.

- Le changement de Juste Valeur des points de forward est comptabilisé dans l'OCI (et dans le coût de réserve de couverture dans les capitaux propres) dans la mesure où il est lié à la couverture.
- Toute inefficacité dans la relation est reconnue directement dans le compte de résultat
- Quand la transaction prévue couverte résulte en la comptabilisation d'un actif non-financier (Stock de Matières Premières), l'entreprise A doit transférer les gains ou pertes accumulés à cette date des capitaux propres au coût initial ou autre coût lié à l'actif. (ajustement basique)



Comptabilité de couverture

Saisies comptables (suite)

Relation de couverture

Couverture de cash flow : couverture du risque de la devise étrangère découlant de l'achat futur.

Nature du risque couvert

Le risque de taux de change comptant EUR/USD découlant d'un achat futur en USD qui aura lieu le 31 juillet 20X6 et qui sera payé le 30 septembre 20X6



Comptabilité de couverture

Identification des éléments couverts

Hedged amount	USD 10,000,000
Nature of transaction	Forecast purchase of 5,000,000 units of raw material
Expected timescale for forecast transaction to take place:	
Delivery	31/7/20x6
Cash payment	30/9/20x6
Expected price	USD 2 per unit

Raisons pour lesquelles l'achat futur est très probable :

- Le conseil d'administration a approuvé le lancement du nouveau produit
- La nouvelle chaîne de production est en train d'être créée et le lancement est programmé pour septembre 20X6
- Les négociations avec le fournisseur américain sont bien entamées
- Le processus est dans les temps et on s'attend à réceptionner les matières premières le 31 juillet 20X6 comme prévu
- La quantité de matière première achetée est en accord avec la prévision du nombre de produits fabriqués.

Comptabilité de couverture

Identification d'un instrument de couverture

L'instrument de couverture est un contrat à terme («forward») pour acheter 10 000 000 USD avec les caractéristiques suivantes :

Type	Forward contract
Amount purchased	USD 10,000,000
Strike price	EUR 7,887,057
Forward rate at inception	EUR 1 = USD 1.2679
Spot rate at inception	EUR 1 = USD 1.2693
Spot component at inception	EUR 7,878,358
Start date	1/7/20x5
Maturity date	30/9/20x6

L'élément du forward qui existe au commencement est le suivant :

$$(10,000,000 \text{ USD/taux du forward}) - (10,000,000 \text{ USD/taux comptant}) \\ = (10,000,000 \text{ USD}/1.2679) - (10,000,000 \text{ USD}/1.2693) = 8,699 \text{ €}$$

Les termes du contrat de forward sont entièrement alignés avec les critères spécifiques de l'élément couvert.

Comptabilité de couverture

Efficacité de couverture

Afin de prétendre à la comptabilité de couverture, les conditions nécessaires suivantes doivent être remplies :

Relation économique

Comme l'indique la politique de couverture de flux de trésorerie exposés aux taux de change, les critères spécifiques doivent être appliqués pour évaluer de manière qualitative la relation économique entre l'instrument de couverture et les éléments couverts

Ici, l'élément couvert génère une exposition par la vente de 10M USD et l'achat d'EUR. Le contrat de Forward est l'achat de 10M USD et la vente d'EUR. Puisque l'exposition couverte est palliée entièrement par l'achat de «USD» (les deux ont le même montant d'USD avec la même date de paiement), il existe bien une relation économique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert.



Comptabilité de couverture

Efficacité de couverture (suite)

Effet de risque de crédit :

Puisque le risque de crédit ne fait pas partie du risque couvert, le risque de crédit de l'entreprise A impacte seulement les changements de valeur de l'instrument de couverture.

Le risque de crédit provient de la notation de crédit de l'entreprise A et de la contrepartie du contrat de forward. La trésorerie de groupe gère le risque de crédit de l'entreprise et de la banque contre des changements défavorables. Le risque associé à l'entreprise A et à la banque sont considérés minimes et ne dominent pas les changements de valeur de la relation économique (par exemple : les effets de variations EUR/USD)

Cela sera réévalué en cas de changements significatifs chez une des parties.

Ratio de couverture :

Afin d'obéir à la politique du management du risque, le ratio de couverture est basé sur le contrat de forward avec un notional de 10 000 000 USD pour un achat de 5 000 000 de matières premières avec un achat prévu de 10 000 000 USD. Il en résulte un ratio de couverture de 1:1 ou 100%.



Comptabilité de couverture

Efficacité de couverture (suite)

Raisons d'inefficacité

Les potentielles raisons suivantes sont identifiées :

Changements au niveau du calendrier des paiements de l'élément couvert

Réduction du nombre ou du prix d'achats couverts

Un changement dans le risque de crédit d'une compagnie A

Fréquence de l'efficacité de couverture

L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine de celle-ci, à chaque date de reporting (30 juin et 31 décembre) et au moment d'un changement majeur dans les circonstances affectant les critères de l'efficacité de la couverture.



Comptabilité de couverture

Eléments exemptés de l'évaluation de l'efficacité de la couverture

Tous les changements dans la fair value de l'instrument dérivé imputables aux changements dans le taux du forward entre USD et EUR seront exclus de l'évaluation de l'efficacité de la couverture car le risque couvert a été désigné comme changements dans le taux comptant. De tel montants seront différés en tant que composant de l'OCI.



Comptabilité de couverture

Tests d'efficacité et saisies comptables

1^{er} Juillet 20x5

Evaluation de l'efficacité de couverture

Comme décrit dans la documentation de couverture, les termes spécifiques de l'instrument de couverture et des éléments couverts se valent parfaitement. Ainsi, le management peut clairement statuer sur l'existence d'une relation économique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert.

Le ratio de couverture est calculé tel que décrit dans la documentation de couverture.

Dans ce cas, la notation de crédit de la contrepartie du forward est «AA» et le risque de crédit de l'entreprise A est considéré comme élevé, l'effet de risque de crédit n'est ni considéré comme matériel ou dominant dans la relation économique.

Conclusion : les exigences d'efficacité de couverture sont remplies.



Comptabilité de couverture

Début du contrat forward

Derivative as at 1/7/20x5		
Notional amount in USD	10,000,000	USD
Forward rate	1.2679	
EUR equivalent based on valuation date (A)	7,887,057	EUR
EUR contracted amount (B)	(7,887,057)	EUR
Total (A+B)	0	EUR
Discount Factor	0.9935	EUR
FV of derivative in EUR	0	EUR

31 Décembre 20x5

Evaluation de l'efficacité de couverture

La couverture continue de remplir les conditions nécessaires d'efficacité puisqu'aucun changement ne s'est produit dans la relation de couverture ou dans le ratio de couverture (pas de changement dans : la date prévue de transaction, le nominal, le risque de crédit des contreparties, les sources d'inefficacité)

Conclusion : les exigences d'efficacité de couverture sont remplies.



Comptabilité de couverture

La Juste Valeur du forward

Tous les critères pour la comptabilité de couverture sont remplis pour la fin de période (31 Décembre 2015). La comptabilité des flux de trésorerie de couverture peut ainsi être appliquée :

Derivative as at 31/12/20x5			Derivative as at 31/12/20x5		
Full Fair Value			Change in fair value attributable to spot		
Notional amount in USD	10,000,000	USD	Notional amount in USD	10,000,000	USD
Forward rate at valuation date	1.2526		Spot rate at valuation date	1.253	
EUR equivalent (A)	7,963,395	EUR	Spot component at valuation date (A)	7,980,846	EUR
EUR contracted amount (B)	(7,887,057)	EUR	Spot component at inception (B)	7,878,358	EUR
Total (A+B)	96,337	EUR	Difference (A-B)	102,488	EUR
Discount factor EUR	0.9961		Discount factor EUR	0.9961	
FV of the derivative	95,962	EUR	PV change of spot component²	102,088	EUR

Les risques autres que les risques de change, le risque de crédit y compris, ont été ignorés par simplification. Ainsi, il est présumé que la valeur actuelle de l'élément comptant est la même que la Juste valeur du dérivé hypothétique pour des buts d'efficacité de testing et qu'il n'y a pas d'inefficacité à enregistrer dans le compte de résultat. En réalité, la norme indique que le dérivé hypothétique ne peut pas inclure un autre élément n'étant pas dans l'élément couvert, tel que le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

La Juste Valeur du forward (suite)

Derivative as at 31/12/20x5		
Forward points		
Change in full fair value (FV)	95,962	EUR
Change in FV attributable to spot	102,088	EUR
Change in value of forward points	(6,126)	EUR

The entry is as follows	DR	CR	
Derivative	95,962		EUR
Other Comprehensive Income – Hedging reserve		102,088	EUR
Other Comprehensive Income – Forward element	6,126		EUR
Cash Flow Hedge – Change in fair value of the forward contract			

Comptabilité de couverture

30 juin 20X6

Evaluation de l'efficacité de la couverture

La couverture satisfait toujours aux critères d'efficacité comme il n'y a eu aucun changement la relation de couverture ou le ratio de couverture (pas de changement quant à la date de transaction prévisionnelle, pas de changement dans le montant notionnel, pas de changement dans le risque de crédit des contreparties, pas de changement dans les causes d'inefficacité). De plus, la transaction future est très probable.

Juste Valeur du forward

Tous les critères de la comptabilité de couverture sont respectés pour la période finissant le 30 juin 20X6. Des cash flows de comptabilité de couverture peuvent donc être appliqués.



Comptabilité de couverture

30 juin 20X6 (suite)

Derivative as at 30/6/20x6			Derivative as at 30/6/20x6		
Full Fair Value			Change in fair value attributable to spot		
Notional amount in USD	10,000,000	USD	Notional amount in USD	10,000,000	USD
Forward rate at valuation date	1.2726		Spot rate at valuation date	1.2732	
EUR equivalent (A)	7,857,929	EUR	Spot component at valuation date (A)	7,854,226	EUR
EUR contracted amount (B)	(7,887,057)	EUR	Spot component at inception (B)	7,878,358	EUR
Total (A+B)	(29,128)	EUR	Difference (A-B)	(24,133)	EUR
Discount factor EUR	0.9987		Discount factor EUR	0.9987	
FV of the derivative	(29,090)	EUR	PV change of spot component	(24,101)	EUR

Derivative as at 30/6/20x6		
Forward points		
Change in full fair value (FV)		(125,052) EUR
Change in FV attributable to spot		(126,189) EUR
Change in forward value		1,137 EUR
Cumulative change in forward value		(4,989) EUR

The entry is as follows:

The entry is as follows	DR	CR	
Derivative		125,052	EUR
Other Comprehensive Income – Hedging reserve	126,189		EUR
Other Comprehensive Income – Forward element		1,137	EUR
Cash Flow Hedge – Change in fair value of the forward contract			



Comptabilité de couverture

31 Juillet 20X6

Evaluation de l'efficacité de couverture

La couverture continue de remplir les conditions nécessaires d'efficacité puisqu'aucun changement ne s'est produit dans la relation de couverture ou dans le ratio de couverture (pas de changement dans : la date prévue de transaction, le nominal, le risque de crédit des contreparties, les sources d'inefficacité)

Conclusion : les exigences d'efficacité de couverture sont remplies.

Recognition of delivery

	DR	CR	
Inventory (raw material)	7,798,487		EUR
Trade payable		7,798,487	EUR
Purchase of USD 10m at spot rate of 1.2823			

Puisque la dette est sur du court-terme, l'entreprise A a considéré que l'effet d'actualisation n'est pas matériel. La dette peut ainsi être reconnue à sa valeur nominale.

Comptabilité de couverture

La Juste Valeur du forward

Tous les critères pour la comptabilité de couverture sont remplis pour la fin de période (31 Juillet 20X6). La comptabilité des flux de trésorerie de couverture peut ainsi être appliquée :

Derivative as at 31/7/20x6			Derivative as at 31/7/20x6		
Full Fair Value			Change in spot component		
Notional amount in USD	10,000,000	USD	Notional amount in USD	10,000,000	USD
Forward rate at valuation date	1.2819		Spot rate at valuation date	1.2823	
EUR equivalent (A)	7,800,921	EUR	Spot component at valuation date (A)	7,798,487	EUR
EUR contracted amount (B)	(7,887,057)	EUR	Spot component at inception (B)	7,878,358	EUR
Total (A+B)	(86,136)	EUR	Difference (A-B)	(79,871)	EUR
Discount factor EUR	0.9991		Discount factor EUR	0.9991	
FV of the derivative	(86,059)	EUR	PV change of spot component	(79,799)	EUR

Derivative as at 31/7/20x6	
Forward points	
Change in full fair value (FV)	(56,969) EUR
Change in FV attributable to spot	(55,698) EUR
Change in forward value	(1,271) EUR
Cumulative change in forward value	(6,260) EUR

The entry is as follows:

	DR	CR	
Derivative		56,969	EUR
Other Comprehensive Income – Hedging reserve	55,698		EUR
Other Comprehensive Income – Forward element	1,271		EUR



Comptabilité de couverture

Ajustement de base

La perte sur le dérivé de couverture liée aux changements des taux de changes comptants et les réserves de couverture est comprise dans le montant nominal de l'actif. L'ajustement de base affecte les gains ou les pertes des ventes des éléments couverts (matières premières) ou la dépréciation de l'inventaire.

	DR	CR	
Equity – Hedging reserve		79,799	EUR
Inventory (Raw material)	79,799		EUR
Equity – Forward element		6,260	EUR
Inventory (Raw material)	6,260		EUR
Basis adjustment for the inventory acquired by Company A			
Forward points removed from equity and included in cost of inventory as transaction related hedge			

Comptabilité de couverture

30 septembre 20X6

Conversion des dettes fournisseurs au taux comptant

Les dettes fournisseurs sont un élément monétaire libellé en devise étrangère qui doit être converti au taux comptant sous IAS 21, avec la différence de change à mettre au compte des pertes et profits.

Le calcul des pertes et profits est le suivant :

Trade payable translated at 31 July at 1.2823	7,798,487	EUR
Trade payable translated at 30 September at 1.3178	7,588,405	EUR
Foreign exchange gain to be recognised in profit and Loss	210,082	EUR

L'enregistrement comptable est le suivant :

	DR	CR	
Foreign exchange difference (income statement)		210,082	EUR
Trade payable	210,082		EUR
Revaluation of trade payable			

Comptabilité de couverture

Juste Valeur du dérivé

Recognition of the change in the fair value of the derivative

Derivative as at 30/9/20x6			Derivative as at 30/9/20x6		
Full Fair Value			Change in spot component		
Notional amount in USD	10,000,000	USD	Notional amount in USD	10,000,000	USD
Forward rate at valuation date	1.3178		Spot rate at valuation date	1.3178	
EUR equivalent (A)	7,588,405	EUR	Spot component at valuation date (A)	7,588,405	EUR
EUR contracted amount (B)	(7,887,057)	EUR	Spot component at inception (B)	7,878,358	EUR
Total (A+B)	(298,652)	EUR	Difference (A-B)	(289,953)	EUR
Discount factor EUR	1		Discount factor EUR	1	
FV of the derivative	(298,652)	EUR	PV change of spot component	(289,953)	EUR

Derivative as at 30/9/20x6	
Forward points	
Change in full fair value (FV)	(212,593) EUR
Change in FV attributable to spot	(210,154) EUR
Change in forward value	(2,439) EUR
Cumulative change in forward value	(8,699) EUR

The accounting entry is as follows:

	DR	CR
Derivative		212,593 EUR
Other Comprehensive Income – Hedging reserve	210,154	EUR
Other Comprehensive Income – Forward element	2,439	EUR
Cash Flow Hedge – Change in fair value of the forward contract		

Comptabilité de couverture

ecycling hedge reserve

The accounting entry to release the amount in the hedge reserve to hedge FX recognised on the payable:

	DR	CR	
Other comprehensive income – Hedging reserve		210,154	EUR
Foreign exchange difference (income statement) ³	210,154		EUR
Other comprehensive income – Forward element		2,439	EUR
Income statement – Forward element	2,439		EUR
Recycling of hedge reserve and forward points to P&L			

Settlement of the derivative (settlement of the derivative)

Selon les termes du contrat forward, l'entreprise A reçoit 10 millions USD à 1.2679 (soit 7 588 405 EUR) et paie 7 887 057 EUR. La différence est la Juste Valeur du dérivé (298 652 EUR).

The accounting entry is as follows:

	DR	CR	
Cash in USD	7,588,405		EUR
Cash in EUR		7,887,057	EUR
Derivative	298,652		EUR
Settlement of derivative			

Comptabilité de couverture

Paiement des dettes fournisseurs

	DR	CR	
Cash in USD		7,588,405	EUR
Trade payable	7,588,405		EUR
Payment of trade payable			



Comptabilité de couverture

Paiement des dettes fournisseurs (suite)

Les saisies détaillées sont les suivantes :

Balance sheet and income statement

	Balance sheet										Income statement						
	DCI- Hedge reserve		DCI- Forward element		Derivative instrument		Trade payable		Inventory		Cash (USD and EUR)		Forward element		FX differences		
	Dr	Cr	Dr	Cr	Dr	Cr	Dr	Cr	Dr	Cr	Dr	Cr	Dr	Cr	Dr	Cr	
1/7/20x5																	
Inception of FX Forward																	
31/12/20x5																	
CFH accounting		102,088	6,126		95,962												
30/6/20x6																	
CFH accounting	126,189			1,137	125,052												
31/7/20x6																	
Recognition inventory							7,798,487	7,798,487									
CFH accounting	55,698		1,271		56,969												
Basis adjustment		79,799		6,260					86,059								
30/9/20x6																	
FX revaluation							210,082										210,082
CFH accounting	210,154	210,154	2,439	2,439	212,593									2,439		210,154	
Settlement derivative					298,652						7,588,405	7,887,057					
Settlement Payable							7,588,405					7,588,405					
Total	-	-	-	-	-	-	7,884,546	-	-	-	7,887,057	2,439	-	72	-	-	-

Comptabilité de couverture

Paiement des dettes fournisseurs (suite)

Statement of changes in equity

	OCI – Hedge reserve Dr/(Cr)	OCI – Time value Dr/(Cr)	Retained earnings and other reserves Dr/(Cr)
Profit for the year	-	-	-
Fair value on cash flow hedges	102,088	(6,126)	-
Recycling of cash flow hedge reserve	-	-	-
Equity as at 31/12/20x5	102,088	(6,126)	
Profit for the year			(2,511)
Fair value on cash flow hedges	(392,041)	(2,573)	
Reclassification to inventory (not via OCI)	79,799	6,260	
Recycling of cash flow hedge reserve	210,154	2,439	
Equity as at 31/12/20x5	0	0	(2,511)

Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger

Contexte

- Une entité « A » possède à 100% une filiale « B ». L'entité « A » a pour monnaie fonctionnelle le UM alors que celle sa filiale est le « FCU ».
- L'entité « A » a payé 100.000 FCU pour acquérir l'entité « B » dont la juste valeur de l'actif net s'élevait à 80.000FCU. Ainsi, un goodwill de 20.000 FCU avait été constaté suite à cette acquisition.
- Enfin, à la date d'acquisition, l'entité « A » a prêté 15.000 U.M (Cours de change $FCU_2 = UM_1$). Le règlement de ce passif n'est pas attendu sur un horizon de court terme.
- A la date d'acquisition, l'entité « A » désigne son investissement net dans l'entité « B » comme élément couvert dans ses états financiers consolidés.

Question: Quel est le montant maximum pouvant être couvert?



Comptabilité de couverture

Illustration : Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger

Réponse:

Le montant maximum pouvant faire l'objet de la couverture est **130.000 FCU** déterminé comme suit:

Juste valeur de l'actif net	FCU 80.000
Goodwill	FCU 20.000
Prêt Intercompany	FCU 30.000

S'il était attendu que le prêt ferait l'objet d'un règlement dans un future proche, il ne ferait alors pas partie de l'investissement net



Instruments financiers

- Dérivés incorporés

11



Dérivés incorporés

Qu'est ce qu'un dérivé incorporé?

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride (composé) qui inclut également un contrat hôte non dérivé, ce qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'instrument composé d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.



Dérivés incorporés

Dispositions comptables à appliquer...

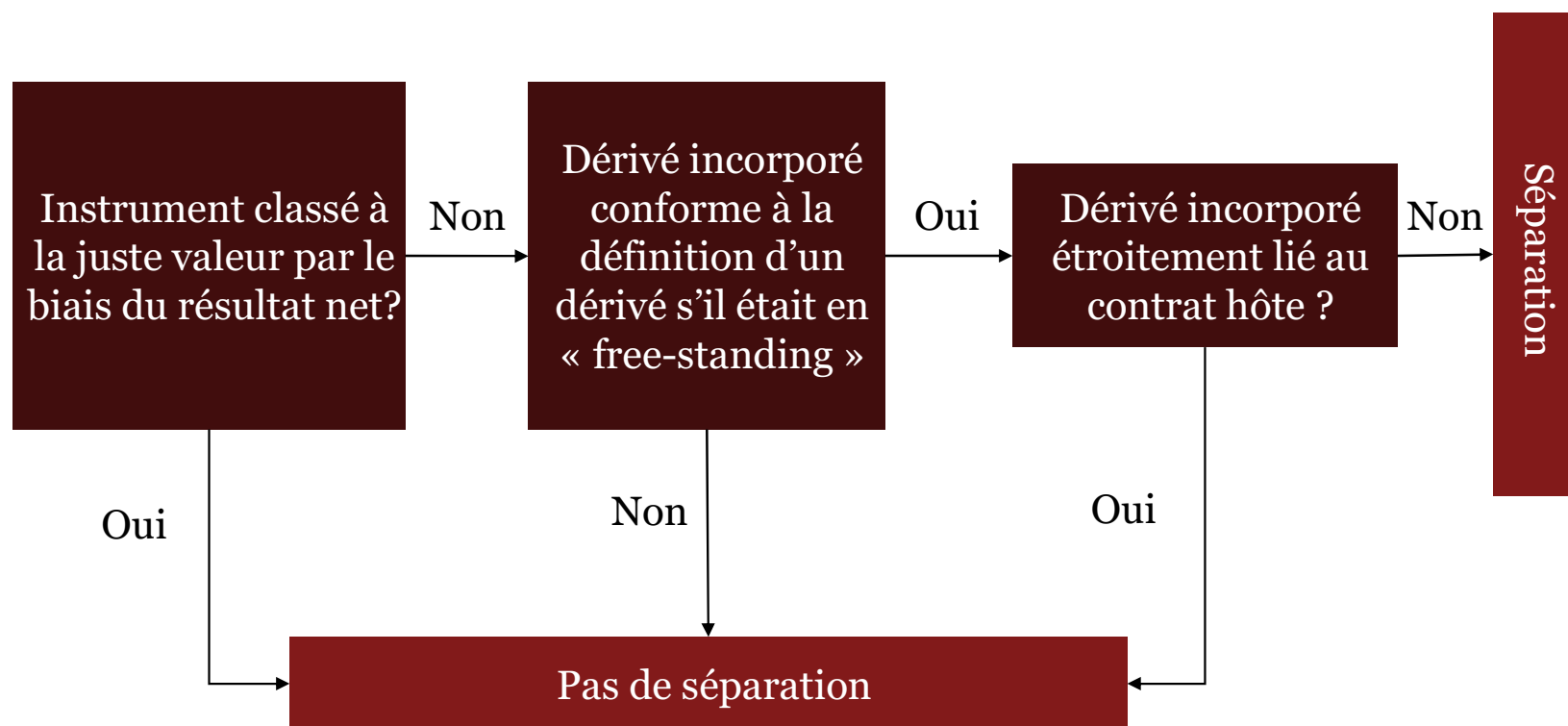
Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé en tant que dérivé, si et seulement si :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ; et
- l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du résultat net (c'est-à-dire qu'un dérivé incorporé dans un actif ou un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net n'est pas séparé).



Dérivés incorporés

Arbre de décision à appliquer sur les dérivés incorporés...



Dérivés incorporés

Contrat de vente à terme de pétrole (IAS39.IG.A1)

Contexte

Une entité norvégienne a conclu un contrat de vente du pétrole à une entité française. Les revenus au titre du contrat sont libellés en franc suisse.

Question: Est-ce que ce contrat inclut un dérivé incorporé ?



Dérivés incorporés

Contrat de vente à terme de pétrole (IAS39.IG.A1)

Réponse

Le franc suisse ne constitue pas la monnaie fonctionnelle, ni de l'entité norvégienne, ni de l'entité française. Il ne constitue pas non plus la monnaie de négociation du pétrole sur le marché international ni sur le marché norvégien (où les transactions sont généralement conclues en Couronnes Norvégiennes).

Le contrat de vente contient ainsi :

- Un dérivé de change incorporé constitué par un achat à terme de franc suisse pour l'entité norvégienne ;
- Un dérivé de change incorporé constitué par une vente à terme de franc suisse pour l'entité française ; et
- Ce dérivé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé à sa juste valeur sachant que sa juste valeur à la date de signature de contrat est nulle (investissement initial nul).



Dérivés incorporés

Contrat de vente à terme de pétrole (IAS39.IG.A1)

Cas (suite)

Si on reprend le même exemple, mais les ventes sont libellées en USD.
Est-ce qu'il y a un dérivé incorporé?



Dérivés incorporés

Contrat de vente à terme de pétrole (IAS39.IG.A1)

Le dérivé est étroitement lié:

- Swap de taux d'intérêts intégrés dans un instrument de dette
- Contrats de leasings indexés sur le taux d'inflation
- Un forward (contrat à terme OTC) résultant dans des paiements dans la monnaie de reporting de l'autre entité.

Le dérivé n'est pas étroitement lié:

- Option de conversion en actions ou put option dans un instrument de dette
- Instrument de dette avec le principal et les intérêts indexés sur les prix d'une commodity ou des actions
- Ventes ou achats ;
 - Dans une monnaie différente de celle des deux parties
 - Dans une monnaie différente de celle utilisée de manière routinière sur les marchés de commerce internationaux



Informations à fournir

12



Informations à fournir

Présentation des actifs et passifs financiers

Actifs et passifs financiers

Actifs financiers	Coût amorti	JVOCI	JVTPL
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT			
Créances sur les établissements bancaires et financiers			
Créances sur la clientèle			
Portefeuille-titre commercial			
Portefeuille d'investissement			
Instruments dérivés			
Autres actifs			
Passifs financiers	Coût amorti	JVTPL	
Banque centrale et CCP			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers			
Dépôts et avoirs de la clientèle			
Emprunts et ressources spéciales			
Autres passifs			
Instruments dérivés			



Informations à fournir

Principes clés relatifs aux règles de divulgation sous IFRS 7

Risque de crédit

Risque de liquidité

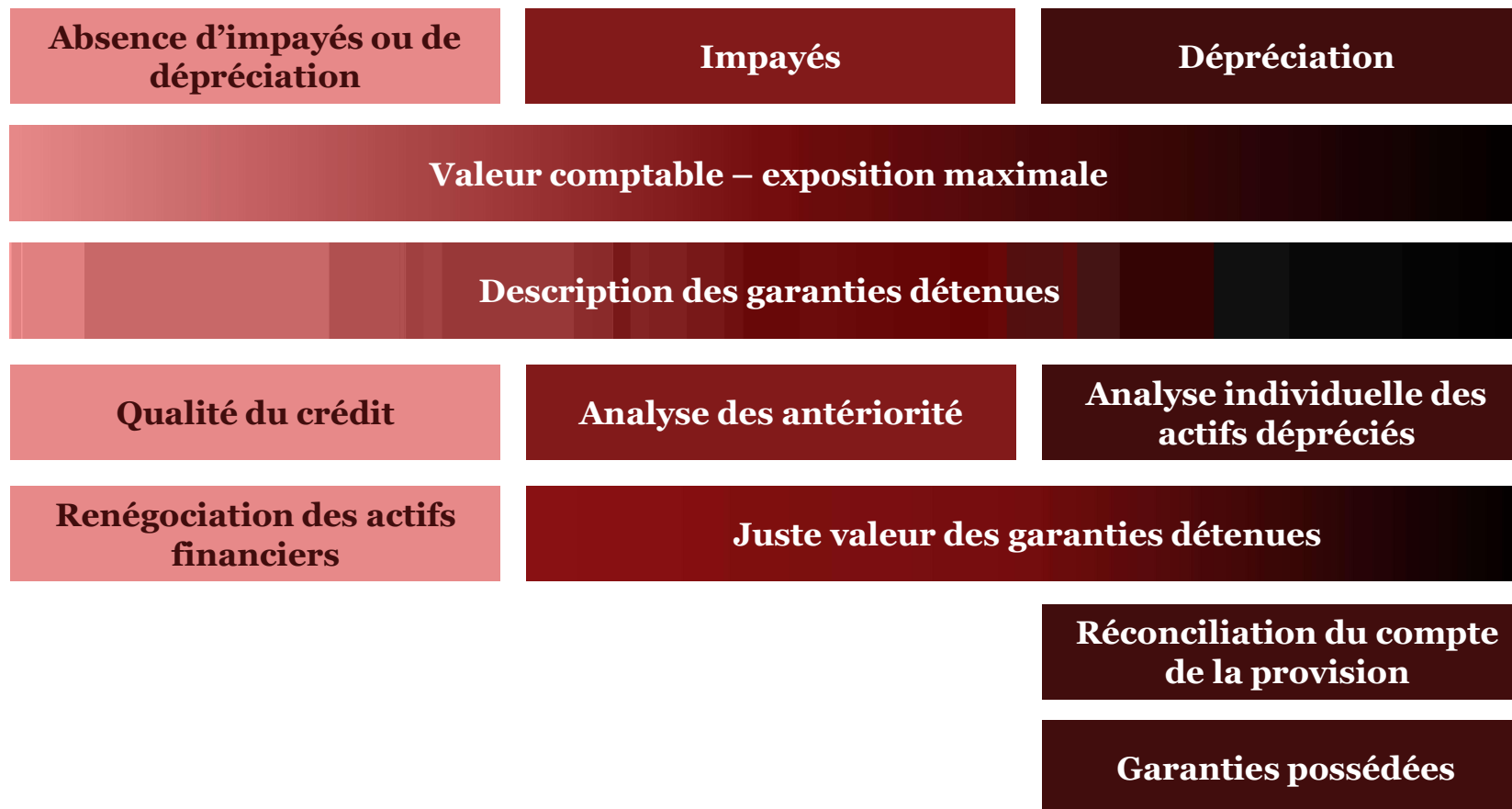
Risque de marché

Nature des divulgations à faire

- ✓ Des informations à fournir d'ordre qualitatif et quantitatif
- ✓ Traduction de la vision du management
- ✓ Des divulgations minimales à faire

Informations à fournir

IFRS 7 – divulgations minimales par classe d'actifs financiers



Informations à fournir

Exemple de note d'une première application de la norme IFRS 9

Rating interne	Rating externe*	Stage	ECL - Taux	Base de reconnaissance - ECL	VC Brute	Perte de valeur	VC nette de la perte	Base de calcul des intérêts
1	AAA	Stage 1 :	0,90%		X	X	X	
2	AA	Actifs	1,30%	12 Mois pertes attendues	X	X	X	Valeur comptable brute
3	A	performants	2,20%		X	X	X	
4	BBB	Stage 2:	7,50%		X	X	X	
5	BB	Actifs sous	10%	Pertes attendues sur la durée de l'instrument	X	X	X	Valeur comptable brute
6	B	performants	12,20%		X	X	X	
7	CCC	Stage 3 :	14%		X	X	X	
8	CC	Actifs non	18%	Pertes attendues sur la durée de l'instrument	X	X	X	Coût amorti net de la provision
9	C	performants	30%		X	X	X	
10	D	Actifs dépréciés	50%	Réduction de la valeur de l'actif via le RN à hauteur des pertes attendues	X	X	X	Aucune

* Selon Moody's

Informations à fournir

Exemple de note d'une première application de la norme IFRS 9

	Performant CU'000	Sous- performant CU'000	Non performant CU'000	Total CU'000
Solde initial de la provision (basé sur IAS39)	X	X	X	X
Ajustements via les capitaux propres d'ouverture	X	X	X	X
Solde initial au 01/01/20X8 (IFRS9)	X	X	X	X
Actifs financiers individuels				
Transfert 'Performant' vers 'Sous performant'	X	X		X
Actifs financiers individuels				
Transfert 'Sous performant' vers 'non-performant'		X	X	X
Nouveaux actifs émis ou acquis	X	-	-	X
Radiations	-	-	X	X
Recouvrements	X	X	X	X
Changements dans les paramètres de risques	X			X
Autres changements	X	X	X	X
Solde final au 31 Décembre 20X8 (IFRS9)	X	X	X	X

Informations à fournir

Risque de liquidité

Le risque d'être incapable de céder rapidement un titre ou un actif dans le marché en vue de prévenir une perte. Il peut être aussi assimilé au risque d'incapacité de pouvoir honorer tous les engagements de paiement lors de leurs échéances.

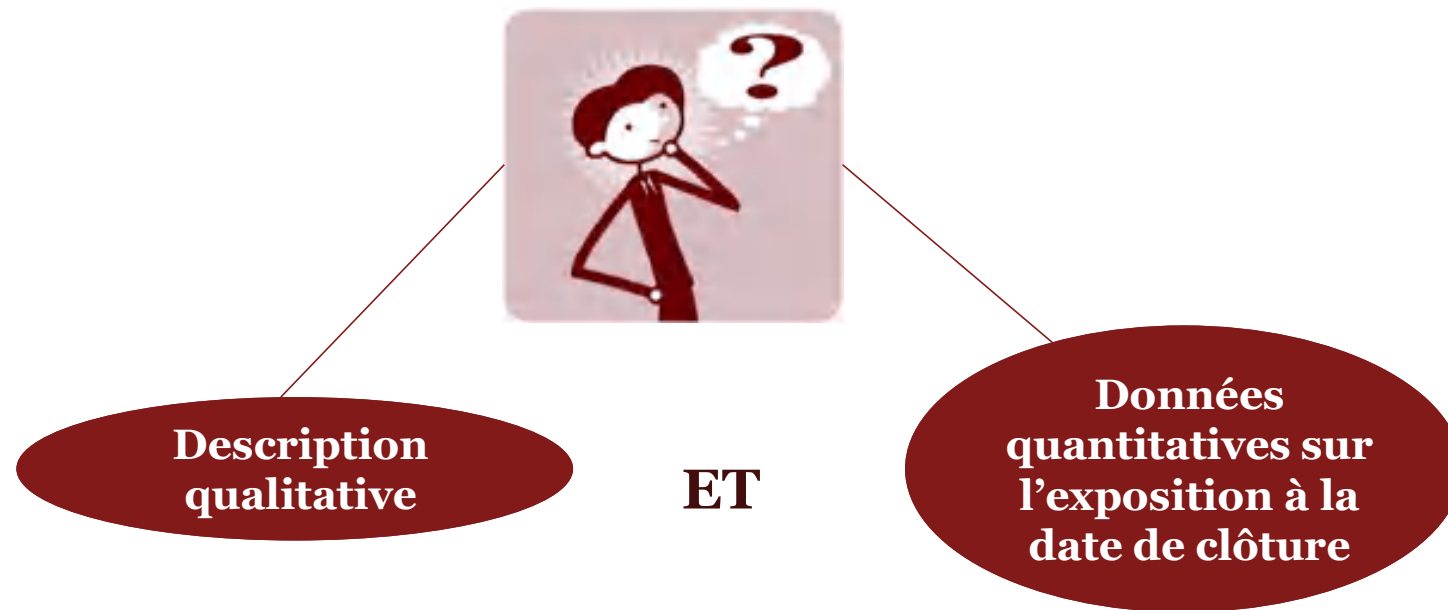
- **Risque de liquidité chez une banque:**
 - **Financement:** La banque est incapable d'obtenir un financement à un coût raisonnable.
 - **Marché:** La banque perd son pouvoir de négociation sur les marchés.



Informations à fournir

Risque de liquidité

Pour toutes les dettes financières



Informations à fournir

Risque de liquidité – analyse par maturité

Passifs financiers	
<p>Produits non dérivés</p> <ul style="list-style-type: none">■ Analyse des maturités contractuelles■ ET attendues si la gestion est faite sur cette base■ Flux de trésorerie non actualisés	<p>Dérivés</p> <ul style="list-style-type: none">■ Maturités contractuelles si elles sont essentielles pour la compréhension■ Maturités attendues sinon■ Flux de trésorerie non actualisés
<p>Contrats de garantie</p> <ul style="list-style-type: none">■ Montant maximal pouvant être supporté lors de la période la plus proche	

Actifs financiers
<ul style="list-style-type: none">■ Si détention en vue de la gestion du risque de liquidité et que cette information est nécessaire pour évaluer la nature et l'étendue du risque de liquidité
<ul style="list-style-type: none">■ Contractuel ou attendu (suivant la politique de gestion des risques)



Informations à fournir

Exemples de disclosure pour le risque de liquidité

Risque de liquidité

En TND	Moins				
	d'un mois	1 - 6 mois	6 - 12 mois	1- 5 ans	+ 5 ans
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCPP et TGT					
Créances sur les établissements bancaires et financiers					
Créances sur la clientèle					
Portefeuille-titre commercial					
Portefeuille d'investissement					
Autres actifs					
Total actifs financiers					
Banque centrale et CCP					
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers					
Dépôts et avoirs de la clientèle					
Emprunts et ressources spéciales					
Autres passifs					
Instruments dérivés					
Total passifs financiers					
Position nette (liquidity Gap)					



Informations à fournir

Risque de marché



**Perte de 860
MGBP soit 2 X
Capital de la
banque Barings**

Nick Leeson

Jerome Kerviel



Informations à fournir

Risque de marché – sommaire général

Risque de marché

Risque de crédit

Risque de liquidité

**Autres risques sur le
prix**

**Risque de prix sur
les capitaux propres**

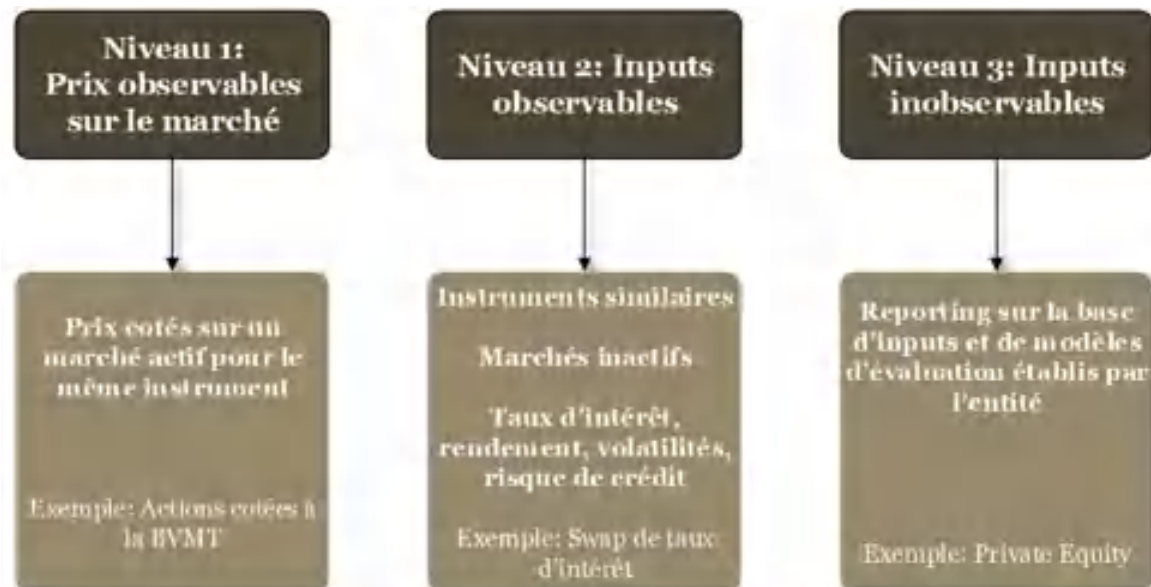
**Risque de prix sur
les commodités**

Autres risques



Informations à fournir

Hiérarchie de la juste valeur



Parmi les informations à divulguer, il y a notamment lieu de citer;

- * Les transferts entre les niveaux de hiérarchies de la juste valeur
- * Une réconciliation entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture pour les justes valeurs de niveau 3
- * Les gains et pertes comptabilisées en P&L pour les instruments de niveau 3

Informations à fournir

Exemples de disclosure pour le risque de change

Actifs et passifs financiers par monnaie

Actifs financiers	TND	Eur	USD	Autres
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CC ^o P et TGT				
Créances sur les établissements bancaires et financiers				
Créances sur la clientèle				
Portefeuille-titre commercial				
Portefeuille d'investissement				
Autres actifs				

Passifs financiers	TND	Eur	USD	Autres
Banque centrale et CCP				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers				
Dépôts et avoirs de la clientèle				
Emprunts et ressources spéciales				
Autres passifs				
Instruments dérivés				

Test de sensibilité (impact P&L et CP)



Informations à fournir

Autres notes sur le risque de marché

Portefeuille titres cotés : Analyse de sensibilité-impact variation cours boursier sur la JV du portefeuille et donc sur le P&L et les CP

Emprunts à taux variable: Analyse de sensibilité-impact variation des taux d'intérêts sur les flux d'intérêt (impact P&L)



Merci

[pwc.com](https://www.pwc.com)

© 2020 PwC. All rights reserved. Not for further distribution without the permission of PwC. “PwC” refers to the network of member firms of PricewaterhouseCoopers International Limited (PwCIL), or, as the context requires, individual member firms of the PwC network. Each member firm is a separate legal entity and does not act as agent of PwCIL or any other member firm. PwCIL does not provide any services to clients. PwCIL is not responsible or liable for the acts or omissions of any of its member firms nor can it control the exercise of their professional judgment or bind them in any way. No member firm is responsible or liable for the acts or omissions of any other member firm nor can it control the exercise of another member firm’s professional judgment or bind another member firm or PwCIL in any way. 715220-2020